Fevrier 1970 p.1

UNION

FEVRIER 1970 — N° 124 Bimestriel

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, rue du Château-d'Eau - PARIS-X° - Tél. : 607-49-26

Le 23 novembre dernier, au Palais de la Mutualité le

25e ANNIVERSAIRE DE NOTRE UNION

a été célébré dans une ambiance de fraternelle amitié

✶

LE MESSAGE DE M. RENÉ CASSIN

Prix Nobel de la Paix

Le Président René Gassin, qui présidait notre banquet, n'ayant pu prendre la parole en raison de son état de santé, nous a remis le message suivant :

Cher Président,
Cher Secrétaire général,

N'AYANT pu prendre la parole au magnifique banquet anniversaire du dimanche 23 novembre, je tiens par ces lignes à vous manifester la satisfaction que j'ai éprouvée en me retrouvant parmi les survivants des engagés volontaires et anciens combattants juifs de la deuxième guerre mondiale.

Souvent j'ai fraternisé avec les survivants de la guerre 14-18, groupés par mon ami regretté Vanikoff. Et, en toutes circonstances, c'est vers ceux qui ont donné leur vie à la France maternelle que nous avons élevé notre pensée fidèle.

Puissent nos camarades continuer à avoir foi en leur patrie pour laquelle ils se sont à juste titre battus. Grâce à elle et en dépit de tous les vents contraires, il y aura toujours un pays au monde où la flamme de la justice ne s'éteindra jamais.

Avec mes félicitations, partagez avec tous les camarades ma fidèle amitié.

René CASSIN.

(Voir le compte rendu de notre Banquet Anniversaire en pages 4 et 5)

Contre l'embargo unilatéral

Le conflit au Moyen-Orient s'aggrave de jour en jour. L'escalade se poursuit et c'est avec juste raison que nos camarades et tous les anciens combattants juifs sont très inquiets et soucieux du sort de l'Etat d'Israël.

La course aux armements, l'embargo pratiqué unilatéralement par la France ne peuvent qu'éloigner les perspectives de paix.

Devant cette situation. notre Comité a rendu publique, le 21 janvier, la motion que nous publions ici. Cette motion, nous l'avons envoyée à l'U.F.A.C. en demandant à son président de nous accorder une audience à ce sujet.

Voici le texte de la motion :

L'Union des Engagés volontaires et Anciens Combattants Juifs dans l'armée française, traduisant le sentiment de tous ceux qui ont combattu contre le nazisme pour la défense de la France et de la liberté,

Soucieuse du maintien de la paix dans le monde et de l'existence même de l'Etat d'Israël, a toujours soutenu toutes les initiatives tendant à rétablir la paix au Moyen-Orient ;

Inquiète devant la course aux armements dans cette région et de l'application unilatérale de l'embargo par la France, aggravant une situation déjà suffisamment dangereuse ;

Demande que la France, forte de son prestige universel, déploie ses efforts afin que le conflit israélo-arabe se règle par la voie pacifique dans l'intérêt de tous les peuples intéressés.

⁂

Le 6 février, nos camarades B. PONS et Isi BLUM ont été reçus par M. Paul MANET, Président de l'U.F.A.C

Après l'exposé de nos délégués, concernant ce sujet, le Président MANET rappela les positions successives prises par l'U.F.A.C. depuis la guerre des Six jours, préconisant une solution pacifique au conflit israélo-arabe et a promis de poser le problème une fois de plus lors de la prochaine réunion des organismes dirigeants de l'U.F.A.C

L'Assemblée Générale annuelle de notre Union

aura lieu

le dimanche 12 avril 1970

de 10 heures à midi

dans la Salle des Fêtes de la Mairie du 11e

(Place Voltaire)

A l'ordre du jour :

1. Rapport d'activité
2. Compte rendu financier
3. Discussion
4. Election du Comité

L'OMBRE D'AUSCHWITZ EST ENCORE PRÉSENTE

LE 27 janvier 1945 s'inscrit dans la longue série des dates historiques en lettres de feu. Ce devrait être un jour de joie, d'allégresse collective. En effet, ce jour-là, les soldats soviétiques ont fait leur entrée dans le camp d'Auschwitz, libérant le petit noyau de survivants abandonnés là au moment de l'évacuation du camp.

Les portes enfin ouvertes, les miradors et les barbelés perdirent de leur puissance étouffante. Les rescapés s'élancèrent vers la liberté, révélant au monde toute l'horreur de l'univers concentrationnaire. On sut alors ce que signifiaient les mots « chambre à gaz » et « four crématoire » ; on sut alors ce qu'était réellement un camp de concentration.

Les nations libres créèrent alors le terme de « génocide » pour désigner les crimes nazis qui devaient être à jamais gravés dans la mémoire des hommes. A Nuremberg, on jugea quelques coupables ; à Jérusalem, on jugea Adolf Eichmann, mais ce sont là des moments symboliques qui éclairent étrangement les complicités dont les criminels nazis ont bénéficié à travers le monde. Beaucoup ont été acquittés par les tribunaux autrichiens et ouest-allemands ; la plupart n'ont pas été inquiétés. Le temps semble venu de tourner la page. D'autant plus qu'ils n'ont pas agi que sur ordre !

Des films et des journaux réhabilitent la Wehrmacht, le N.P.D. suit la trace du N.S.D.A.P. de triste mémoire. La « Nazional und Soldatung Zeintung » mène campagne contre les Juifs qui réclament trop d'indemnités et contre l'Etat d'Israël voué à l'extermination.

Sur d'autres continents, les guerres du Vietnam et du Biafra ont enregistré des horreurs qui évoquent Auschwitz et qui expliquent peut-être pourquoi les crimes nazis n'ont été que très partiellement sanctionnés. La « guerre froide » a accéléré le processus de l'amnistie camouflée.

Oh ! certes, 25 ans après Auschwitz, l'Allemagne fédérale s'est dotée enfin d'un chancelier authentiquement antinazi. Willy Brandt a eu du mal à faire pardonner son engagement dans la lutte contre le troisième Reich. Sera-t-il à même de déjouer les pièges que lui tendent ceux qui rêvent de ressusciter la Prusse antique à défaut du Reich hitlérien ? On le souhaite pour l'Allemagne et pour l'Europe...

Mais déjà un autre phénomène survient, qui donne des intonations prophétiques à l'évocation d'Auschwitz : l'antisémitisme reparaît. A-t-il vraiment tout à fait disparu ? On dirait qu'il a vécu en hibernation et qu'il revient à la vie active. On en trouve la manifestation la plus inattendue et la plus édifiante en Pologne, où l'antisionisme lui sert de paravent. On en trouve d'étranges échos dans nos universités, où des jeunes qui n'ont pas compris les leçons de l'histoire s'attachent à libérer des démons dont ils seront victimes au même titre que les « sionistes » qu'ils vitupèrent.

En Israël, au mois de mars, des rescapés, anciens combattants, résistants, déportés, se rencontreront. Ils évoqueront le passé, mais se préoccuperont aussi du présent. Leur expérience leur donne une sensibilité particulière ; leur courage d'hier leur donne une autorité incontestée et des responsabilités dont ils ont conscience.

En dénonçant le nazisme d'hier et le néo-racisme de tout ordre, ils auront pour objet de mettre en garde le monde contre un possible retour des forces diaboliques qui ont engendré Auschwitz. Et ils réaffirmeront que l'homme ne triomphera du danger qu'en travaillant sans relâche pour la paix entre les peuples, pour la fraternité entre les hommes.

HENRY BULAWKO.

LES PERSONNALITÉS PRÉSENTES AU BANQUET

René CASSIN, Prix Nobel de la Paix ; **Paul MANET,** président de l'U.F.A.C. Nationale ; **M. Joseph RAYBAUD,** sénateur-maire de Levens ; **Me Etienne NOUVEAU,** président des Amputés de guerre, vice-président de l'U.F.A.C. ; **Pierre PARAF,** homme de lettres, président du M.R.A.P. ; **M. STEEG,** membre du Comité Directeur de la LICA, représentant le président **Jean PIERRE-BLOCH,** ancien ministre ; **Me VANDEN-BROUQUE,** représentant l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (A.N.A.C.R.) ; **Mme Rose GUERIN,** représentant la Fédération Nationale des Déportés Internés, Résistants et Patriotes (F.N.D.I.R.P.) ; **MM. André TOURNE,** président et **LUCIBELLO,** secrétaire général de l'A.R.A.C., vice-président de l'U.F.A.C ; **MM. André GATINEL, HARTMANN** et **PERROS,** membres de la commission paritaire de surveillance **des « Lauriers Roses » ; Dr FLAVIER,** adjoint au maire de Levens, médecin-chef de notre maison de convalescence ; **M. LIVIERI,** architecte de notre établissement ; **M. HENRY,** architecte du Comité directeur des P.G. de la Seine ; **M. MAFFINI,** président de l'U.G.E.V.R.E. ; **Henry BULAWKO,** secrétaire général du Cercle Bernard Lazare et président de l'Amicale des Déportés Juifs ; **MM. LIBMAN,** président et **KAPLAN,** de l'Association des Engagés Volontaires Juifs de 14-18 ; **Me VINCIGUERRA,** président de la Tramontane (Amicale du 21e R.M.V.E) ; **Maurice SISTERMAN,** secrétaire général de l'Amicale du 22e R.M.V.E ; **Dr DANOWSKI,** président d'honneur de l'U.E.V.A.C.J., président de l'Amicale du 23e R.M.V.E. ; **Paul GESTNER,** représentant l'Amicale du **12e R.E.I ; M. GLOVICZOVER,** président de notre Section de Saint-Quentin ; **MM. ELZON** et **RATTNER,** respectivement président et secrétaire de notre Section de Lyon ; **M. ROZENBERG,** président de notre Section de Nancy ; **M. KONOPNICKI,** membre du bureau de notre Section de Nice-Côte-d'Azur ; **Nathan SAPIR,** directeur et son épouse, économe, des « Lauriers Roses » ; **M. Albert YOUDINE,** secrétaire général de l'U.J.R.E ; **M. KAROL,** secrétaire général de l'Union des Sociétés Juives ; **Dr SLOVES,** écrivain, membre du Jury de notre Prix Littéraire « Maurice Vanikoff » ; **M. MOCH,** représentant le Dr Modiano, président du C.R.I.F. ; l'artiste peintre **GOLDKORN,** dont les beaux tableaux offerts pour Les Lauriers Roses ornent les salles de notre établissement ; **M. BRIFFAUT,** représentant l'Amicale des « Anciens de Levens ».

Les journaux juifs étaient représentés par :

M. JACOBI, pour la « Presse Nouvelle » ; **M. SKURNIK,** pour « Notre Parole » ; **M. Jacques LAZARUS,** directeur du journal « Les Informations Juives ».

Se sont excusés :

. Jacques MADAULE, président du Jury de notre Prix « Maurice Vanikoff » ; Mme Marie-Madeleine FOURCADE, présidente du C.A.R. ; M. Eugène WEILL, secrétaire général de l'Alliance Israélite ; M. Pierre VILLON, président de l'A.N.A.C.R. ; M. PFEIFFER, président de l'U.F.A.C. départementale ; M. Pierre BUGEAUD, président des P.G. de la Seine ; M. KAPLAN, du Congrès Juif Mondial ; Professeur JANKELEVITCH Commandant BAILLY, président de l'Amicale du 12e R.E.I. ; Me KENIG, avocat-conseil de notre Association.

>> Fonds UEVACJEA, Paris_CDJC_Mémorial de la Shoah <<

Fevrier 1970 p 2

Après l'Assemblée Générale de l'U.F.A.C.

Dans le précédent numéro, nous avons signalé que les 5 et 6 octobre a eu lieu l'Assemblée générale annuelle de l'U.F.A.C.

Nous publions ici quelques extraits des résolutions adoptées par cette Assemblée.

Pour la défense de la Paix

L'U.F.A.C. manifeste son inquiétude en constatant la dégradation actuelle (dégradation publiquement regrettée par le secrétaire général de l'O.N.U.) de la situation internationale dans un monde où la violence s'exerce de plus en plus ;

Déplore la continuation des conflits armés actuels qui risquent de dégénérer en une nouvelle guerre mondiale ;

Dénonce l'idéologie et la pratique inhumaine du racisme et toutes les formes d'oppression ; s'indigne des crimes de génocide, commis depuis si longtemps au détriment des minorités raciales ou confessionnelles ;

Se prononce à nouveau pour le respect des droits de la personne humaine et l'approfondissement des libertés démocratiques ;

Appuie en outre, avec résolution tout ce qui peut permettre de venir en aide efficacement au tiers monde.

Pour la Paix au Moyen-Orient

L'Assemblée générale de L'U.F.A.C., émue par l'aggravation de la situation dans le Moyen-Orient et l'enchaînement des violences qu'elle entraîne ;

Considérant les dangers que cette situation fait courir à la paix mondiale ;

Insiste pour l'application de la « résolution » du Conseil de Sécurité de l'O.N.U. en date du 22 novembre 1967, seule base juridique pour le rétablissement de la paix et seule garantie du droit des peuples dans cette partie du monde ;

Souhaite la réussite des négociations en cours.

Inprescriptibilité des crimes de guerre

L'U.F.A.C., considérant que le 26 juin 1969 le Bundestag a voté des amendements au code pénal de la République Fédérale allemande qui ont pour conséquences de supprimer tout délai de prescription pour le génocide et de porter de vingt à trente ans le délai de prescription pour meurtre, regrette toutefois la portée limitée de ce vote. En effet :

1) La République Fédérale Allemande continue de juger les crimes de guerre comme des crimes définis par le Statut du tribunal international de Nuremberg et par l'O.N.U. ;

2) L'abolition du délai de prescription pour le génocide n'a pour le moment aucune signification pratique, les éléments constitutifs du délit pénal de génocide n'étant pas applicables aux crimes de violence nationaux-socialistes ;

3) Les nouvelles dispositions introduites à la fin de 1968 dans le paragraphe 2 de l'article 50 du Code pénal et ramenant de 20 à 15 ans le délai de prescription pour meurtre accompli sans intention « vile » ou pour complicité de meurtre sont appliquées aux criminels de guerre nazis.

4) Fréquemment intervient aussi l'application de l'article 47 paragraphe 1 du Code pénal militaire selon lequel les exécutants d'ordres ne sont punissables que s'ils avaient connaissance du caractère criminel de l'ordre reçu. Ainsi ces dispositions diverses permettant d'ores et déjà à de nombreux criminels de guerre d'échapper à tout châtiment, l'U.F.A.C. réitère les propositions antérieures en faveur de l'imprescriptibilité des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.

Proposition de loi présentée par l'U.F.A.C. à propos du Rapport Constant

L'U.F.A.C. a pris l'initiative de publier la proposition de loi ci-après qui aurait pour but et pour effet, si elle était acceptée par le Parlement, de faire bénéficier les pensions, allocations et retraites de guerre des augmentations prévues sous prétexte de « promotion » ou de toute autre appellation pour tous les fonctionnaires auxquels les anciens combattants et victimes de guerre étaient liés dans ce qu'on a appelé avec raison le « Rapport Constant ».

Pour le temps présent, les fonctionnaires qui, en fin de carrière, avaient le même nombre de points indiciaires, en 1962, que l'invalide à 100 %, ont été portés dans la nouvelle échelle à 180, tandis que l'indice appliqué aux pensions de guerre est demeuré à 166.

D'autre part, il apparaît que dans les accords en cours pour une nouvelle augmentation par mesure catégorielle les mêmes fonctionnaires seraient portés prochainement à 197, alors que nos camarades resteraient à l'indice 166.

PROPOSITION DE LOI

Le premier alinéa de l'article L. 8 bis du code des pensions militaires d'invalité et des victimes de guerre est annulé et remplacé par les deux alinéas suivants :

« Le taux des pensions militaires d'invalidité et de leurs accessoires est établi en fonction d'un indice de pensions dont le point est égal à 1 000 du traitement brut d'activité afférent à l'indice du huitième échelon de l'échelle E 3, fin de carrière de la catégorie D des fonctionnaires de l'Etat, telle qu'elle a été instituée par les décrets N°s 62 594 et 595 du 26 mai 1962.

« Toutes majorations, ayant le caractère de promotion sociale, apportées ultérieurement à l'indice de traitement défini à l'alinéa qui précède aura pour effet de majorer dans la même proportion et aux mêmes dates, l'indice de pension défini au même alinéa. »

LE 8 MAI 1970 sera-t-il une journée chomée ?

Depuis des années, les organisations d'anciens combattants demandent le rétablissement du 8 mai, jour de la victoire sur l'Allemagne hitlérienne comme journée de fête chômée. Le gouvernement s'oppose à cette revendication.

Néanmoins, le ministre des Anciens Combattants a laissé entendre que cette année, qui est l'année du 25e Anniversaire de la Victoire, exceptionnellement, le 8 mai pourrait être une journée chômée.

En effet, en réponse à plusieurs questions que le sénateur Marcel Daron lui a posé au cours des débats sur le budget des Anciens Combattants, le ministre a déclaré entre autres :

« Le gouvernement se préoccupe, dès maintenant, de conférer au 8 mai 1970, vingt-cinquième anniversaire du 8 mai 1945, un éclat particulier. »

Les anciens combattants attendent une communication officielle du gouvernement.

Notre camarade **Joseph FRIDMAN** a 75 ans

Notre Comité vient de célébrer le 75e anniversaire de notre camarade Joseph Fridman, membre actif de la direction de notre Union et depuis de longues années son vice-président d'honneur.

A l'occasion de cet anniversaire, le Comité a décidé à l'unanimité d'attribuer à Joseph Fridman le titre de président d'honneur de notre Union.

En lui adressant nos félicitations chaleureuses, nous souhaitons à Fridman une longue vie et la poursuite, avec la fougue juvénile qui lui est propre, de son action fructueuse pour notre organisation.

Nos Vœux

A nos camarades HAITMAN, porte-drapeau, et KREMSKI, membre du bureau, souffrants, nous exprimons nos vœux les plus fraternels de prompt rétablissement.

⁂

A notre camarade Maurice CISINSKI, accidenté, nous exprimons nos vœux de prompt rétablissement.

⁂

Nous adressons nos vœux de bonheur à notre camarade et Mme SAFRAN à l'occasion du mariage de leur fille Raymonde avec M. SICHERMAN Jacques.

⁂

Nos félicitations et meilleurs vœux à notre camarade SMADIA, porte-drapeau de la Section Côte d'Azur à l'occasion de la naissance de sa fille Sophie le 12-8-69.

⁂

Nous présentons nos meilleurs vœux à notre camarade RAJCHMAN et sa femme à l'occasion de la naissance de leur petite fille Elise.

Le Bureau de l'U.F.A.C. chez M. Duvillard, Ministre des Anciens Combattants et V. G.

Conduite par le président Manet, une délégation du Bureau national de l'U.F.A.C. a été reçue le 11 décembre 1969 par M. Duvillard, ministre des Anciens Combattants.

Au cours de cette audience, le président Manet et les camarades qui l'accompagnaient ont exposé, très objectivement, à M. Duvillard les principaux problèmes qui préoccupent les anciens combattants : rapport constant. égalité des droits, veuves de guerre, ascendants et orphelins, forclusions, déportés politiques, anciens d'Afrique du Nord.

En ce qui concerne le « rapport constant », l'U.F.A.C. a exprimé ses inquiétudes à la suite du « protocole d'accord » intervenu entre le gouvernement et les organisations syndicales.

D'autre part, elle a informé le ministre qu'elle préparait un projet de loi tendant à faciliter l'application loyale de ce « rapport constant ».

Au sujet de l'égalité des droits, la délégation a réaffirmé sa position, à savoir que tous les anciens combattants titulaires de la Carte perçoivent la retraite au même taux.

Elle a ensuite appelé l'attention du ministre sur la situation pénible des veuves et ascendants qui subissent les effets de l'augmentation du coût de la vie et sont généralement victimes d'une fiscalité aberrante.

La délégation a réclamé, une fois de plus, la levée de toutes les « forclusions ».

Se félicitant de l'engagement pris par le gouvernement en faveur des déportés politiques, elle attend la réalisation rapide de la mise à parité de leurs pensions avec celles des déportés résistants.

Elle a enfin demandé que la qualité de « combattant » soit légalement reconnue aux anciens militaires d'Afrique du Nord remplissant des conditions à déterminer.

La délégation comprenait les personnalités suivantes : MM. Paul Manet, Etienne Nouveau, Lucibello, Joineau, Mettas, Peyre et Méricant.

Nous étions présents...

— Le 25 octobre 1969, au Congrès de l'A.R.A.C. à Nice. M. JUTNER, secrétaire général de la section Nice-Côte d'Azur, représentait notre organisation.

— Le 28 octobre à Drancy, à la cérémonie de la pose de la première pierre du Monument à la mémoire des 120 000 Juifs déportés de France. C'est notre président, B. PONS, qui conduisait notre délégation.

— Le 14 décembre, à la cérémonie organisée par l'Union des Déportés Juifs au Père-Lachaise à la mémoire des 100 premiers fusillés par les nazis. Notre délégation a déposé une gerbe de fleurs au pied du Monument d'Auschwitz

— Le 15 décembre, à la cérémonie de la Flamme organisée par l'A.J.A.R.

— Aux cérémonies organisées pour la commémoration du 25e anniversaire de la libération d'Auschwitz :

Le 18 janvier 1970 à la synagogue rue de la Victoire.

Le 25 janvier au Mémorial du Martyr Juif et à la Crypte de la Déportation.

Le 27 janvier, à 18 heures, à l'Etoile, pour la cérémonie de la Flamme organisée par les groupements de déportés.

Le 27 janvier, à 20 h. 45, à la manifestation centrale de la Salle Pleyel.

Le 3 février, à la cérémonie de la Flamme organisée par la Fédération, groupant les organisations de Combattants Juifs.

(A toutes ces manifestations notre drapeau était présent. C'est M. BORY, membre du Comité qui assura la présence du drapeau, notre camarade HATMAN étant souffrant depuis plusieurs semaines.)

LISTE DES DONS

Depuis la parution du dernier numéro de « Notre Volonté », les camarades suivants nous ont envoyé des dons pour le développement de nos œuvres sociales :

ACKER	2 000
CLISCOVSCHI	300
GUYON	50
KARPIK	50
LEWKOWICZ	200
MICHON	100
MORA	50
NAIGARD	240
NAIME	200
OLSCHANEZKI	500
OBLET	50
PERSILLARD	50
RABALLO	60
ROTSZTEIN	100
SAFRAN	150
SALAZAR	50
STAROSTA	25
TRAMONI	100
Mme WAJSBORD	50

Le Bureau de l'U.F.A.C. pour 1970

Le bureau pour 1969-1970 est ainsi constitué :

Président : Paul Manet.

Vice-présidents : Etienne Nouveau, Grasseau, Lucibello, Mettas.

Secrétaire général : Peyre.

Secrétaires généraux adjoints : R.-P. Ferrand, Fournier-Bocquet, Fivel-Demoret, Morizio.

Trésorier général : Dom.

Trésoriers généraux adjoints : Georges Morel, Joineau.

Archiviste : Husson.

Assesseurs : Amblard, Bégouin, Delporte, Henry, Lamothe, Leturgie, Robert Levy, Méricant, Albert Morel, Sautot. Théus.

Les 14, 15 et 16 Novembre dernier à Venise

LE CONGRÈS DE LA F. I. R.

Le Congrès de la Fédération internationale des Résistants s'est tenu à Venise les 14, 15 et 16 novembre. Après un large débat qui s'est déroulé aussi bien en commissions qu'en séances plénières, plusieurs documents et résolutions ont été adoptés. Nous citerons entre autres les résolutions suivantes :

— Pour le règlement des conflits dangereux pour la paix du monde, **elle demande** « le retrait des troupes américaines au Vietnam, ce qui permettrait aux populations du Vietnam de décider librement de leur sort ».

Au sujet du Moyen-Orient « elle confirme la conviction que la stricte et totale application de la résolution du Conseil de Sécurité de l'O.N.U. permettrait le règlement de ce conflit ».

— Pour protéger la liberté des peuples contre le fascisme renaissant, **elle se félicite de l'échec relatif du N.P.D. aux dernières élections allemandes mais appelle les résistants** « à être vigilants, à dénoncer toute activité des résidus des émules du nazisme, à réclamer la dissolution de leurs organisation, notamment du N.P.D. et l'interdiction de sa presse ».

Elle réclame une véritable Imprescriptibilité des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre et « invite surtout à la vigilance contre toute manifestation de l'idéologie du fascisme et du nazisme ».

Elle appelle les résistants à « combattre et d'abord dans leur propre pays toute manifestation du racisme, qu'il se présente sous la forme de l'antisémitisme ou du mépris des autres peuples ».

Le directeur : I. CLEITMAN

Imprimerie Abexpress,
72, rue du Château-d'Eau - Paris-X°

>> Fonds UEVACJEA, Paris_CDJC_Mémorial de la Shoah <<

Fevrier 1970 p.3

Le dimanche 12 avril 1970 à la Mairie du XIe Arrt

notre Assemblée Générale Annuelle

nous le signaler avant le 30 mars 1970.

Notre Comité Directeur a décidé de convoquer l'Assemblée générale annuelle pour le dimanche 12 avril à 10 heures à la mairie du XIe arrondissement (place Voltaire).

L'Assemblée générale tracera le bilan de notre activité au cours de l'année qui a été celle du 25e anniversaire de notre Union.

L'Assemblée générale de l'année dernière a adopté un manifeste qui contenait le programme et les tâches de l'Union pour l'année 1969. Elle pourra constater avec satisfaction que ce programme a été exécuté avec succès.

Avec notre versement d'un million d'anciens francs, nous avons atteint en 1969 le nombre de 10.000 arbres plantés dans la Forêt du Souvenir en Israël portant le nom de notre organisation.

Le programme prévoyait l'édition d'un numéro spécial de « Notre Volonté » sous forme d'un magazine de 120 pages qui devait retracer notre activité au cours de ces 25 années et qui devait également contenir des témoignages reflétant la participation des Juifs immigrés en France, au cours de la deuxième guerre mondiale, aux combats contre l'ennemi nazi.

Le nombre, la variété et la qualité du matériel reçu dépassent de loin le cadre de ce plan. Aussi le Comité a décidé d'éditer cet ouvrage sous forme d'un livre-almanach, ce qui demande une préparation beaucoup plus soignée.

C'est avec une satisfaction particulière que l'Assemblée générale apprendra que les travaux à Levens pour augmenter le nombre de chambres individuelles aux « Lauriers Roses » sont terminés. C'est ainsi que seront améliorées les conditions de séjour et de repos de nos convalescents.

En 1969, nous avons inauguré dans les locaux de notre Union une nouvelle permanence juridique, celle concernant les retraites de vieillesse, assurée par un spécialiste. L'utilité de cette permanence n'est plus à démontrer.

Notre commission sociale, la « Mutuelle » et l'Amicale des « Anciens de Levens » exposeront les résultats de leur activité.

C'est sur la base de ce bilan positif qui sera présenté par le Comité sortant que l'Assemblée générale tracera le programme et nos tâches pour l'année 1970.

L'Assemblée élira le nouveau comité directeur.

Les membres de l'Union qui désirent présenter leur candidature au prochain Comité sont priés de

LA NOUVELLE OFFENSIVE PETAINISTE

Le Sénat terminait la discussion du budget des anciens combattants. Un sénateur, M. Guy de la Vasselais, non inscrit dans le débat, demanda la parole. Après une petite escarmouche, le président la lui laissa.

Lisons le compte rendu, au « Journal Officiel », de ce qui suivit :

M. Guy de la Vasselais. — Dans cette assemblée nous réfléchissons et nous nous souvenons et je veux demander à M. le ministre des Anciens Combattants, de tous les Anciens Combattants, si le moment ne lui semble pas venu de laisser le maréchal Pétain, **qui a gardé sa dignité de maréchal de France** (Murmures sur de nombreuses travées) — l'inscription à l'état civil et sur sa tombe à l'Ile de Ré en font foi — et à qui le général de Gaulle, le 11 novembre 1968, a rendu un hommage officiel en faisant déposer une gerbe sur sa tombe, de laisser le chef de guerre, dis-je, reposer au milieu de ses soldats. (Applaudissements sur **quelques travées** à droite.)

M. le président. — Même, pour poser cette question, M. de la Vasselais, vous auriez dû vous inscrire dans la discussion.

M. Guy de la Vasselais. — Si je ne me suis pas inscrit, monsieur le président, c'est que cette question, à mon avis, n'avait pas de rapport avec le budget.

M. le président. — Monsieur le ministre, si vous désirez répondre à la question de M. de la Vasselais, je vous donne la parole.

M. Henri Duvillard, ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. — M. de la Vasselais, le jour où le problème **se posera, il nécessitera un long débat au Parlement.** D'autre part, ce problème relève **de la seule autorité** du président de la République et vous pouvez être assuré que je lui transmettrai votre vœu.

M. Fernand Lefort. — Ce n'est pas le vœu du Sénat !

M. Guy de la Vasselais. — Je vous remercie, monsieur le ministre.

Pas mal, pour quelqu'un qui en appelle au « souvenir » !

Aurait-on oublié que la justice française a ôté au « maréchal » Pétain ce titre prestigieux dont il avait fait le même usage qu'autrefois Bazaine ?

Aurait-on oublié que la loi interdit d'inhumer dans les sépultures nationales qui que ce soit qui n'est pas mort au combat ?

Il eut été bon que le ministre le rappelât. Comment comprendre qu'il ait, en deux phrases consécutives, laissé entrevoir **un débat au Parlement,** un examen **par le Président de la République seul ?** Ce ne pourrait être que l'un des deux, l'un ou l'autre. Mais à vrai dire aucun des deux n'est nécessaire ! la question est réglée. Ce fut dit et cela doit rester vrai si l'on veut éviter que les résistants réagissent comme il conviendrait devant toute menace de désaveu et d'humiliation !

Car les résistants ne sont pas décidés à laisser désavouer leurs martyrs et humilier les vivants. Et les pétainistes recommencent à leur chauffer singulièrement les oreilles. Tous ces temps, grand tapage est mené autour d'un « nouveau » document — en fait révélé depuis des années — et selon lequel Pétain aurait, in extremis, souhaité s'entendre sur notre dos avec le gouvernement provisoire de la République Française. La manœuvre, à l'époque, échoua piteusement et il ne pouvait en être autrement. Mais on brandit aujourd'hui le document en question pour demander une révision du procès du chef de file de la trahison. Comme si l'on allait réhabiliter Himmler parce qu'il tenta de prendre contact avec les alliés dans l'espoir d'échapper à la corde dans les semaines qui suivraient !

En vérité, il y a bien des documents nouveaux à verser au « dossier Pétain », depuis le procès : ceux que révèlèrent naguère le procureur Mornet et le Président Louis Noguères, puis ceux que présente M. Delperrié de Bayac dans « l'Histoire de la Milice », dont nous rendons compte en ce numéro. Et ce sont tous des documents **à charge,** qui aggravent le cas de l'ex-maréchal. Alors, les pétainistes ont tout intérêt à se taire. Pour cette raison et pour toutes les autres.

(« France d'Abord » n°766-67.)

NOS CAMARADES A L'HONNEUR

Nos camarades dont les noms suivent viennent d'obtenir la Croix de Combattant Volontaire :

RITVAS Grigori,
WALLACH Alter,
GUTMAN Wolf.

Nous leur adressons à cette occasion nos plus vives félicitations.

La Tombola pour Israël

Depuis de longues années, une partie des recettes de notre tombola était attribuée à la plantation d'arbres dans la Forêt du Souvenir en Israël.

Avec notre dernier versement, nous avons atteint le nombre de 10.000 arbres plantés au nom de notre Union.

Le produit de la tombola de 1970 sera versé en entier pour la Forêt du Souvenir en Israël. Il appartient à vous tous que le succès de la tombola de cette année soit total.

La campagne sera lancée vers la deuxième quinzaine du mois de mars.

Les carnets seront envoyés à nos camarades et nous sommes convaincus qu'ils répondront largement à notre appel.

Le Prix MAURICE VANIKOFF sera attribué à la fin de l'année

Au début de cette année devait se réunir le Jury du Prix Vanikoff, créé par notre Union pour récompenser l'auteur d'une œuvre parue au cours de l'année, mettant en relief la participation des Juifs de France et particulièrement des volontaires étrangers ou d'origine étrangère à la lutte contre le nazisme et leur contribution à la victoire des alliés.

Le jury devait en effet décerner les prix pour les années 1968 et 1969.

En raison du nombre insuffisant de candidats, le secrétariat du jury a décidé de remettre l'attribution du prix jusqu'à la fin de l'année 1970, dans l'espoir que de nouveaux candidats se présenteront au cours de l'année.

L'Amicale des Anciens de Levens aura bientôt cinq ans

Cinq années se sont écoulées depuis l'ouverture de la maison de repos « Les Lauriers Roses » à Levens.

Cette maison a été construite uniquement avec les moyens de l'Union des Engagés volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945.

Depuis sa création, ce centre de convalescence s'est fait une renommée dans toute la France et elle se place maintenant parmi les meilleures maisons de repos, non seulement en raison de sa situation exceptionnelle au point de vue climat, mais aussi par son organisation et ses installations tout à fait modernes.

Les pensionnaires sont nourris et soignés d'une façon impeccable et il y règne une atmosphère de grande fraternité.

Pendant ces cinq années, plus de deux mille personnes y ont fait un séjour comme convalescents — et tous ont été très satisfaits, — beaucoup d'entre eux y reviennent pour la quatrième et la cinquième fois.

En 1965, par l'initiative de quelques convalescents, une amicale des Anciens des » Lauriers Roses » à Levens a été créée.

Depuis cette date, l'Amicale n'a fait que progresser et elle compte maintenant plus de 500 membres — appartenant non seulement à toutes les classes de la société, mais aussi à toutes les confessions.

Le 17 janvier 1970, les convalescents, présents à Levens, ont tenu à fêter le cinquième anniversaire de la maison de repos et se sont tous réunis. Le directeur, M. Sapir, a pris la parole en soulignant l'origine de la grande réalisation sociale de l'Union.

P. BRIFFAUT.

P.S. — Le dimanche 22 mars, à 15 heures, salle de l'Entrepôt, rue Yves-Toudic, aura lieu une solennelle rencontre des Anciens de Levens, organisée à l'occasion du cinquième anniversaire de cette magnifique institution, qui fonctionne avec succès depuis le 22 janvier 1965.

Tous nos amis sont cordialement invités.

Les Voeux des Anciens de Levens

L'Amicale des Anciens des « Lauriers Roses » nous a adressé la lettre suivante :

Messieurs et Chers Amis,

A l'occasion de la nouvelle année, le Comité de l'Amicale a tenu à vous présenter ses meilleurs souhaits pour 1970.

Nous formons tous des vœux ardents pour que l'Union puisse continuer le travail, si utile, qu'elle a effectué depuis sa fondation.

Nous profitons également de la présente pour vous remercier de l'aide et des facilités que vous nous avez données jusqu'à présent.

Notre équipe s'efforcera de développer l'Amicale des Anciens de Levens, pour que cette dernière devienne une aide pour l'Union et non une charge.

Recevez, chers Messieurs et Amis, toute notre gratitude.

Pour le Comité :
P. BRIFFAUT.

Les convalescents des "Lauriers Roses" saluent notre Union

Chers Amis et Camarades,

Les convalescents présents aux « Lauriers Roses » en ce 1er janvier 1970, ainsi que M. le directeur et Mme, remercient chaleureusement l'U.E.V.A.C.J. ainsi que l'Amicale pour leurs bons vœux, vous présentent, en retour, leurs souhaits bien sincères de bonheur et de bonne santé pour 1970.

Que cette nouvelle année soit celle de la paix et de la fraternité entre tous les peuples du monde entier.

Levens, le 1er janvier 1970.
Le Président,
FARBER.

Le 17 janvier nous avons reçu le télégramme suivant :

Convalescents présents occasion cinquième anniversaire envoient félicitations pour magnifique réalisation et ambiance fraternelle.

Le journal antisémite "LE CHARIVARI" CONDAMNÉ

En octobre 1967, « Le Charivari » a publié un numéro tout entier consacé aux « Juifs », numéro qui relevait de l'antisémitisme le plus pur. On pouvait y lire entre autres :

« Nous avons retenu la réalité d'un peuple juif ayant un fonds racial et religieux commun dans sa dispersion... On se demandera comment il est possible à un Juif de se dire Français, Allemand ou Espagnol ». On s'y référait au vichyste Tixier-Vignancourt, qui écrivait en 1954 : « L'origine des démocraties est très claire. Leurs trois appuis sont : les syndicats, les nègres et les Juifs. »

Diverses personnalités et journaux alertèrent l'opinion publique, le M.R.A.P. déposa une plainte, le ministère public décida d'engager des poursuites.

Par jugement en date du 4 novembre 1969, le tribunal correctionnel de Paris a condamné Mme Jeanne Jacquemart — directeur de la publication — à 10 000 F d'amende pour diffamation raciale.

Les attendus du jugement précisent que « la composition, la présentation, la mise en page, les commentaires et les citations mises en évidence, les caricatures et tous éléments ajoutés par les services du journal aux articles et interviews constituent des moyens d'expression antisémistes caractérisés propres à exercer une influence fâcheuse sur l'esprit public en excitant à la haine contre les citoyens. »

H. LIBMAN Président des Volontaires Juifs 1914-1918

Après la mort du regretté Rubin BERCOVICI, Président de l'Association « Les Volontaires Juifs de 1914-1918 », l'Assemblée générale a élu M. H. LIBMAN comme nouveau Président.

Notons que H. LIBMAN a depuis longtemps exercé les fonctions de secrétaire général de l'Association « Les Volontaires Juifs de 1914-1918 ».

NOS PEINES

Nous présentons nos condoléances attristées aux familles de nos camarades décédés :

FELDMAN Gerson ;
GIPS Jacob ;
GLIKSZTEJN Chil ;
GOLDSTEIN Aba ;
HENRIKOWSKI Israël ;
JAKOBI Boris ;
JAKUBOWICZ Moszek ;
LETESSANT Charles ;
SCHMER Mojzes ;
WAISENBERG Maurice ;
ZAJAC Moïse.

Le Président Rubin Bercovici n'est plus

Les Volontaires Juifs de 1914-1918 nous écrivent :

C'est avec une profonde et douloureuse émotion que nous avons appris le décès survenu le 2 novembre de Rubin Bercovici, président pendant plus de trente ans de l'Association « Les Volontaires Juifs », Anciens Combattants au service de la France 1914-1918 et vice-président de la Fédération des Associations des Anciens Combattants Juifs.

Il fut conduit à sa dernière demeure le 7 novembre par une nombreuse assistance d'Anciens Combattants et cinq porte-drapeaux.

Que madame Bercovici et toute sa famille trouvent ici l'expression de nos condoléances attristées.

Nous joignons nos condoléances attristées à madame Bercovici et à toute sa famille.

Rubin Bercovici a toujours porté un grand intérêt à l'activité de notre Union et nous ressentons dans sa mort la perte d'un véritable ami.

>> Fonds UEVACJEA, Paris_CDJC_Mémorial de la Shoah <<

Février 1970 p.4

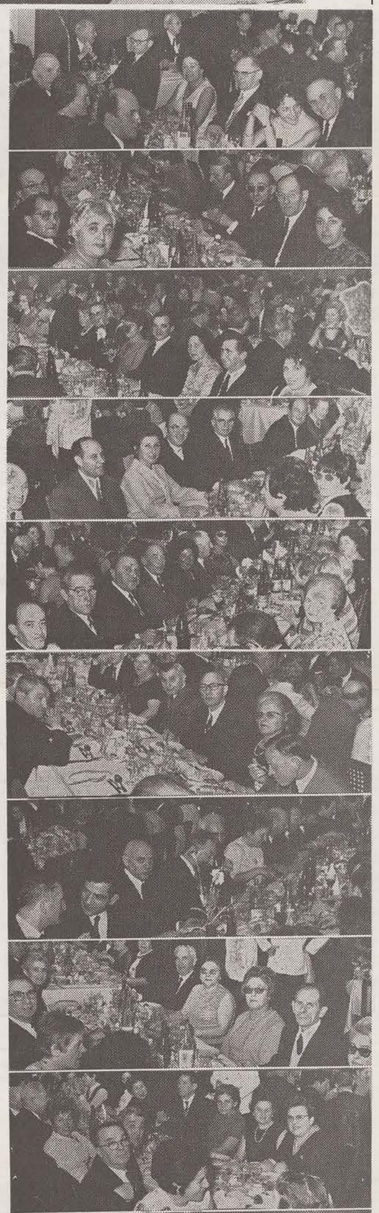

Le 23 novembre 1969, à la Mutualité, en présence de nombreuses personnalités

Le 25e anniversaire de notre Union a été célébré dans une ambiance de fraternelle amitié

L'année 1969 a été placée sous le signe du 25e anniversaire de notre Union, fondée fin 1944, dès que l'occupant nazi fut chassé du sol national.

Toutes les manifestations que nous avons organisées au cours de l'année ont été marquées par cet anniversaire.

Le banquet du 23 novembre, au Palais de la Mutualité, qui devait clôturer en quelque sorte l'année anniversaire, obtint un succès sans précédant et sa réussite a été totale. Réussite par le nombre de participants. En effet, quinze jours avant la date de la fête, nous nous sommes vus obligés d'arrêter les inscriptions ayant atteint le chiffre de 520 participants.

Réussite par le nombre et la qualité des personnalités ayant honoré et rehaussé par leur présence l'eclat de notre banquet.

Le fait que le président, René CASSIN, Prix Nobel de la Paix eût accepté de présider notre banquet et que d'éminentes personnalités soient venues en grand nombre célébrer avec nous notre 25e anniversaire prouve à quel point notre Union est considérée et estimée par le monde Ancien Combattant et par les plus larges couches de la population juive de France.

Réussite enfin par l'atmosphère de chaleureuse fraternité et d'amitié combattantes qui régnait tout au long de cette mémorable manifestation.

Tous les présents, quelles que soient leurs attaches politiques, exprimaient, avec joie, leur satisfaction et leur fierté d'appartenir à une organisation qui depuis un quart de siècle défend avec persévérance et honneur les droits légitimes des Anciens Combattants et Victimes du nazisme.

Ils exprimaient leur grande satisfaction de se retrouver parmi les frères d'armes et de souffrances et évoquaient avec émotion des souvenirs communs.

Ils exprimaient enfin leur joie de rester unis à présent comme ils le furent dans les périodes les plus sombres de leur vie.

C'est dans cette chaleureuse ambiance remplie de dignité que notre président, B. PONS, ouvrit le banquet.

Au cours du repas prirent successivement la parole notre secrétaire général, Isi BLUM, Me Etienne NOUVEAU, MM. Pierre PARAF, le sénateur-maire de Levens Joseph RAYBAUD et Paul MANET.

Notre belle fête se termina par la projection du film documentaire sur notre maison de convalescence « Les Lauriers Roses » réalisé par J. FANSTEN.

LES ALLOCUTIONS

B. PONS Président de notre Union

En ouvrant le banquet qui doit marquer solennellement le 25e anniversaire de notre Union, je voudrais tout d'abord saluer les personnalités les plus éminentes du monde combattant et des organisations juives. Les remercier d'avoir bien voulu s'associer à notre fête et rehausser par leur présence, l'éclat de notre manifestation.

Je voudrais ensuite, remercier tous nos amis et camarades d'être venus si nombreux et présenter nos excuses à tous ceux, et ils sont nombreux, qui par faute de places, ne sont pas parmi nous aujourd'hui.

En ouvrant ce banquet, nos pensées vont vers les camarades, membres actifs de notre Comité, qui ne sont pas là pour raisons de santé :

G. KENIG, vice-président ; J. HAITMAN, porte-drapeau ; A. NAJMAN, et la veuve de guerre, Mme ROSEN, ainsi qu'à tous nos adhérents malades, en leur souhaitant un prompt rétablissement.

Après avoir salué les personnalités présentes et évoqué la réception de nombreux messages, Bernard PONS continue :

Nous ressentons tous une légitime fierté d'appartenir à une organisation qui, durant un quart de siècle, a défendu efficacement les intérêts et les droits de nos adhérents et ceci, dans tous les domaines.

Notre secrétaire général, Isi BLUM, vous parlera de notre activité, de nos objectifs, de nos réalisations durant cette période.

Je lève mon verre à la prospérité de tous et à la paix dans le monde.

M. Paul MANET Président de l'U.F.A.C.

L'U.F.A.C, qui compte 50 organisations nationales, totalisant près de deux millions d'adhérents, exprime toute sa sympathie à l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs à l'occasion du 25e anniversaire de sa fondation.

C'est avec beaucoup d'attention, pour ne pas dire d'admiration que nous suivons depuis de longues années votre activité et votre persévérance dans la défense des droits des Engagés Volontaires Juifs et des victimes du nazisme.

L'U.F.A.C. a toujours été à vos côtés dans votre lutte et ceci dans tous les domaines. Elle vous a soutenu lorsque vous luttiez afin que les naturalisés anciens combattants soient considérés comme Français à part entière.

Elle vous a aidé lors des multiples difficultés que vous avez rencontrées quant à l'autorisation de créer la Maison de convalescence à Levens. Je fus particulièrement heureux d'avoir pu personnellement vous aider dans vos démarches et obtenir ainsi satisfaction.

L'U.F.A.C. a soutenu et encouragé toutes les campagnes menées contre la recrudescence de l'antisémitisme. Elle a toujours été présente à vos émouvantes cérémonies en hommage à vos héros et à vos martyrs, symbole du sacrifice de milliers de combattants juifs morts pour la France, leur pays d'adoption et pour la liberté.

Elle a toujours su apprécier votre participation à toutes les grandes luttes menées par le mouvement ancien combattant français pour la défense des droits des anciens combattants et victimes de guerre et pour l'établissement de la Paix.

En effet nous sommes menacés de plus en plus et j'attire l'attention de nos camarades déportés et pensionnés de guerre, car nous nous sommes battus pour un rapport constant et à l'heure actuelle on est en train, par une combinaison, de supprimer ce rapport constant.

D'autre part, dans le budget en première lecture, vous n'avez absolument rien. D'ailleurs nous avons demandé, et je le demande aujourd'hui au Sénateur des Alpes-Maritimes, de bien voter contre ce budget ; ce que j'ai fait dimanche dernier dans une réunion où j'étais placé à côté du président du Sénat.

Il est nécessaire que le Sénat, qui est notre rempart démocratique à l'heure actuelle, refuse ce budget pour que nous puissions tout de même donner satisfaction à tous nos camarades Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Notre inquiétude est grande en constatant la dégradation actuelle de la situation internationale dans un monde où la violence s'exerce de plus en plus.

Nous déplorons la continuation des conflits armés actuels qui risquent de dégénérer en une nouvelle guerre mondiale.

La défense de la paix à laquelle les victimes de guerre sont très attachées, est liée à la lutte pour faire triompher, entre des Etats à systèmes sociaux différents, la coexistence pacifique qui ne peut se concevoir sans le respect de l'intégrité territoriale de chaque Etat, de la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays, du droit de tous les peuples à choisir librement leur destin.

C'est sur ces principes que l'U.F.A.C a toujours recherché l'union de tous les anciens combattants et victimes de guerre pour que la paix, le bien le plus précieux de l'homme, soit efficacement préservée.

« Nulle voix n'est plus qualifiée pour s'élever en faveur de la paix que celle des hommes qui ont combattu dans les guerres » proclame la Fédération Mondiale des Anciens Combattants, fédération qui groupe aujourd'hui les organisations d'anciens combattants de 48 pays et au sein de laquelle l'U.F.A.C. apporte depuis sa création son appréciable concours.

Je vous renouvelle mes félicitations et mes meilleurs vœux, en mon nom personnel et au nom de l'U.F.A.C. Nationale.

Poursuivez votre juste combat pour la défense des droits de vos camarades et continuez avec l'ensemble du monde combattant, la lutte pour le noble idéal de la Paix.

M. Joseph REYBAUD Sénateur-Maire de Levens

Je vous apporte à mon tour, non pas comme parlementaire, mais comme maire d'un modeste village de France, mon salut le plus affectueux, le plus cordial et le plus reconnaissant.

Je peux affirmer ici que votre Association, je la connais dans ses moindres détails depuis que votre maison de convalescence s'est implantée à Levens.

C'est là la preuve que ce qui a été entrepris l'a été sous le signe de la chaleur humaine qui s'intensifie, parce que les membres de l'association ne sont pas des inconnus, vous les avez connus dans d'autres milieux et derrière des barbelés. Mais ici, chaque visage rappelle un sacrifice, une obligation pour demain qui est fondée sur l'action d'aujourd'hui : la paix avant tout et la paix par dessus tout.

Le président Manet, le président Nouveau ont évoqué cette chose abominable qui consiste après tant d'années à opposer les combattants, à les diviser ; je vous parle en tant que victime de la guerre 14-18, orphelin à 12 ans, ayant été élevé dans les voiles de deuil de ma mère, et en tant que combattant de 39-45. Je suis pour l'union des Anciens Combattants et toutes les fois que l'on vote au Parlement le budget, cette année pour la quatorzième fois ce sera des promesses, des désillusions, des déceptions, et surtout la semaine prochaine lorsque celui des Anciens Combattants viendra en discussion, je dirai : non à ce budget mais oui pour les Anciens Combattants.

Je voudrais remercier ceux qui, au nom des Alpes-Maritimes, sont venus. Flavier, le médecin de votre maison « Les Lauriers Roses » ; l'architecte Livieri ; Sapir et son épouse, qui dirigent la maison ; le représentant de Nice venu aussi vous assurer de son attachement.

Je ne terminerai pas sans vous dire pourquoi votre maison de Levens s'appelle « Les Lauriers Roses », c'est un bouquet, les lauriers de la victoire, les roses ont des épines certes mais elles représentent votre vie à tous. Des épines, beaucoup de souffrances, mais au bout de tout cela il y a la paix, et souhaitez surtout que la paix soit de par le monde et en Israël en premier lieu, car nous sommes tous des hommes de bonne volonté.

M. Pierre PARAF Président du M.R.A.P.

C'est un grand honneur de saluer l'Union des Engagés volontaires et Anciens Combattants Juifs, qui a rempli si dignement au cours d'un quart de siècle la mission qui lui était impartie. Elle a défendu les intérêts matériels de ses camarades et a participé à la création de la magnifique maison « Les Lauriers Roses », dont nous devons d'ailleurs une très grande part de gratitude à M. le sénateur-maire Raybaud.

Elle est un merveilleux et inoubliable témoignage.

Et puis, chers amis, vous avez défendu les intérêts moraux des Anciens Combattants et le but essentiel auquel nos camarades se sont sacrifiés, pour lequel nous ne cessons de combattre : la paix.

Vous savez que cette paix menacée, cette paix blessée à tous les coins du monde, du Biafra au Vietnam, comme au Proche-Orient, il nous appartient de tout faire pour essayer de la restaurer, de la stabiliser, de la consolider.

Vous savez aussi que le grand enjeu de la deuxième guerre mondiale, dont vous avez été les vainqueurs, c'est la défaite du racisme ; et c'est à ce titre, comme militant, comme président du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix, que je remercie mes camarades du concours si précieux et si efficace qu'ils ne cessent de nous apporter dans les grands combats que nous menons ensemble, combats pour qu'une condition digne, honorable, digne de la France, qu'ils aiment et qu'ils admirent, soit faite à nos frères immigrés ; combat contre l'antisémitisme que menace la résurrection de l'internationale néo-nazie qui sévit partout, dans des pays où l'on s'attendait le moins à la voir, dans des pays que leur révolution, leurs législations démentent ; et aussi même dans notre France des Droits de l'Homme, où nous sommes offensés de certains graffiti, notre France qui devrait être la moins perméable au racisme, et où malheureusement le mauvais démon laissé par l'occupation nous infeste encore.

Eh bien sur tous les plans je vous remercie, chers camarades et amis, d'abord sur le plan de la paix au Proche-Orient — et notre ami Isi Blum a dit tous les liens qui nous unissent au vaillant peuple d'Israël. Nous sommes aussi les amis des peuples arabes, mais nous ne pouvons oublier qu'il y a un peuple menacé d'extermination, obligé de combattre jour après jour pour assurer sa vie, assurer sa dignité.

Me Etienne NOUVEAU Vice-Président de l'U.F.A.C.

Avec joie et reconnaissance je prends la parole pour vous dire combien nous tenons à l'U.E.V.A.C.J.

J'ai rencontré bien souvent vos porte-paroles Isi Blum et M. Danowski et aujourd'hui M. Pons, votre président ; et ils savent les uns et les autres combien je suis près de vous pour la défense de vos droits en ce qu'ils ont de particulier, parfois malgré vous.

Il y a quelques jours, je me trouvais au théâtre Marigny — je m'excuse de cette digression — pour entendre une magnifique pièce que quelques-uns d'entre vous connaissent déjà : « Un violon sur le toit », où Rebroff élève vers le ciel ses bras lamentables en disant : « Seigneur, comme nous sommes fiers d'avoir été par vous le peuple élu, mais pourquoi n'en auriez-vous pas pu choisir un autre ? »

Il est impossible de dire : c'est vous, tout en prétendant ignorer de près ou de loin les problèmes qui assaillent votre esprit et votre vie quotidienne ; car dans nos congrès, et dans les derniers particulièrement, nous avons voté une motion, un peu courte à mon avis. Il y a deux ans, j'avais même refusé de la voter, demandant tout simplement l'application et la traduction de la décision de l'O.N.U. de 1967 pour régler cet affreux problème du Moyen-Orient.

Evidemment il faudra quand même interpréter la motion de telle manière qu'une transaction puisse être trouvée, et pas uniquement sur le dos du peuple élu, bien entendu.

C'est là la grande question. Il y a là un champ de manœuvre d'action utile.

Je connais bien, helas ! les malheurs que vous avez subis. Au lendemain de la libération, etant à l'Assemblée consultative, à peine la guerre terminée, je partais avec une délégation pour visiter les camps de concentration. J'en ai un certain souvenir, car nous avons vu là ce qu'il y a de plus affreux au monde. Et il n'est pas possible que nous ne soyons pas de cœur avec vous pour les problèmes qui vous assaillent.

Le peuple français d'ailleurs, croyez-le bien, est tout proche de vous. Quand l'autre jour Rebroff, dont je parlais tout à l'heure, a prononcé ces propos, pour la première fois, la salle a éclaté en applaudissements. Mais il en est de même chaque fois qu'actuellement de très grandes questions assaillent le peuple français.

Voyez le succès du film « Z » qui est à la vérité le drame de l'assassinat de Lambrakis. Ce spectacle affiche complet depuis des mois et des mois, parce qu'il évoque ce problème affreux de l'accession des colonels en Grèce, du meurtre et de l'injustice, car un homme innocent a été tué alors qu'il luttait pour son idéal.

Eh bien je veux simplement dire que ceux qui luttent pour un idéal seront entendus ; ils doivent l'être en haut lieu, sans aucune restriction et sans réserve.

Puisque vous m'avez demandé quelque chose, je vais à mon tour vous en demander une, je le fais au nom de M. Manet, de tous ceux qui luttent et qui sont ici les porte-paroles du monde combattant. On essaie, mes chers camarades, de nous diviser, soutenez-vous les uns les autres ; c'est la manière que vous aurez de lutter pour vos droits, pour votre idéal et pour que la France demeure fidèle à son idéal de générosité, d'humanité et de paix.

Isi BLUM Secrétaire Général de notre Union

25 années se sont écoulées. Notre Union s'est employée, dès sa fondation, à soulager la détresse de ceux qui trouvèrent leur foyer dévasté, leur famille déportée. Elle a manifesté une affection fraternelle à l'égard des veuves et des orphelins.

Elle prit part à toutes les luttes revendicatives menées par le mouvement combattant du pays ; dans ses actions pour les revendications particulières (naturalisations, pensions et indemnisations diverses pour les victimes du nazisme d'origine étrangère) ; elle a bénéficié de l'appui total du monde combattant français, et tout particulièrement de celui de l'U.F.A.C.

Notre Union a accordé une place importante au travail social et la création de la maison de convalescence « Les Lauriers Roses », qui fonctionne avec succès depuis cinq ans, a été saluée par tous comme une œuvre de première importance.

Le souvenir de nos disparus, de ceux qui donnèrent leur vie pour la France et pour la liberté, a été perpétué par le monument que nous avons érigé en leur honneur et par les cérémonies que nous organisons tous les ans pour exalter leur sacrifice.

Le livre « Au Service de la France » que nous avons édité en 1954, à l'occasion du dixième anniversaire de notre Union, a reçu un accueil enthousiaste dans tous les milieux.

Notre Union a toujours été aux côtés de ceux qui agissent contre le nazisme renaissant, contre l'antisémitisme qui se manifeste, hélas, un peu partout et contre la xénophobie.

Comme tous les Anciens Combattants, qui sont farouchement hostiles à la guerre, nous n'avons cessé de combattre pour la paix, partout où elle est menacée.

Le conflit du Proche-Orient nous préoccupe tout particulièrement.

La population israélienne compte des centaines de milliers de rescapés d'Auschwitz et d'autres camps nazis. Elle compte des Juifs qui ont été chassés de leur pays en raison de leur origine. Alors qu'Israël existe en tant qu'Etat depuis plus de 20 ans, certains pays arabes ne veulent pas reconnaître ce fait historique irréversible.

Nous souhaitons ardemment que la guerre cesse et qu'une paix juste et durable s'instaure enfin, pour le plus grand bien de tous les peuples de la région et pour Israël, qui a besoin de cette paix afin de poursuivre, dans un climat de sécurité, la construction de sa jeune patrie.

Tout au long de ce quart de siècle, notre Union s'est efforcée de traduire les aspirations les plus profondes des anciens combattants juifs et victimes du nazisme. Elle s'est employée à défendre leurs droits.

Toute l'action de notre association a toujours été animée d'un esprit de la plus large union. Groupant des personnes d'horizons politiques les plus divers et souvent opposés, nous avons toujours agi de la sorte que chacun soit à l'aise dans notre Maison.

C'est pourquoi les anciens combattants juifs, qu'ils soient communistes, socialistes, sionistes ou sans parti, sont en grande majorité groupés au sein de notre Union. Ils soutiennent toutes les initiatives et toutes les campagnes que nous entreprenons.

Le succès que nous pûmes enregistrer au cours de ce quart de siècle, et ceci dans les domaines les plus divers, nous le devons aussi, pour ne pas dire surtout, à une équipe de camarades membres du Comité, dont nombreux sont parmi les fondateurs de l'association.

Depuis 25 ans en effet, ils sont attelés à la besogne, ils sacrifient leur temps, souvent au dépens de leur santé, pour la cause de l'ancien combattant et victime de guerre.

Ils méritent, tous, notre reconnaissance.

Aux femmes de nos camarades, qui manifestent depuis toujours une compréhension exemplaire pour l'activité militante de leur époux, nous adressons nos plus vifs remerciements.

Remercions aussi, à l'occasion de notre fête, tous les membres de notre Union qui, depuis 25 ans, ont à maintes reprises et souvent dans des circonstances particulièrement difficiles, manifesté, de diverses manières, leur attachement et leur fidélité à notre Union.

Restons tous unis, afin d'agir avec tous les combattants de la paix pour qu'il n'y ait plus jamais de guerre, afin qu'il n'y ait plus jamais d'autres anciens combattants.

Les Anciens des « Lauriers Roses » se retrouveront à leur fête dimanche 22 mars à 15 heures, salle de l'Entrepôt, rue Yves-Toudic.

Retenez la date du 12 avril

pour l'Assemblée Générale qui aura lieu dans la salle des fêtes de la Mairie du 11e Arrt. (Place Voltaire)

« Fonds UEVACJEA. Paris_CDJC_Mémorial de la Shoah »

Février 1970 p. 5

Ce que vous devez savoir

TAUX TRIMESTRIELS DES PENSIONS au 1er octobre 1969

Point à 9,33 Fr.

INVALIDES AU-DESSUS DE 80 %

DEGRE D'INVALIDITE	PENSIONS PRINCIPALES	ALLOCATIONS AUX GRANDS INVALIDES — Numéros 1, 2, 3, 4	N° 5	N° 5 bis (1)	N° 6	STATUT DES G.M. (Art. 36 ou 37)	TOTAL (*)
85 %	842,04	298,56	.....	.....	.....	—	1.140,60
85 % avec statut	»	149,28	.....	.....	.....	466,50	1.457,82
90 %	858,36	359,21	.....	.....	.....	—	1.217,57
90 % avec statut	»	179,61	.....	.....	.....	699,75	1.737,72
95 %	863,03	475,83	.....	.....	.....	—	1.338,86
95 % avec statut	»	237,92	.....	.....	.....	933,00	2.033,94
100 %	867,69	597,12	.....	.....	.....	—	1.464,81
100 % avec statut	»	298,56	.....	.....	.....	1.166,25	2.332,50
100 % + ARTICLE 16 (SURPENSION)							
A partir de cette ligne, les montants sont établis avec le statut G.M. par pourcentage d'invalidité. En déduire ce dernier si l'on n'en bénéficie pas ou lui substituer le statut par nature d'invalidité:							
100 % + 1 degré	905,01	.....	1.259,55	.....	.....	492,16	2.656,72
100 % + 2 degrés	942,33	.....	1.266,55	.....	.....	543,48	2.752,35
100 % + 3 degrés	979,65	.....	1.273,55	.....	.....	594,79	2.847,99
100 % + 4 degrés	1.016,97	.....	1.280,55	.....	.....	646,11	2.943,62
100 % + 5 degrés	1.054,29	.....	1.287,54	.....	.....	697,42	3.039,25
100 % + 6 degrés	1.091,61	.....	1.294,54	.....	.....	748,74	3.134,88
100 % + 7 degrés	1.128,93	.....	1.301,54	.....	.....	800,05	3.230,52
100 % + 8 degrés	1.166,25	.....	1.308,54	.....	.....	851,37	3.326,15
100 % + 9 degrés	1.203,57	.....	1.315,53	.....	.....	902,68	3.421,78
100 % + 10 degrés	1.240,89	.....	1.322,53	.....	.....	954,00	3.517,41
Par degré en plus	37,32	.....	7,00	.....	.....	51,32	—
100 % + ARTICLE 18 (TIERCE PERSONNE)							
100 %	1.084,62	.....	.....	3.202,53	.....	818,71	5.105,85
100 % + ARTICLE 16 (SURPENSION) + ARTICLE 18 (TIERCE PERSONNE)							
100 % + 1 degré	1.131,27	.....	.....	3.202,53	116,63	888,69	5.339,10
100 % + 2 degrés	1.177,92	.....	.....	»	233,25	912,01	5.525,70
100 % + 3 degrés	1.224,57	.....	.....	»	349,88	935,34	5.712,30
100 % + 4 degrés	1.271,22	.....	.....	»	466,50	958,66	5.898,90
100 % + 5 degrés	1.317,87	.....	.....	»	583,13	981,99	6.085,50
100 % + 6 degrés	1.364,52	.....	.....	»	699,75	1.005,31	6.272,10
100 % + 7 degrés	1.411,17	.....	.....	»	816,38	1.028,64	6.458,70
100 % + 8 degrés	1.457,82	.....	.....	»	933,00	1.051,96	6.645,30
100 % + 9 degrés	1.504,47	.....	.....	»	1.049,63	1.075,29	6.831,90
100 % + 10 degrés	1.551,12	.....	.....	»	1.166,25	1.098,61	7.018,50
Par degré en plus	46,65	.....	.....	»	116,63	23,33	—
(1) Sans changement sauf pour les aveugles, biamputés, paraplégiques : 3.414,78							
100 % + ARTICLE 16 + DOUBLE ARTICLE 18							
Cas avec 9 degrés	2.407,14	.....	.....	3.202,53	2.915,63	1.402,30	9.927,59
Cas avec 10 degrés	2.481,78	.....	.....	3.202,53	2.915,63	1.402,30	10.002,23
Par degré en plus	74,64	.....	.....	»	116,63	23,33	—

(*) Dans cette colonne, le lecteur peut, en additionnant les différents éléments de la pension, trouver une différence de 1 ou 2 centimes avec le total annoncé. Il ne s'agit pas d'une erreur, cela provient uniquement du fait de l'arrondissement des centimes lorsque le montant annuel de l'accessoire n'est pas divisible par 4.

Retraite du Combattant

à compter du 1er octobre 1969
Taux entier (33 points) 307,92 F
Pour les A.C. ne bénéficiant pas de l'indice 33 : **35 F par an.**

Notre permanence concernant la retraite

Nous rappelons que depuis quelques mois fonctionne une permanence à notre siège pour conseiller et éventuellement constituer le dossier de demande de retraite des vieux.

Cette permanence, assurée par un spécialiste, a lieu tous les mercredis, à partir de 15 heures, sur rendez-vous. Elle est réservée EXCLUSIVEMENT aux membres de notre Union.

PENSIONS TAUX DE SOLDATS

Pourcentages compris entre 10 et 80 % (inclus)

INVALIDITE	
10 %	97,97
15 %	146,95
20 %	195,93
25 %	244,92
30 %	331,22
35 %	387,20
40 %	440,85
45 %	496,83
50 %	550,47
55 %	606,45
60 %	662,43
65 %	718,41
70 %	774,39
75 %	830,37
80 %	886,35

ASCENDANTS	AVANT 65 ANS	A PARTIR DE 65 ANS
Pension entière	466,50	513,15
Demi-pension	233,25	256,58
Pension pour ascendants dont un de 65 ans et un n'ayant pas 65 ans	489,83	
Majoration pour enfant décédé en sus	93,30	

VEUVES ou ORPHELINS TOTAUX

TAUX DE SOLDATS

NORMAL	1.067,12
REVERSION	711,42
SPECIAL	1.422,83
MAJORATION pour les bénéficiaires de l'article 52/2 du Code des pensions	326,55

Carte des déportés et d'Internés Résistants

Par arrêté du ministre des Anciens Combattants, la validité des cartes de déportés et d'internés résistants et politiques est prolongée jusqu'au 1er janvier 1972.

LES PRETS SOCIAUX de l'Office National des A. C. et V. G.

L'Office national des A.C. et V.G. a institué un système de prêts dits « sociaux ».

MONTANT MAXIMUM DU PRET :

1 500 F remboursables en 18 mois par 6 trimestrialités égales et ne comportant pas d'intérêts.

BENEFICIAIRES ET OBJET DU PRET :

Ces prêts, réservés aux ressortissants de l'Office (anciens combattants, pensionnés, anciens P.G., etc., veuves de guerre, même remariées, pupilles de la nation, orphelins de guerre, etc.). dont les ressources sont habituellement suffisantes mais qu'un événement imprévu ou des circonstances exceptionelles viennent de placer devant d'incontestables difficultés, par exemple : retard dans le paiement des pensions, maladie, accident, changement de situation, de domicile, etc, les moyens immédiats de faire face à ses besoins et à ceux de sa famille.

En ce qui concerne les orphelins de guerre, l'âge limite est de 35 ans (plus durée du service militaire et de guerre).

CONSTITUTION DU DOSSIER :

Les formalités sont simplifiées au maximum en vue de la rapidité de l'intervention. Le postulant remplit seulement une demande sur un imprimé spécial que lui délivre le Service départemental des anciens combattants et victimes de guerre de sa résidence. Il est aussitôt procédé à une enquête sérieuse concernant la situation de l'intéressé, les garanties matérielles et morales qu'il représente et justifiant l'avance exceptionnelle demandée.

DECISION DE PAIEMENT :

Le Conseil départemental se prononce sur les dossiers qui lui sont soumis. Le paiement est ensuite effectué directement par le Service départemental.

RECOURS :

Il peut être fait appel d'une décision de rejet dans le mois de la notification de celui-ci.

Engagement de remboursement : Les emprunteurs souscrivent en quatre exemplaires un engagement de remboursement. Les dates des échéances sont fixées, s'il y a lieu, compte tenu des dates de paiement des pensions.

Croix de Guerre avec Médaille des Evadés

Certains de nos camarades nous ont posé la question de savoir s'il existe une forclusion quelconque pour la révision des dossiers Médaille des Evadés.

En effet, certains ont obtenu cette dite médaille, mais n'ont pas fait état de la réussite de leur dernière évasion, d'où ils seraient désireux de savoir s'il est possible à l'heure actuelle de faire réviser leur dossier pour une attribution de Croix de Guerre.

a) *Il n'existe pour l'instant aucune forclusion pour une révision des dossiers de Médaille des Evadés.*

Toutefois, nous tenons à rappeler à nos camarades que beaucoup d'anciens dossiers « Evadés » archivés ont disparu dans l'Incendie qui a détruit une partie des greniers du ministère de la Guerre.

b) *Pour prétendre à une Croix de Guerre accompagnant la Médaille des Evadés, il faut :*

— Avoir repris le combat après évasion soit dans les F.F.L. et pouvoir fournir un certificat d'appartenance aux F.F.I. ou une pièce militaire pour les F.F.L.

A quel âge bénéficierez-vous de la Retraite du Combattant

L'article 60 de la loi du 23 décembre 1960 précise que la Retraite du Combattant n'est accordée qu'à 65 ans aux anciens combattants de la guerre 1939-1945, titulaires de la carte, au taux annuel de 35 F.

Mais il y a des dérogations. En effet :

Si un A.C.P.G. bénéficie du Fonds National de Solidarité, au lieu de 35 F, il percevra annuellement 226 F. Il suffira qu'il joigne à sa demande de retraite du combattant l'attestation délivrée par l'organisme qui a accordé cet avantage social.

Egalement, si l'A.C.V.G. est titulaire d'une pension d'au moins 50 %, il percevra annuellement 226 F au lieu de 35 F. Il suffira qu'il joigne à sa demande de retraite une copie certifiée conforme de sa notification de pension.

Les explications énoncées ci-dessus concernent les A.C.P.G. qui ont atteint l'âge de 65 ans.

Les A.C.P.G. peuvent-ils bénéficier de la retraite du combattant avant l'âge de 65 ans ?

Oui ; à 60 ans, sous certaines conditions :

1° S'ils sont titulaires d'une pension militaire d'invalidité d'au moins 50 % et également bénéficiaires : de l'allocation aux vieux travailleurs salariés, ou d'une pension vieillesse, ou de l'aide spéciale aux personnes âgées, ou de l'aide sociale aux aveugles et grands infirmes.

2° S'ils bénéficient du Fonds National de Solidarité.

Dans ces deux cas, la retraite du combattant est accordée à partir de 60 ans et aux taux de 266 F.

Les ayants droit bénéficiant d'une pension de 50 % au moins du Fonds National de Solidarité, etc., devront joindre les documents justificatifs à leur demande.

>> Fonds UEVACJEA, Paris_CDJC_Mémorial de la Shoah <<

אונזער ווילן

אָרגאַן פון פאַרבאַנד פון די געוו. יידישע פראָנט=קעמפער

דאָס אָפּגעשלאָסענע יובילײ-יאָר און די אַלגעמײנע פאַרזאַמלונג

אונדזער צענטראַל־קאָמיטעט האָט באַשלאָסן צו רופן די היי־יאָריקע אַל־געמיינע פאַרזאַמלונג דעם 12־טן אַפּ־ריל 10 פרי אין די זאַלן פון דער מע־רי פון 11־טן אַראָנדיסמאַן (פּלאַס וואָלטער).

די אַלגעמיינע פאַרזאַמלונג וועט אויסהערן אַ באַריכט און אָפּשאַצן די טעטיקייט פון פאַרבאַנד פאַרן יאָר 1969, וואָס איז פון אָנהויב ביזן סוף געשטאַנען אונטערן צייכן פון 25 יאָר עקזיסטענץ פון פאַרבאַנד.

שוין די יערלעכע אַלגעמיינע פאַר־זאַמלונג, פון פאַריקן יאָר, וועלכע איז פאָרגעקומען אין חודש מערץ אין די זאַלן פון דער מערי פון 10־טן אַראָנ־דיסמאַן, האָט געטראָגן אַ באַזונדערס פייערלעכן כאַראַקטער. די צאָל אָנ־וועזנדיקע האָט ווייט איבערגעשטיגן די צאָל פון די פריערדיקע פאַרזאַמ־לונגען און איר פאַרלויף איז געווען ביז גאָר יום־טובדיק. די אָנוועזנדיקע האָבן אַרויסגעוויזן דורך זייער האַל־טונג אויף ווי ווייט דער פאַרבאַנד איז זיי צום האַרצן. דער מאַניפעסט, וועל־כער אַנטהאַלט דעם פּראָגראַם פון פאַרבאַנד און די אויפגאַבן, וואָס שטעלן זיך פאַר אים אין דער ווײַ־טערדיקער טעטיקייט לטובת די יידי־שע קאָמבאַטאַנטן, איז איינשטימיק אָנגענומען געוואָרן.

אַלע אונטערנעמונגען, ווי די יער־לעכע טאָמבאָלאַ, דער פילם־אָוונט פון חודש יוני אין קאַזינאָ סען־מאַרטען, די אָנדענק־צערעמאָניע אויף באַניע, דער ניי־יאָר־באַל, זיינען אַדורך מיט דערפאָלג.

מיטן איינצאָלן פון אַ מיליאָן אַלטע פראַנקן האָט דער פאַרבאַנד דער־גרייכט די צאָל פון 10 טויזנט בוי־מער, פאַרפלאַנצנדיק אַזוי אַרום אַ וואַלד אין ישראל אויפן נאָמען פון אונדזער אָרגאַניזאַציע

דער קולמינאַציע־פונקט אָבער פון די פייערונגען פון 25 יאָריקן יובילײ איז דערגרייכט געוואָרן מיטן גראַנ־דיעזן באַנקעט, וואָס איז פאָרגעקומען דעם 23־טן נאָוועמבער אין זאַל פון „מיטיאַליטע".

די הונדערטער אָנוועזנדיקע מיט־גלידער, די צענדליקער און צענדלי־קער איינגעלאַדענע פּראָמינענטע פערזענלעכקייטן, יידישע ווי נעשט־יידישע, האָבן אויסגעדריקט זייער סימפּאַטיע און זייער אויפריכטיקע אָנערקענונג דעם קאָמבאַטאַנטן־פאַר־באַנד, וועלכער האָט אויף אַזאַ ווער־דיקן אופן אָפּגעמערקט די יובילײ־דאַטע.

די גאַנצע יידישע פּרעסע האָט גע־שריבן וועגן דער פייערונג און אין גרעסטן טייל זיך וואַרעם אָפּגערופן און אונטערגעשטראָכן ביי דער גע־לעגנהייט די קראַפט פון דער אָרגאַ־ניזאַציע, איר איינהייט־כאַראַקטער, איר פּאָפּולאַריטעט און אירע פּילצאָ־ליקע רעאַליזאַציעס אַזוי גוט אויפן געביט פון דער פאַרטיידיקונג פון די רעכט פון די קריגס־־קרבנות, ווי אויפן געביט פון סאָציאַלער הילף.

אין די רעדעס, וואָס זיינען דאָרט געהאַלטן געוואָרן, איז געקומען צום אויסדרוק די באַטייליקונג פון יידישן קאָמבאַטאַנטן־פאַרבאַנד אין די קאַמ־פן און אַקציעס קעגן אַנטיסעמיטיזם, קעגן נעאָ־נאַציזם, פאַר שלום אין וויעטנאַם.

באַזונדערס איז אונטערגעשטראָכן געוואָרן די באַאומרואיקונג פון די גע־וועזענע יידישע קאָמבאַטאַנטן צוליב דעם ישראל־אַראַבישן קאָנפליקט און עס איז געברענגט געוואָרן צום אויסדרוק דער ווונטש פון אַ פּאָליטי־שער לייזונג אין די אינטערעסן פון אַלע פעלקער און פון דער יידישער מדינה, וואָס נייטיקט זיך אין שלום און אין זיכערקייט, בכדי פאַרצוזעצן איר אויפבוי־ווערק.

אין דעם אָנגעצייכנטן פּלאַן איז אויך געווען, ווי באַקאַנט, פאַרויסגע־זען אַ ספּעציעלע אויסגאַבע פון „אונ־דזער ווילן", אין אַ מאַגאַזין־פאָרמאַט פון אַן ערך 120 זייטן, אין פראַנצוי־זיש און אין יידיש, וואָס זאָל אָפּשפּיג־לען די 25־יאָריקע טעטיקייט פון פאַרבאַנד. אָבער נישט נאָר דאָס. די איניציאַטאָרן פון דאָזיקן פּראָיעקט האָבן זיך אויך געשטעלט פאַר אַן אויפגאַבע צו ווידמען אַ גרעסערן פּלאַץ זכרונות און גביית עדות, וואָס זאָל אָפּשפּיגלען דעם אָנטייל פון די יידישע איינגעוואַנדערטע אין פראַנק־רייך, אין אַלע פאַזעס פון קאַמף קעגן היטלעריזם אויף די פראָנטן פון 1939 —40, אין דער ווידערשטאַנד־באַוועגונג, אין די לאַגערן אא"וו.

די צאָל און קוואַליטעט פון די צו־געשיקטע מאַטעריאַלן האָבן איבער־געשטיגן אונדזערע דערוואַרטונגען. דער צענטראַל־קאָמיטעט פון פאַר־באַנד האָט דעריבער באַשלאָסן, אַז די אויסגאַבע זאָל דערשיינען אין דער פאָרם פון אַן אַלמאַנאַך.

די דאָזיקע אויסגאַבע ווערט צוגע־גרייט און עס איז צו האָפן, אַז זי וועט מיט זיך פאַרשטעלן אַ נייעם דאָקו־מענט פאַר די געשיכטע־פאַרשער, וואָס וועלן זיך אינטערעסירן מיט אונדזער עפּאָכע און מיט די ליידן און קאַמפן פון די יידישע מאַסן בעת דער לעצטער מלחמה.

דאָס אָפּמערקן, דורך די אויבנדער־מאָנטע איניציאַטיוון, די 25־יאָריקע עקזיסטענץ פון יידישן קאָמבאַטאַנטן־פאַרבאַנד דאַרף זיין אַ סטימול פאַר אַלע טוער און פריינט פון פאַרבאַנד, ווייטער פאַרצוזעצן, מיטן זעלבן דיי־נאַמיזם, מיט דער זעלבער עקשנות, דעם קאַמף, אַדורכגעדרונגען מיט דער פּערמאַנענטער זאָרג ווי צום־בעסטן צו דינען די אינטערעסן פון די געוועזענע קעמפער קעגן נאַציזם.

איזי בלום

קעגן איינזייטיקן עמבאַרגאָ

דעם 21טן יאַנואַר האָט אונדזער פאַרבאַנד פאַרעפנטלעכט פאָלגנדיקע רעזאָלוציע אין שייכות מיטן פראַנצוי־זישן עמבאַרגאָ:

„דער פאַרבאַנד פון די געוועזענע יידישע פרייוויליקע און פראַנט־קעמ־פער פון דער פראַנצויזישער אַרמיי, אויסדריקנדיק די געפילן פון אַלע די, וועלכע האָבן געקעמפט קעגן נאַציזם, פאַר דער פאַרטיידיקונג פון פראַנק־רייך און פאַר דער פרייהייט; באַזאָרגט מיטן אויפהאַלטן דעם שלום אויף דער וועלט און מיט דער עקזיסטענץ פון מדינת ישראל, האָט שטענדיק אונ־טערגעשטיצט אַלע איניציאַטיוון, וואָס האָבן געצילט איינצושטעלן דעם שלום אויפן מיטלען מזרח.

„באַאומרואיקט צוליב דעם וואָפן־געיעג אין דער דאָזיקער געגנט און מיט דער איינזייטיקער אָנווענדונג פון עמבאַרגאָ מצד פראַנקרייך, וואָס פאַר־שאַרפט די סיטואַציע, וועלכע איז שוין גענוג געפערלעך, פאַרלאַנגט דער פאַרבאַנד, אַז פראַנקרייך, וואָס געניסט פון אוניווערסאַלן פּרעסטיזש, זאָל מאַכן אַלע אָנשטרענגונגען, בכדי דער ישראל־אַראַבישער קאָנפליקט זאָל ווערן רעגולירט אויף אַ פריד־לעכן אופן און אין די אינטערעסן פון אַלע פאַראינטערעסירטע פעלקער".

ב. פאַנס און איזי בלום, פּרעזי־דענט און גענעראַל־סעקרעטאַר פון אונדזער פאַרבאַנד, זיינען אויפגענו־מען געוואָרן דעם 6־טן פעברואַר דורכן פּרעזידענט פון „אופּאַק", פאָל מאַנע.

די דעלעגאַציע פון פאַרבאַנד האָט איבערגעגעבן דעם פּרעזידענט פון „אופּאַק" וועגן דער באַאומרואיקונג פון די געוועזענע קאָמבאַטאַנטן אין שייכות מיט דער דאָזיקער פראַגע.

די דעלעגאַציע האָט אינפאָרמירט דעם „אופּאַק"־פּרעזידענט וועגן דער רעזאָלוציע, וואָס איז פאַרעפנטלעכט געוואָרן דורכן פאַרבאַנד דעם 21־טן יאַנואַר, ווו עס קומט צום אויסדרוק די באַאומרואיקונג פון די געוועזענע יידישע פראַנט־קעמפער קעגנאיבער דעם וואָפן־געיעג אויפן נאָענטן מזרח און וואָס זאָגט זיך אַרויס קעגן איינ־זייטיקן עמבאַרגאָ פון דער פראַנצוי־זישער רעגירונג, וועלכע קאָן בלויז דערווייטערן די פּערספּעקטיוון פון שלום צווישן ישראל און אירע שכנים.

דער פּרעזידענט פאָל מאַנע האָט אַרויסגעוויזן פיל פאַרשטענדעניש צו דעם ענין, וואָס איז פאַר אים אָוועקגעשטעלט געוואָרן, ער האָט אונטערגעשטראָכן, אַז דער „אופּאַק" האָט זינט דער 6־טאָגיקער מלחמה מערערע מאָל גענומען אַ קלאָרע שטע־לונג, וואָס איז לטובת דעם שלום און דער זיכערקייט פאַר ישראל און פאַר אַלע פעלקער פון דער געגנט.

ער האָט צוגעזאָגט ביי דער נאָענט־סטער געלעגנהייט אָוועקצושטעלן, אין הסכם און אין איינקלאַנג מיט דער אָריענטאַציע פון דער גרויסער קאָמ־באַטאַנטן־באַוועגונג, פאַר די אָנפירנ־דיקע אינסטאַנצן דעם אַזוי וויכטיקן פּראָבלעם פאַרן שלום אויף דער וועלט.

אונדזער יערלעכע

אלגעמײנע פארזאמלונג

זונטיק, דעם 12־טן אפריל 10 פרי

אין די זאלן פון דער מערי

פון 11־טן אראנדיסמאן (פלאס וואלטער

אויף דער טאָג־אָרדענונג

1) טעטיקייט־באַריכט
2) פינאַנציעלער באַריכט
3) דיסקוסיע
4) וואַלן פון נייעם קאָמיטעט

די מיטגלידער פון פאַרבאַנד, וועלכע ווילן אַריין אין דער פאַרוואַלטונג ווערן געבעטן צוצושיקן זייער קאַנדידאַטור שפּעטעסטנס ביזן 31־טן מערץ 1970.

וועגן קאמבאטאנטן-רעטרעט

אַלע קאָמבאַטאַנטן, וואָס האָבן דער־גרייכט די עלטער פון 65 יאָר, האָבן דאָס רעכט צו געניסן פון דער קאָמ־באַטאַנטן־רעטרעט.

די פאָרמולאַרן אין דער פראַגע גע־פינען זיך אין אונדזער ביוראָ, 58, רי די שאַטאָ ד'אָ, ווו אַלע פאַראינטערע־סירטע קאָנען באַקומען די נויטיקע אינפאָרמאַציעס און הילף ביים דער־לעדיקן די פאָרמאַליטעטן.

ווי באַוווסט, איז די ביוראָ פון פאַרבאַנד טעטיק יעדן טאָג, אויסער שבת און זונטיק, פון 14 ביז 18 אַזייגער.

אונדזער 25-טער נאכט-באל אדורך מיט דערפאלג

אונדזער הייאָריקער נאַכט־באַל איז פאָרגעקומען אין אַ מאָמענט ווען פאַ־ריז האָט אַדורכגעמאַכט די שווערע גריפּע און עס האָט געדראָט, אַז דער יום־טוב זאָל נישט געלונגען. ווען מען נעמט אין באַטראַכט אויך, אַז אַלץ אַ גרעסערע צאָל יוגנט־לעכע פאָרט אויף ווינטער־ספּאָרט, און אַז פיל פון אונדזערע מיטגלידער נוצן אויס די פאָר יום־טוב־טעג אַרויסצופאָרן אויף אָפּרו, דאַרף מען פעסטשטעלן, אַז טראָץ די אַלע שווע־ריקייטן איז דער באַל געווען אַ דער־פאָלגרייכער.

די צוויי פאָטאָס ווייזן אַ טייל פון סאַלאָן, ווו די יוגנט האָט געטאַנצט אונטער די קלאַנגען פון דזשאַז־אָר־קעסטער און פון גרויסן זאַל, ווו עס האָבן זיך פאַרווײַלט די מיטגלידער און פריינט פון פאַרבאַנד.

אונדזער פארבאנד וועט אנטײלנעמען אין אלוועלטלעכן צוזאמענפאר אין ישראל פון יידישע קאצעטלער און אנטי-נאצי-קעמפער

ענטפערנדיק אויף דער איינלאַדונג פון אָרגאַניזיר־קאָמיטעט פון די אַנ־טי־נאַצי־קעמפער און געוועזענע דע־פּאָרטירטע אין ישראל, האָט אונדזער פאַרבאַנד באַשלאָסן אָנטיילצונעמען אין אַלוועלטלעכן צוזאַמענפאָר פון יידישע קאַצעטלער און קעמפער קעגן נאַציזם, וועלכער וועט פאָרקומען אין ירושלים אין די טעג פון 8—13 מערץ 1970.

די דעלעגאַציע פון פאַרבאַנד וועט זיין אָנגעפירט דורכן פּרעזידענט ב. פאַנס.

די דעלעגאַציע פון פאַרבאַנד וועט כע ווילן זיך באַטייליקן אין דער דע־לעגאַציע דאַרפן זיך ווענדן ווי צום־שנעלסטן אין אונדזער ביוראָ, ווו זיי וועלן באַקומען אַלע נויטיקע אינפאָר־מאַציעס.

דער צוזאַמענפאָר ווערט אָרגאַניזירט דורך יד־ושם (אינסטיטוט צום אָנ־דענק פון אומקום און גבורה) ביי דער צוזאַמענאַרבעט פון אַלע פאַרבאַנדן פון די מלחמה־וועטעראַנען און פון די פּאַרטיזאַנער, קעמפער און קאַ־צעטלער אין ישראל.

אין אויפרוף, וואָס איז אַרויסגעגעבן געוואָרן אין צוזאַמענהאַנג מיטן צו־זאַמענפאָר ווערט געזאָגט צווו"א:

„דער הויפּט־ציל פון דער געפּלאַנ־טער קאָנפערענץ איז צונויפצו־ברענגען מארבע פנות העולם צום 25־טן יאָרטאָג נאָכן נצחון איבער היטלער־דייטשלאַנד טויזנטער געטאָ־קעמפער, קאַצעטלער און פאַרטיזאַ־נער, על־פּי־נס געראַטעוועטע פון בונ־קערס און קאַצעטן, כדי צו דערמאָנען און וואָרענען די וועלט נישט צו דער־לאָזן צו קיין נייער אויפוואַכונג פון נאַציזם און אַנטיסעמיטיזם אין וועל־כער נישט איז פאָרם אָדער קאָליר ער זאָל זיך נישט שלייערן".

<< Fonds UEVACJEA, Paris_CDJC_Mémorial de la Shoah >>

דאס לעבן פון אונדזער אפרו-הויז "לאריע ראז„

דערפאלגרייכע פאַרזאַמלונג פון געוועזענע „אין לעווענס

דער פאַרזאַמלונג־זאַל אויף 58 רי שאַטאָ ד׳אָ איז געווען צו קליין אַריינצונעמען די גרויסע צאָל מענטשן, יידן און נישט־יידן, וואָס זיינען געקומען דעם 22־טן נאָוועמבער אויף דער אַלגעמיינער פאַרזאַמלונג פון די געוועזענע קאָנוואַלעסצענטן אין לעווענס, וועלכע איז פאָרגעקומען ביי דער אַנוועזנהייט פון דירעקטאָר פון אַפּרו־הויז, סאַפּיר און זיין פרוי.

אין זאַל האָט געהערשט אַ פריינטשאַפט־שטימונג, מ׳האָט לעבעדיק געשמועסט, דערמאָנט זיך וועגן די אַנגענעמע שעהן, וועלכע אַ סך האָבן פאַרבראַכט צוזאַמען אין לעווענס. עס איז געווען רירנדיק צו זען, ווי מענטשן פון פאַרשידענע נאַציאָנאַליטעטן און ראַסן, וואָס האָבן זיך נישט געקענט פאַר זייער קומען אין „לאַריע ראָז״, קושן זיך נאָך עטלעכע מאָנאַטן זיך נישט זען. דאָס איז געווען אַ באַווייז פון דער ברודערלעכער אַטמאָספער, וועלכע הערשט אין אונדזער אַפּרו־הויז.

די אַלגעמיינע פאַרזאַמלונג האָט געעפנט דער געוועזענער פרעזידענט פון „אַמיקאַל״, בלאַנשע, וועלכער האָט געפירט דעם פאַרזיץ. דער וויצע־פרעזידענט, פרידמאַן, האָט אָפּגעגעבן דעם טעטיקייט־באַריכט פון קאָמיטעט.

סאַפּיר האָט זיך ספּעציעל אָפּגעשטעלט אויף דער פראַגע פון די בויענדיקע זיך איינצל־צימערן, וועלכע וועלן פאַרבעסערן די אַפּרו־מעגלעכקייטן פון די קאָנוואַלעסצענטן און דער נוצלעכקייט פון „אַמיקאַל״, כדי אויפצוהאַלטן און אַנטוויקלען די פריינטשאַפט צווישן די געוועזענע קאָנוואַלעסצענטן.

די פאַרזאַמלונג האָט באַשלאָסן פאַרצוזעצן די טראַדיציע פון די פריערדיקע יאָרן און שיקן אַ קאַדאָ פאַר יעדן קאָנוואַלעסצענט, וואָס וועט זיך געפינען אין די ניי־יאָר־טעג אין „לאַריע ראָז״.

דער צוזאַמענשטעל פון ניי־אויסגעוויילטן קאָמיטעט איז פאָלגנדיקער: בלאַנשע — ערן־פרעזידענט; בלאַ — פרעזידענט; פרידמאַן — וויצע־פרעזידענט; בריפאַ — גענעראַל־סעקרעטאַר; מילנער — קאַסירער; אוריעוויטש — וויצע־קאַסירער; ראַדזינסקי — פינאַנץ־קאָמיסיע; שטולמאַכער און פיש — סאָציאַלע קאָמיסיע; קאַסטראָ און סימכאָוויטש — „קאָמיסיאָן דע לואַזיר.״

י. אוריעוויטש

ארבעטן פאר נייע איינצל־צימערן כמעט פארענדיקט

איינער פון די פּראָבלעמען, וואָס באַשעפטיקן די אָנפירונג פון יידישן קאָמבאַטאַנטן־פאַרבאַנד, זינט דאָס דערעפענען פון אַפּרו־הויז אין לעווענס, איז די נישט גענוגנדיקע צאָל פון איינצל־צימערן. ביז איצט זענען געמאַכט געוואָרן געוויסע אויסבעסערונגען אין דער הינזיכט. אָבער עס איז נאָך אַלץ נישט געווען גענוג אין פאַרגלייך צו דעם אַלגעמיינעם פאַרלאַנג.

נאָך לאַנגע באַמיאונגען איז דעם פאַרבאַנד געלונגען צו באַקומען אַ סובווענציע פון דער פאַרזיכערונגס־קאַסע, וואָס וועט טיילוויז דעקן די נייע אויסגאַבן פון קנאַפּע 14 מיליאָן אַלטע פראַנקן. אָבער מיט די אַרבעטן וועלכע וועלן פאַרשאַפן אַכט איינצל־צימערן וועט דער פּראָבלעם פולשטענדיק ווערן געלייזט.

אַזוי אַרום וועלן די קאָנוואַלעסצענטן נאָך מער קענען געניסן פון דעם קאָנפאָרט אין „לאַריע ראָז״, וואָס פונקציאָנירט כסדר אויף אַ מוסטערהאַפטן אופן.

קאנוואלעסצענט חיים שאפירא שרייבט:

טייערע חברים,

אַ דאַנק, אַ גרויסן דאַנק אייער פאַרבאַנד, וואָס אַנטוויקלט אויפן סאָציאַלן געביט אַזאַ וווּנדערבאַרע טעטיקייט.

אַ לויב, אַ גרויסן לויב „לע לאַריע־ראָז״, וועלכן איר האָט אָנפאַרטרויט אַזאַ ערלעכן, פּעאיקן, דינאַמישן דירעקטאָר.

עס איז אַ יש פון אַ גרויסן פּאָליטישן, סאָציאַלן, קולטורעלן באַדייט פונעם פּראָגרעסיוון יידישן יישוב, אָבער אויך פון פראַנקרייך, וועלכער דאַרף נאָך מער אויסגעבעסערט, אויסגעברייטערט און פאַרפילפאַכט ווערן.

„לאַריע ראָז״ איז טאַקע אַן אַפּרו־הויז, אָבער דער אַפּרו איז נישט קיין מאָנאָטאָנער, נאָר פאַרבונדן מיט אַ פאַרשידנפאַרביקער טעטיקייט, וואָס מאַכט דעם אַפּרו אָנגענעם.

ניי־יאר אין „לאריע ראז"

דאָס מאָל בין איך געקומען קיין לעווענס דעם 17־טן דעצעמבער. איך האָב באַלד דערפילט אַ פיבערהאַפטע אַטמאָספער. די קאָנוואַלעסצענטן האָבן זיך געגרייט אויפצונעמען פייערלעך דאָס יאָר 1970.

דעם 24־טן דעצעמבער אין דער פרי איז פאָרגעקומען אַן אומזיסטע עקסקורסיע קיין ניס און מאָנטאָן.

דעם טאָג האָבן מיר געגעסן מיטאָג שפּעטער. אַלע זיינען געקומען צום טיש אין יום־טובדיקע קליידער. מיר האָבן אַדורכגעפירט אַ זאַמלונג צו קויפן געשאַנקען פאַרן הויז אי נוצלעכע, אי וואָס זאָלן אים פאַרשענערן: צוויי שיינע וואַנד־זייגערס, אַ טראַנזיסטאָר; דער מאָלער סיומאָנאָ האָט געשאָנקען אַ ספּעציעל צו דער געלעגנהייט געמאָלענע צייכענונג.

אויף צומאָרגנס האָבן מיר געהאַט אַ פיינעם מיטאָג־מאָלצייט ביי אַ יום־טובדיקער שטימונג מיט געזאַנג און אַנעקדאָטן.

נאָכמיטאָג האָבן מיר געהאַט געסט: ח. י. גאָלדשטיין מיט זיין פרוי, וואָלדעמאַר און צפּורקע גוטניק, מישעל ליאַ מיט זיין פרוי, ראַשעל פון ניס און אַ געוויסע צאָל פרויען מיט אַ באַזוך צו זייערע מענער.

דאָס נייע יאָר האָבן מיר דאָס מאָל באַגריסט אויסער דעם הויז, אין אַ רעסטאָראַן פון לעווענס. מיר האָבן געזונגען און זיך פאַרווילט ביז שפּעט ביינאַכט. עס איז פאַרגעלייענט געוואָרן די ניי־יאָר־באַגריסונג פון פאַרבאַנד.

צומאָרגנס, צום פייערלעכן מיטאָג, איז אויסער די פון לעווענס איינגעלאַדענע געסט, פון פּאַריז געקומען דער פריינט זשאָעל מיט די מתנות פאַר די קאָנוואַלעסצענטן.

דער פריינט זשאָעל האָט צוזאַמען מיטן דירעקטאָר סאַפּיר פאַרטיילט די מתנות פון „אַמיקאַל״. יעדער האָט באַקומען זיין מתנה לויטן נומער, וואָס ער האָט געפונען אין זיין טעלער.

די ניי־יאָר־פייערונגען האָבן זיך פאַרענדיקט ביי אַ געהויבענער שטימונג און אַלגעמיינער צופרידנקייט. אַלע אַנוועזנדיקע האָבן זיך אונטערגעשריבן אויף דער צייכענונג, וואָס דער מאָלער סימאָנאָ האָט לכבוד דעם יום־טוב געשאָנקען דעם הויז.

איציק פרידמאַן

דערשינען:

„אין קאמף קעגן נאציזם שונא"

אין פאַרלאַג „אויפּסני״ איז דערשינען אין יידיש דאָס בוך פון זשאַק ראַווין א״ט „אין קאַמף קעגן נאַציזם שונא״.

שטיצנדיק זיך אויף אַרכיוואַלע דאָקומענטן, דער שוין דערשינענער ליטעראַטור וועגן יידישן ווידערשטאַנד אין פראַנקרייך און אויף גביית־עדותן פון אַרום 150 געוועזענע ווידערשטענדלער — צייכנט דער אויטאָר אַ בילד פון דער ווידערשטאַנד־טעטיקייט פון די יידישע אָרגאַניזאַציעס, וואָס האָבן זייט 1940 אויסגעקליבן דעם וועג פון אומלעגאַלן קאַמף קעגן די נאַצישע אָקופּאַנטן אין פראַנקרייך.

אין די ראַמען פון די הויפּט־געשעענישן בעת דער צווייטער וועלט־מלחמה און פון די אַנטי־יידישע רדיפות אין פראַנקרייך, באַשרייבט דער אויטאָר כמעט טאָג נאָך טאָג די אומלעגאַלע טעטיקייט פון די אויבן־דערמאָנטע אָרגאַניזאַציעס אויפן געביט פון סאָלידאַריטעט, פון ראַטעווען די קינדער פון דעפּאָרטירטע, פאַבריצירן פאַלשע פּאַפּירן, סאַבאָטאַזש פון דער פּראָדוקציע פאַר די דייטשן אין די אַטעליעס און הויפּטזאַכלעך די קאַמפן פון די יידישע פּאַרטיזאַנער אין פּאַריז און אין די שטעט פון דער דרום־זאָנע.

דער לייענער וועט געפינען די באַשרייבונג פון אַרום 500 מיליטערישע אַקציעס און אַרום 1000 נעמען פון יידישע אָנטיילנעמער אין ווידערשטאַנד־קאַמף.

„לא רימער ד'ארלעאן"

(רכילות־קלאַנגען אין אָרלעאַן)

אין מאַי 1969 האָבן אַנטיסעמיטן פאַרשפּרייט אין אָרלעאַן קלאַנגען, אַז געוויסע יידישע קאָמערסאַנטן טרייבן האַנדל מיט לעבעדיקער סחורה. אויף דעם סמך איז געשאַפן געוואָרן צווישן אַ טייל פון דער באַפעלקערונג אַ פּאָגראָם־שטימונג, וועלכער עס האָבן מיט דערפאָלג קעגנגעווירקט די דעמאָקראַטישע אָרגאַניזאַציעס און פּרעסע.

דער פאַקט אָבער וואָס די אַנטיסעמיטישע רכילות זיינען אָנגענומען געוואָרן דורך אַ טייל איינוווינער פון אָרלעאַן איז אַן און פאַר זיך אַ דראָענדיקער.

עס איז דעריבער צו באַגריסן, וואָס דער שרייבער עדגאַר מאָרען האָט צוזאַמען מיט אַן עקיפ פון זיינע מיטאַרבעטער פאַרעפנטלעכט אין דער פראַנצויזישער שפּראַך אַ בוך א״ט „לאַ רימער ד׳אָרלעאַן״ (רכילות־קלאַנגען אין אָרלעאַן), אין וועלכן ער דעקט אויף די הינטער־קוליסן פון דער אָפּעראַציע פון מיטל־אַלטערלעכן כאַראַקטער.

געשטארבן יצחק זאנדמאו

פאַרזיצער פון אינוואַלידן־פאַרבאַנד אין ישראל

דעם 18־טן יאַנואַר איז אין עלטער פון 54 יאָר געשטאָרבן אין ישראל יצחק זאַנדמאַן, פאַרזיצער פון דאָרטיקן פאַרבאַנד פון אינוואַלידן, געוועזענע קעמפער קעגן נאַציזם.

יצחק זאַנדמאַן, וועלכער האָט זיך געפינען אין ישראל זייט 1948, האָט אַנטוויקלט אַ ברייטע טעטיקייט און אַ ריי איניציאַטיוון אויפן געביט פון קאַמף קעגן נעאָ־נאַציזם.

אַלס מיטגליד פונעם ראַט פון היסטאָרישן אינסטיטוט „יד ושם״, האָט ער מיטגעווירקט צו שאַפן אַ דאָקומענטאַציע וועגן קאַמף פון די יידן אין אַלע אָקופּירטע לענדער קעגן היטלעריזם. ער איז אויך געווען דער איניציאַטאָר און הויפּט־אַרויסגעבער פון בוך „אין קאַמף קעגן נאַציזם שונא״, וואָס האָט באַקומען דעם וואַני־קאָוו־פּרייז פאַר די יאָרן 1967—1966.

אונדזער פאַרבאַנד האָט אָנגעהאַלטן פריינטלעכע, חברישע באַציאונגען מיט יצחק זאַנדמאַן, וועלכער איז אויך געווען מיטגליד פון קאָאָרדינירקאָמיטעט פון די פאַרבאַנדן פון אַנטי־נאַצי־קעמפער און קאַצעטלער אין ישראל.

די אָנפירונג פון קאָמבאַטאַנטן־פאַרבאַנד האָט אַרויסגעשיקט אַ קאָנדאָלענץ־טעלעגראַמע צו דער אין טרויער־פאַרבליבענער פאַמיליע פון יצחק זאַנדמאַן און צו דער אָנפירונג פון פאַרבאַנד, וועמענס פאַרזיצער ער איז געווען.

די היי־יאָריקע אנדענק־צערעמאניע קומט פאר זונטיק, דעם 7־טן יוני, 10,30 פרי אויף באַניע

געלונגענע פאַרזאַמלונג פון „מיטעל"

די לעצטע פאַרזאַמלונג פון „מיטעל״, וועלכע איז פאָרגעקומען דעם 16־טן נאָוועמבער אין זאַל פון פאַרבאַנד, איז אַדורך מיט גרויס דערפאָלג.

אַלע געסט זענען געווען זייער צופרידן זיך צוזאַמענצוטרעפן ביי שיין געדעקטע טישן מיט געטראַנקען און געשמאַקע קיכלעך, צוגעגרייט דורך די פרויען פון קאָמיטעט.

אונדזער פרעזידענט, פּערסטונסקי, באַגריסט אַלע פריינט און בעט צו באַערן מיט אַ מינוט שטילשווייגן דעם אָנדענק פון אונדזערע געשטאָרבענע מיטגלידער. ער דערמאָנט מיט גרויס באַדויערן דעם נישט־לאַנג פאַרשטאָרבענעם וויצע־פרעזידענט יאַקובאָוויטש.

די פאַרזאַמלונג האָט באַערט מיט זיין אַנוועזנהייט דער איבערגעגעבענער פריינט און ערן־פרעזידענט פון פאַרבאַנד, דר. דאַנאָווסקי, אין דער באַגלייטונג פון זיין פרוי. זיי ווערן האַרציק באַגריסט דורך אַלע געסט.

דר. דאַנאָווסקי האָט געהאַלטן אַ רעפעראַט אויף דער טעמע „די מידקייט פון מענטש אין דער גרויסער שטאָט״.

די קאָנקלוזיע פון דר. דאַנאָווסקיס רעפעראַט איז געווען, אַז דער מענטש טאָר נישט אַרבעטן איבער זיינע כוחות, איבערהויפּט ווען ער קומט צו אַ געוויסער עלטער און דאַרף זיך דערלויבן צו נעמען אַן אָפּטן אַפּרו.

פיל פריינט האָבן אויסגעדריקט דעם ווונטש, אַז אַזעלכע פאַרזאַמלונגען זאָלן וואָס אָפטער פאָרקומען.

ב. קוויאַט

רעזערווירט אייך די דאַטע

פון 22־טן מערץ אויף

דעם פייערלעכן

צוזאַמענטרעף

פון די געוו. אין לעווענס

וואָס קומט פאַר

אין זאַל אַנטרעפּאָ

רי איוו טודיק

די איינקונפטן פון דער היי״אריקער טאמבאלא באשטימט פארן אנדענק־וואלד אין ישראל

אונדזער קאַלענדאַר

דער קאָמיטעט פון אונדזער אָרגאַניזאַציע האָט, אויף אייגער פון די לעצטע זיצונגען, אָנגעצייכנט אין אַלגעמיינע שטריכן אונדזערע הויפּט־אויפגאַבן פאַר דער ערשטער העלפט פון יאָר 1970.

מיר גיבן דאָ איבער די הויפּט־פונקטן פון דאָזיקן פּראָגראַם:

● זונטיק, דעם 1־טן מערץ וועט דער פאַרבאַנד אָנטיילנעמען אין דער אָנדענק־מאַניפעסטאַציע אויפן ב׳ת־עולם פון ווילזשיף לכבוד די 23 העלדישע פּאַרטיזאַנער פון דער מאַנוכיאַן־גרופּע, וועלכע זיינען דערשאָסן געוואָרן דורך די נאַציס, און צווישן וועלכע ס׳האָבן זיך געפונען 10 יידן. די צערעמאָניע ווערט אָרגאַניזירט, ווי יעדעס יאָר, דורך דעם „אוזשעווור״ (פאַרבאַנד פון ווידערשטאַנד־קעמפער פון אויסלענדישן אָפּשטאַם).

● אין די טעג פון 8־טן ביזן 12־טן מערץ וועט אַ דעלעגאַציע פון פאַרבאַנד אָנטיילנעמען אין וועלט־צוזאַמענפאָר פון יידישע געוועזענע קאַצעטלער און אַנטי־נאַצי־קעמפער אין תל־אביב און ירושלים, אָרגאַניזירט דורכן היסטאָרישן אינסטיטוט „יד ושם״ ביי דער מיטאַרבעט פון די קאָמבאַטאַנטן־אָרגאַניזאַציעס אין ישראל.

● זונטיק, דעם 22־טן מערץ, אָרגאַניזירן די געוועזענע קאָנוואַלעסצענטן פון לעווענס אַ נאָכמיטאָג פאַרווייליונג אין זאַל „אַנטרעפּאָ״, רי איוו טודיק. עס וועט אויך געוויזן ווערן אַן אינטערעסאַנטער פילם.

● ענדע מערץ וועט זיך אָנפאַנגען די אַקציע פון דער יערלעכער טאָמבאָלאַ, וועמענס איינקונפט איז דאָס יאָר באַשטימט פאַר ישראל.

● דעם 4־טן אַפּריל קומט פאָר די זיצונג פון דער פאַריטעטער אויפזיכט־קאָמיסיע פון אַפּרו־הויז אין לעווענס, אין וועלכער, ווי באַקאַנט, עס באַטייליקן זיך אויסער די אָנפירער פון פאַרבאַנד, אויך 4 פאַרשטייער פון דער „סעקיוריטע סאָסיאַל״.

● זונטיק, דעם 12־טן אַפּריל, 10 פרי, קומט פאָר די אַלגעמיינע פאַרזאַמלונג פון פאַרבאַנד, וועלכע וועט אונטערציען אַ סך־הכל פון אונדזער טעטיקייט אין יובל־יאָר 1969.

די פאַרזאַמלונג וועט פאָרקומען אין זאַל פון דער מערי פון 11־טן אַראָנדיסמאַן (מעטראָ וואָלטער).

● דעם 8־טן מאַי וועט דער קאָמבאַטאַנטן - פאַרבאַנד אָפּמערקן דעם 25־טן יאָרטאָג פון זיג איבער היטלער־דייטשלאַנד אין די ראַמען פון די אַלגעמיינע פייערונגען אין לאַנד.

● דעם 9־טן מאַי וועלן די יידישע קאָמבאַטאַנטן אָנטיילנעמען אין דער יערלעכער טראַדיציאָנעלער פלאַם־צערעמאָניע אויף עטואַל, אָרגאַניזירט דורך דער פעדעראַציע פון די יידישע קאָמבאַטאַנטן - אָרגאַניזאַציעס פוןביידע וועלט־מלחמות.

● דעם 7־טן יוני וועט פאָרקומען די טראַדיציאָנעלע יערלעכע אָנדענק־צערעמאָניע אויף באַניע לכבוד די יידישע פראָנט־קעמפער, וואָס זיינען געפאַלן פאַר פראַנקרייך אין די שלאַכטן פון דער צווייטער וועלט־מלחמה.

● דעם 30־טן יוני אין אָוונט, וועט דער פאַרבאַנד דורכפירן זיין לעצטע וויכטיקע אונטערנעמונג ערב די וואַקאַנסן — די ציאונג פון דער יערלעכער טאָמבאָלאַ, וואָס וועט זיין באַגלייט מיט אַן אינטערעסאַנטן פּראָגראַם.

N° 124 Février 1970 (2)

<< Fonds UEVACJEA, Paris_CDJC_Mémorial de la Shoah >>

UNION
P-1

AVRIL 1970 — N° 125 Bimestriel

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, rue du Château-d'Eau - PARIS-X^e - Tél. : 607-49-26

Le dimanche 12 avril dernier dans la Salle des Fêtes de la Mairie du XI^e archicomble notre Assemblée Générale à connu un vif succès

(Voir compte rendu en 2^e page)

Notre secrétaire ISI REY n'est plus

Notre Union a perdu un de ses militants les plus actifs et dévoués, un des bâtisseurs de notre belle famille combattante,

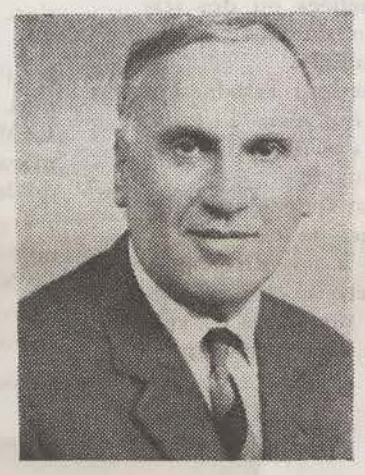

Izy REY-RECHENSTEIN, décédé le 6 avril dernier, à l'âge de 53 ans.

Izy REY, qui a fait la guerre de 1939-1945, a passé 5 ans en tant que prisonnier de guerre au stalag III B, dans les conditions effroyables de la « Judenbaracke ».

Rapatrié en 1945, il commença aussitôt son activité de collaborateur du bureau de l'Union. Il consacrait toute son énergie à notre Union devenue comme sa deuxième famille. Pendant 25 ans il fut en contact permanent avec des centaines de nos membres auxquels il prodiguait des conseils touchant les problèmes anciens combattants. Il a gagné la sympathie de tous les membres de notre organisation.

C'était un homme noble, d'une honnêteté toute pure ; jusqu'à son dernier souffle il a servi notre Union avec un dévouement vraiment exemplaire.

Notre grande famille perd, avec la mort d'Izy REY, un des piliers de l'U.E.V.A.C.J.

De nombreux membres et amis de l'organisation ont accompagné Izy REY à sa dernière demeure. C'est le Docteur DANOWSKI, notre président d'honneur, qui dans une touchante allocution a prononcé en notre nom à tous les mots d'adieu à notre inoubliable Izy.

Notre Union en deuil, exprime ses condoléances les plus émues à sa femme, à ses enfants et à toute sa famille si douloureusement frappés.

***

Chers amis,

J'ai appris avec une profonde tristesse la disparition soudaine de notre camarade Izy REY.

Je l'ai bien connu, et il était à mes yeux un des piliers de l'Union. Il va beaucoup nous manquer.

Mes condoléances émues à sa famille.

•

Dans l'impossibilité de répondre personnellement, la famille d'Izy RECHENSTEIN exprime ses sincères remerciements à tous les amis qui lui ont témoigné leur sympathie.

BULAWKO.

DIMANCHE 7 JUIN à **10 h. 30**

Notre Union adresse ses meilleurs vœux de prospérité et de paix à l'Etat d'Israël à l'occasion de son 22^e anniversaire

Cérémonie du Souvenir

en hommage aux Combattants Juifs morts pour la France, pour la liberté et pour l'honneur du peuple juif

Cette manifestation se déroulera comme toujours devant notre monument **au Cimetière de Bagneux**

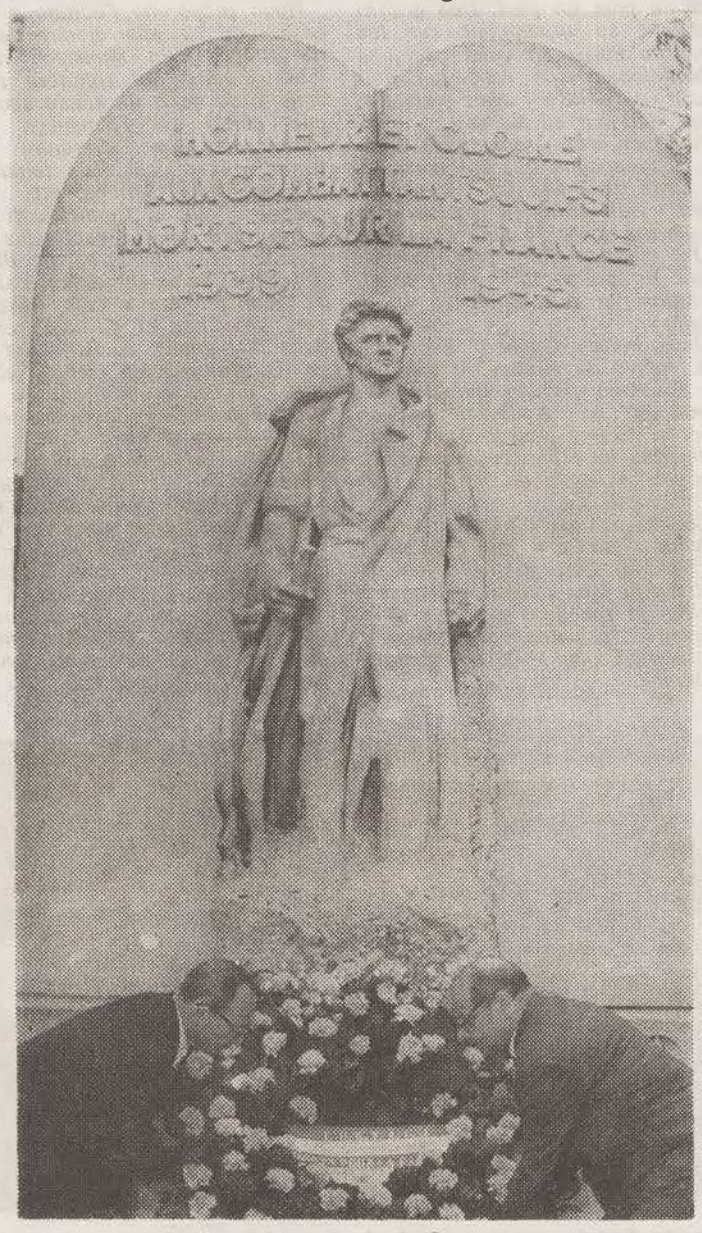

8 MAI 1945 — 8 MAI 1970

25 ans après la Victoire

Il y a 25 ans, l'humanité a obtenu une victoire historique sur le régime le plus inhumain, le plus bestial de tous les temps : l'hitlérisme.

Le 8 mai 1945, le 3^e Reich national-socialiste capitula devant les armées alliées.

Cette victoire a coûté des fleuves de sang et de larmes. Plusieurs millions de soldats, des dizaines de millions de civils ont péri au cours de la 2^e guerre mondiale.

Parmi les martyrs de l'hitlérisme, le peuple juif a eu le tragique privilège d'occuper la première place : un tiers de juifs dans le monde a disparu, dont un million et demi à deux millions d'enfants ont été gazés et brûlés par le monstre fasciste.

La population de trois millions et demi de juifs de Pologne a été presque entièrement anéantie avec sa culture si riche, vieille de 1 000 ans.

Mais les juifs étaient en même temps parmi les plus héroïques, parmi les plus courageux combattants contre l'hitlérisme. Un million et demi de juifs se sont battus dans les rangs de l'armée soviétique et les armées occidentales ; la Brigade juive de Palestine s'est couverte de gloire.

Légendaires sont les faits de guerre de nombreux partisans juifs et résistants dans les forêts, dans les villes et dans les maquis.

Dans les pires conditions, les juifs ont lutté dans les ghettos ; ils ont courageusement pris part à la résistance dans les camps de la mort et les stalags.

La défaite de l'hitlérisme, à laquelle notre peuple a contribué, a été en même temps la défaite de l'idéologie la plus hideuse de l'antisémitisme et la « théorie » de race supérieure et inférieure.

La victoire des alliés a aussi beaucoup contribué à la naissance de l'Etat d'Israël que nous saluons à l'occasion de son 22^e anniversaire en lui souhaitant une paix juste et durable.

Ayant conquis le droit de participer à la joie de la victoire à laquelle nous avons directement participé, il est de notre devoir, en tant que peuple qui a le plus souffert, d'alerter — précisément en ces jours de fête — l'opinion sur le danger du néo-nazisme.

Seule une partie minime de criminels de guerre a été traduite en justice et moins encore sont ceux qui ont obtenu le châtiment mérité.

Il existe en Allemagne fédérale 40 groupements d'anciens S.S. et 500 autres organisations pro-nazies; plus de 100 publications paraissent là-bas régulièrement.

Les néo-nazis ne dissimulent même pas qu'ils possèdent une internationale qui fonctionne bien et a des ramifications dans des dizaines de pays d'Europe et dans d'autres coins du monde.

Chez nous, en France également, se renforcent d'une façon inquiétante les mouvements fascistes et racistes ainsi que la propagande antisémite.

C'est pourquoi la fête du 25^e anniversaire de la victoire sur l'hitlérisme doit être étroitement liée avec la mobilisation des peuples pour vaincre définitivement les forces du nazisme et de la guerre, l'antisémitisme et le racisme.

G. KENIG.

Notre délégation au Congrès en Israël

A gauche : BORY, HERSZKOWICZ KAUFMAN.
A droite : Joseph FRIDMAN et I. BELLER.
(Voir article de Fridman en page 3)

>> Fonds UEVACJEA, Paris_CDJC_Mémorial de la Shoah <<

Avril 1970 p. 2

NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

IL y a longtemps que nous n'avions pas vu autant de monde à notre Assemblée générale annuelle.

En effet, la salle des fêtes de la mairie du 11e arrondissement a été archicomble le dimanche, 12 avril dernier.

Nombreux étaient ceux qui sont venus pour la première fois à une Assemblée de notre Union. Agréablement surpris, ils étaient heureux de retrouver des camarades des tranchées ou des stalags. Chacun évoquait un épisode, un souvenir des combats et des souffrances communes.

Ils ne dissimulèrent nullement leur satisfaction d'appartenir à une organisation qui, dans l'Union, défend avec vigueur les intérêts des Anciens Combattants Juifs et Victimes de Guerre.

Cette expression de fierté, d'attachement et de fidélité se manifesta tout au long de l'Assemblée par l'accueil chaleureux réservé à nos dirigeants, par l'approbation du rapport d'activité et du compte rendu financier, par les votes unanimes concernant la motion et l'élection du nouveau Comité, etc.

L'Assemblée se déroula sous la présidence de notre camarade B. PONS. Il commença son allocution par rendre hommage à la mémoire d'Isy REY et de tous nos camarades décédés au cours de l'année. (Des extraits de son discours ainsi que du rapport d'Isy BLUM sont publiés par ailleurs.)

Le président salue les délégués de province NAJMANOWICZ (Lyon) et KONOPNICKI (Nice) à qui il donne la parole pour une brève intervention.

Il salue la présence de nos amis LIBMAN et KAPLAN de l'A.C.J. de 1914-1918. Après le rapport du secrétaire général c'est le trésorier, L. SALAMON qui présente le bilan financier et le camarade COGOS lit le compte rendu au nom de la Commission de contrôle.

Dans la discussion qui s'en est suivie, ont participé notamment nos camarades RYTWAS, BORENSTEIN, ROZENCWAJG, GOUREVITCH (Président de l'Amicale des Anciens Internés de Drancy).

Notre camarade BELLER parle ensuite de la Maison de Lévens, de son fonctionnement et du succès qu'elle obtient à travers toute la France.

Notre vice-président, G. SZULC, responsable de la Commission sociale fait un bref compte rendu concernant le travail de solidarité. Il souligne, par quelques exemples, l'utilité du travail de cette importante commission.

Le Président d'honneur, Joseph FRIDMAN, donne ensuite lecture du projet de résolution. Celle-ci est acceptée à l'unanimité.

L'ancien Comité est ensuite reconduit à l'unanimité sauf deux voix.

Le Président fait connaître à l'Assemblée que huit candidats se sont présentés à la suite de notre appel. L'Assemblée donne pouvoir au comité réélu, de coopter s'il l'estime nécessaire, de nouveaux membres parmi les candidats en question.

Ajoutons que l'Assemblée se termina par un grand vin d'honneur, soigneusement préparé par nos camarades ZILBERBERG, GARBARZ, URJEWICZ, SADOWSKI, KRYSTAL, KON, SOSEWITCH, GUTREJCH, MALACH, SZWARC, etc.

L'allocution de B. PONS

Après avoir exprimé l'immense tristesse causée par la mort du secrétaire administratif de l'U.E. V.A.C.J., Izy REY, et avoir demandé d'observer une minute de silence en hommage à la mémoire de tous les camarades morts au cours de l'année, notre Président, B. PONS, a dit entre autres :

Deux faits essentiels ont marqués l'année 1969 :

— la guerre en Israël ;

— la recrudescence du courant antisémite en France et dans le monde.

Fidèles à nos engagements des précédentes assemblées et à notre charte élaborée dans un esprit unitaire nous avons réagi, je l'espère au moins, dans cet esprit.

Tout d'abord en marquant à toute occasion notre solidarité avec le peuple d'Israël en lutte pour son existence par des déclarations et par des contributions matérielles permanentes.

En 1970, cette contribution sera très importante du fait que le produit de notre tombola sera en entier destiné à la forêt du souvenir en Israël.

Je profite de l'occasion pour adresser nos meilleurs vœux de paix à Israël qui s'apprête à célébrer le 22e anniversaire de la fondation du jeune Etat.

En ce qui concerne l'antisémitisme, nous avons réagi vigoureusement auprès des autorités compétentes et nous avons gagné à notre cause la grande famille des anciens combattants français.

Au moment même où se déroule notre Assemblée générale, nos délégués, le Dr DANOWSKI et APPEL, participent à la conférence du C.R.I.F. sur « la situation des Juifs en U.R.S.S. »

Nous avons toutefois formulé de sérieuses réserves, guidés par l'esprit d'union qui anime notre organisation et qui constitue un îlot unitaire parmi les organisations juives de France.

Nous avons demandé que cette conférence se limite aux objectifs prévus, en dehors de toute considération d'ordre politique.

Nous abordons une nouvelle année. En combattant avec encore plus d'énergie pour les justes causes nous pouvons exprimer notre espoir que 1970 verra s'ébaucher les solutions pacifiques dans les conflits en cours et qu'elle sera pour notre Union une autre année de réalisations pour le plus grand bien de tous les anciens combattants juifs.

Extraits du Rapport d'Isi BLUM

L'Assemblée générale de l'année dernière adopta un manifeste traçant le bilan des réalisations durant le quart de siècle écoulé. Elle dessina les tâches qui restaient encore à accomplir.

Au cours de l'année passée, notre Union est restée fidèle à son devoir et aux engagements pris.

La défense des droits des anciens combattants et de leurs revendications demeure une préoccupation constante du monde combattant.

Attentive aux besoins de ses camarades, toujours soucieuse de les servir au mieux, notre Union a ouvert au cours de l'année, une permanence tenue par un spécialiste en matière de retraite des vieux.

Nombreux sont ceux qui viennent demander conseil, le plus souvent pour la constitution de leur dossier. Tous ceux qui ont recouru aux services de la permanence depuis qu'elle fonctionne, nous ont exprimé leur reconnaissance d'avoir été aidé si efficacement.

Nos bureaux sont largement ouverts à tous les anciens combattants juifs et victimes du nazisme ; ils y viennent nombreux, pleins de confiance, certains qu'au 58, rue du Château-d'Eau, on les aidera à remplir une demande de pension, une demande de décoration, à constituer un dossier de retraite de combattant, à régler les questions les plus diverses.

Notre cérémonie annuelle du souvenir, au cimetière de Bagneux, a été imposante et digne. Cependant, il faut le constater, le nombre de présents diminue d'année en année.

Nous espérons qu'à notre prochaine manifestation qui aura lieu le 7 juin prochain, à Bagneux, vous serez présents en grand nombre.

POUR LA PAIX EN ISRAEL ET DANS LE MONDE

Il n'y a pratiquement pas de congrès, de rencontres d'Anciens Combattants où ne soit pas évoquée la question de la paix.

Depuis des années, l'U.F.A.C., la Fédération la plus représentative du monde combattant, réclame la fin de la guerre au Viet-Nam, où les deuils et les ruines s'accumulent et où des souffrances incommensurables sont infligées désormais aux populations de l'ensemble de l'Indochine.

Le conflit israélo-arabe occupe toujours l'avant-scène de l'actualité internationale.

La situation au Moyen-Orient nous préoccupe particulièrement. Depuis la création de l'Etat d'Israël, durant ces 22 années, notre Union n'a cessé de lui manifester, à diverses occasions, son soutien aussi bien moral que matériel.

Pendant la guerre des Six Jours, alors que certains chefs arabes proclamaient ouvertement leur désir de faire disparaître le jeune Etat, notre Union prit publiquement position en sa faveur. Nous avons rendu publiques des motions de sympathie et versé plus de 11 millions d'anciens francs pour Israël.

Nous étions représentés par une délégation au Congrès International des Combattants anti-nazis et des anciens des camps de concentration qui a eu lieu du 8 au 12 mars en Israël.

Nous avons protesté contre la décision du gouvernement français lorsqu'il décide d'appliquer unilatéralement l'embargo sur les armes à destination d'Israël.

La paix en Israël, chacun de nous la souhaite du fond de son cœur. Chacun de nous est convaincu que rien de durable n'est possible par la voie de la force.

Il faut que les intéressés se mettent à table pour discuter, il faut que des négociations s'ouvrent, qu'elles soient directes ou indirectes. L'essentiel est que les armes se taisent et que la discussion s'ouvre.

CONTRE LE DANGER DE L'ANTISEMITISME

Le danger de l'antisémitisme est hélas une réalité. Les faits sont là pour nous le rappeler chaque jour.

Il se manifeste dans divers pays. Nous avons vu la petite communauté des rescapés des fours crématoires, les juifs de Pologne, victime de mesures de discriminations tout simplement révoltantes.

A Munich, 7 Juifs sont morts et 9 blessés, victimes d'un incendie criminel dans un asile de vieux.

A la mi-février, malgré un fort mouvement de protestation, le parti néo-nazi a pu tenir son congrès en Allemagne Fédérale. Les travaux du congrès N.P.D. ont confirmé l'orientation néo-nazie et militariste de ce parti.

Devant le danger que représente le N.P.D. et d'autres groupements fascistes dans lesquels se retrouvent d'anciens dignitaires du régime nazi, il est d'un devoir impérieux de rester vigilants, d'exiger l'interdiction de toutes les associations néo-nazies et de réclamer avec force l'imprescriptibilité des crimes de guerre.

Chez nous, les fascistes s'agitent de plus en plus. Des graffiti anti-juifs se multiplient sur les murs de Paris. En voici quelques échantillons : « Le sang juif doit couler » ; « Hitler avait raison », « Juif, un jour reviendra ».

A Rouen, dernièrement les murs de la synagogue ont été couverts de croix gammées et des inscriptions « Heil Hitler », Les Juifs à Auschwitz », etc., y sont apparues.

Un étudiant juif, pris par un agent de police lors d'une manifestation, se voit traiter de « sale youpin ».

Dans certains milieux haut placés, relève un journal du soir, ne se pose-t-on pas la question de savoir si l'on ne devrait pas un jour en venir à interdire aux fonctionnaires juifs l'accès à certaines fonction essentielles pour la sécurité nationale ?

Le groupement d'extrême droite « Ordre Nouveau » qui proclamait sa volonté de « nettoyer les facultés avant un mois », affiche ouvertement ses liens avec les mouvements fascistes et néo-nazis d'Italie, d'Espagne et d'Allemagne Fédérale.

Après Orléans où, voici quelques mois, des rumeurs, furent repandues accusant les commerçants juifs de la ville de pratiquer la traite des Blanches, voici que les mêmes calomnies sont répandues à Amiens et tout dernièrement à Dinan. Là aussi des bruits circulent sur de prétendues disparitions de femmes.

La vigilance s'impose. Il dépend de nous, de tous les rescapés de la guerre et du cauchemar nazi, juifs et non juifs, il dépend de notre union à tous, de notre action commune, que ne se relève pas la tête hideuse de l'antisémitisme, du racisme et du fascisme.

Nous préparons l'édition à l'occasion du 25 anniversaire de notre Union, d'un almanach richement illustré qui reflètera notre activité du quart de siècle écoulé ; une partie de l'almanach sera consacrée aux souvenirs des fronts, des stalags, aux témoignages des faits d'armes, etc.

Le fait que le Comité soit toujours resté uni, et ceci dans des conditions particulièrement dures, a permis justement à notre Union de réaliser des tâches dans divers domaines et particulièrement dans le domaine social. C'est cette conscience de responsabilité pour l'efficacité au profit de tous qui anime toujours les membres de notre direction.

C'est dans cet esprit de confiance et de franche camaraderie qui nous anime tous, c'est dans cet esprit de confiance dans la lutte que nous menons pour nos droits, contre l'antisémitisme, pour la paix dans le monde, que notre organisation continuera à bénéficier de la sympathie que lui accorde le monde combattant et l'ensemble de l'opinion.

Une minute de silence est observée en hommage à nos disparus.

>> Fonds UEVACJEA, Paris_CDJC_Mémorial de la Shoah <<

Avril 1970 p. 3

Une heureuse initiative

Des années s'écoulent, les souvenirs s'effacent.

De ceux qui avaient vécu et agi au cours des années tragiques dont nous sépare déjà un quart de siècle, les uns sont partis pour toujours, les autres ne rajeunissent pas... Les nouvelles générations, loin des faits, les ignorent parfois, ne les connaissent trop souvent que sous une forme incomplète, parfois sous un aspect déformé...

A pas feutrés, l'oubli s'installe et gagne du terrain... Tout doit être fait pour l'empêcher.

Dans cet ordre d'idées, on doit être reconnaissant au comité de coordination des huit organisations d'anciens combattants et victimes du nazisme d'Israël, d'avoir pris l'heureuse initiative de réunir au mois de mars en Israël, sous l'égide de l'Institut historique « Yad Vechem », un congrès mondial des anciens combattants, résistants et déportés juifs, dispersés depuis la fin de la guerre dans tous les coins du monde et dont des dizaines de milliers s'étaient installés en Israël.

Au cours d'une série d'exposés substantiels d'un niveau élevé et des discussions qui les suivaient, les 350 délégués de 15 pays ont exprimé leur désir de tout mettre en œuvre pour que ne s'efface jamais le souvenir des souffrances endurées par notre peuple du fait du nazisme, ni la perte d'un tiers de ses enfants, ni sa lutte désespérée dans les ghettos et dans les camps de la mort, ni les combats glorieux de ceux qui, par centaines de milliers, combattaient la peste nazi les armes à la main, avec ou sans uniforme, sur tous les champs de bataille, dans les rangs de toutes les armées alliées, dans les forêts et les maquis de l'Europe ensanglantée...

Ils ont décidé de veiller à ce que ne puissent jamais plus se produire des faits semblables, de rester vigilants et de combattre avec la dernière énergie toute manifestation d'antisémitisme ou de racisme, sous quelque forme que ce soit et où que ce soit.

Le Congrès a tout particulièrement proclamé son inquiétude au sujet de la renaissance du nazisme en Allemagne et l'impunité d'un grand nombre de criminels de guerre et sa protestation contre les tentatives de prescription des crimes de guerre.

Toutes ces préoccupations étant dans la ligne des activités quotidiennes de nos camarades, nous avons répondu « présent » à l'appel des initiateurs et donné sans hésiter notre adhésion au Congrès où nous nous sommes fait représenter par une nombreuse délégation de 6 camarades qui ont suivi attentivement les travaux et approuvé les décisions et le programme d'action envisagé qui prévoit, entre autres, une action ayant pour but de dissiper le courant d'hostilité contre Israël qui se manifeste dans divers milieux de certains pays, et d'œuvrer pour une paix négociée, garantissant la sécurité à l'Etat d'Israël.

L'intérêt porté à ce Congrès en Israël était considérable, à en juger par la réception accordée aux congressistes par le président d'Israël Schazar, par les interventions, lors de la séance solennelle d'ouverture, à Jérusalem, par Mme Méïr, Premier ministre, et Eddy Collek, maire de Jérusalem, par la charmante réception amicale organisée à sa résidence privée par Mme et M. Huré, ambassadeur de France, dans les Kiboutzim « Yad Mordechai » et celui des « Combattants des Ghettos » où l'ambiance combattante s'ajoutait à la chaleur amicale, comme d'ailleurs au cours de tout le déroulement du Congrès.

Reste cependant à regretter que les organisateurs se sont un instant laissés entraîner par des intrigues malveillantes de provenance parisienne, ayant pour but de dénigrer notre belle association et de limiter sa participation aux organes exécutifs de l'Union mondiale créée par le Congrès... A l'heure où nous mettons sous presse, le « malentendu » est écarté et les places qui nous sont dues sont réservées au Conseil et à l'Exécutif mondial.

Joseph FRIDMAN.

HONNEUR AUX GLORIEUX INSURGÉS DU GHETTO DE VARSOVIE

Ces jours-ci, nous avons commémoré le 27e anniversaire de l'héroïque soulèvement du Ghetto de Varsovie.

27 ans, c'est plus d'un quart de siecle. Mais le soulèvement du ghetto varsovien a été un événement si extraordinaire dans l'histoire — aussi bien par les conditions et les circonstances dans lesquelles il s'est déroulé, que par l'héroïsme et le sacrifice extrême de ses combattants — que plus la date de ces événements s'éloigne, plus proches deviennent les figures des combattants du soulèvement, plus leur exemple prend de signification pour nos devoirs actuels.

Le soulèvement fut la conséquence des souffrances inhumaines subies par les habitants du ghetto et de la menace de leur liquidation physique complète. C'est le 2 octobre 1940 que les autorités allemandes ordonnèrent la création du ghetto de Varsovie. Dans le quartier essentiellement juif de la capitale polonaise, on a amené toute la population juive de Varsovie, augmentée par plus de 100 000 réfugiés d'autres villes, en tout 550 000 personnes, en moyenne 12 personnes pour une chambre habitable.

La promiscuité, le manque des conditions élémentaires d'hygiène et des médicaments, la sous-alimentation (la ration quotidienne de calories pour un habitant du ghetto était 184, tandis que celle d'un Allemand était 2 310) ; le chômage généralisé (27 000 ouvriers salariés sur une population de plus d'un demi-million en 1941), la famine, les brimades continuelles, les rafiles quotidiennes, la terreur nazie ont provoqué une mortalité terriflante — 100 000 décès jusqu'au mois de juin 1942. Les morts gisaient dans la rue, on les couvrait de leurs vestes ou des journaux et le lendemain matin on les amenait sur des brouettes au cimetière.

Le 22 juillet 1942 commencèrent les déportations dans des camps de la mort. Au cours de 50 jours, les hitlériens ont abattu sur place et déporté 300 000 personnes, et les déportations continuèrent. Au moment du soulèvement ne sont restés au ghetto que 40 000 survivants environ.

Le soulèvement du ghetto de Varsovie n'était pas un geste spontané. Des réseaux de résistance ont été constitués dès 1941, une presse illégale de toute tendance est née. A partir de 1942, des groupes armés se constituèrent. On s'entraînait militairement, on se procurait des armes avec mille difficultés, à l'extérieur du ghetto, on fabriquait des grenades, des cocktails Molotov, des bombes et d'autres moyens plus rudimentaires de combat. Le 25 août 1942, le premier coup de fusil d'un combattant organisé éclata dans l'enceinte du ghetto, les magasins allemands prenaient feu, les machines étaient sabotées, les attentats contre la police et les agents de la Gestapo se multipliaient. Les différents groupes s'unirent, un commandement central a été créé.

La victoire de Stalingrad a insufflé des nouvelles forces aux militants des groupes de combat. Le sacrifice sublime du Dr Korczak qui, rejetant les conseils de sauvetage des nombreux amis, s'était mis à la tête des enfants de son orphelinat, amenés dans un camp de la mort — a exalté l'esprit de combat. Les nouvelles parvenant au ghetto au sujet des fours crématoires ont accru la détermination des survivants.

Aussi, quand le 19 avril 1943, les détachements d'élite des S.S. pénétrèrent dans le ghetto pour opérer la liquidation finale de ses habitants, les combattants, placés sur les toits et les étages supérieurs des maisons, les accueillirent avec des coups de mitraillettes, des grenades et des bombes.

Une lutte inégale commença. D'un côté, quelques milliers de combattants mal armés, exténués par la sous-alimentation, de l'autre, des détachements S.S., disposant des armes les plus modernes. Le ghetto était bombardé par des avions, méthodiquement, maison par maison ; tout le ghetto brûlait. On se battait au milieu des flammes, le long des murs croulants. Les combattants du ghetto étaient obligés de changer continuellement de position, de descendre d'un étage à l'autre, de sauter, au milieu des flammes, d'une maison à l'autre, d'une rue à l'autre. Mais leur sacrifice fut total. Sans exemple.

C'était une lutte sans perspective de victoire ; un combat pour la dignité de l'homme, pour la dignité de notre peuple et sa survie. C'est ce contenu moral — humain et national — qui fait du soulèvement du ghetto de Varsovie un événement historique inoubliable.

L'héroïsme et le sacrifice des combattants du ghetto de Varsovie ont stimulé la résistance dans d'autres ghettos et ont servi d'exemple aux combattants des ghettos, notamment celui de Bialystox qui se soulevèrent à leur tour. Il a encouragé les combattants juifs de la Résistance dans les autres pays occupés, notamment en France, qui multiplièrent leurs coups contre l'occupant nazi.

Cette année, nous avons commémoré le soulèvement du ghetto de Varsovie à un moment où la guerre se poursuit aux frontières d'Israël et où d'autres foyers de guerre se répandent de par le monde ; à un moment où l'antisémitisme fait apparaître son visage hideux dans plusieurs pays, indépendamment de leur régime.

Les leçons du soulèvement du ghetto de Varsovie sont toujours d'actualité : union, vigilance et action contre l'antisémitisme et toutes formes de racisme, pour la dignité de l'homme, pour la paix et l'entente entre les peuples.

A L'APPEL DE L'U.G.E.V.R.E. ET DE L'A.N.A.C.R. UN FERVENT HOMMAGE A ÉTÉ RENDU AU „23" DU GROUPE MANOUCHIAN-BOCZOW

Comme tous les ans, nous avons participé, le 1er mars dernier, répondant à l'appel de l'U.G.E.V.R.E. et de l'A.N.A.C.R. à la traditionnelle commémoration des 23 partisans et francs-tireurs du glorieux groupe Manouchian - Boczow V. - Rayman.

Une foule nombreuse s'est réuni au cimetière d'Ivry, près de la tombe de ces héros.

De nombreux anciens combattants et représentants Juifs ont pris part à la cérémanie. Parmi les délégués de notre Union se trouvaient : le Président, B. PONS, le secrétaire général, Isi BLUM, le Président d'honneur, J. FRIDMAN, les vice-présidents, S. APPEL et G. SZULC, le secrétaire, GOLGEVIT, ERMAN, GUTRACH, KON, MAYER, WALACH, J. MINC, SER, SADOWSKI, SZRAGA, etc.

Les membres de notre Comité : GARBARZ et ZYLBERBERG ont déposé, au nom de l'U.E.V.A.C.J., une couronne de fleurs aux pieds d'une de ces tombes.

Les orateurs Raoul CALLAS pour l'A.N.A.C.R. et MAFINI pour l'U.G.E.V.R.E. ont exalté, en des termes émouvants, l'héroïsme des combattants du groupe Manouchian et ont appelé à rester unis devant la montée du néo-nazisme, de l'antisémitisme et de nouveaux dangers de guerre.

Après les " rumeurs " d'Amiens

Notre lettre au Ministre de l'Intérieur

Nous avons adressé, le 11 mars 1970, au Ministre de l'Intérieur, la lettre suivante à la suite des rumeurs répandues à Amiens, accusant les commerçants juifs du rapt des femmes, leurs clientes, et de la pratique de la traite des Blanches.

Monsieur le Ministre,

Des graffiti antisémites se multiplient sur les murs de Paris. La propagande raciste se poursuit dans la presse « spécialisée ».

Enfin, quelques mois à peine après les calomnies odieuses contre les commerçants juifs d'Orléans, dont les auteurs n'ont pas été, hélas, recherchés et qui sont, par conséquent, restés impunis, une affaire semblable se renouvelle à Amiens.

Des commerçants d'origine juive sont accusés de pratiquer la traite des Blanches et une psychose s'est emparée d'une ville de cent cinquante mille habitants, à une heure de Paris.

La non-poursuite des coupables qui sont à l'origine de ces rumeurs calomnieuses, peut créer un climat propice aux racistes de toutes sortes qui sèment la haine contre les Juifs.

C'est pourquoi, Monsieur le Ministre, nous vous adressons un pressant appel pour que les mesures nécessaires soient prises par le Gouvernement en vue de mettre fin à cette honteuse propagande antisémite qui ternit le nom du pays qui, le premier au monde, proclama les droits de l'homme.

Dans l'espoir... etc.

La Commémoration à Nice

C'est notre jeune section « Nice Côte-d'Azur » qui a pris l'initiative de constituer à Nice un Comité d'organisation pour commémorer le 27e anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie.

De nombreuses organisations ont répondu à l'appel du Comité et le dimanche 12 avril, à 11 heures, une foule nombreuse avec plusieurs personnalités éminentes de la ville, s'est rassemblée devant le monument aux Morts.

Au nom de l'U.E.V.A.C.J., nos amis WAJSMAN, président, et JUTTNER, vice-président de la section de « Nice Côte-d'Azur, déposèrent une gerbe alors que les porte-drapeaux des organisations d'Anciens Combattants et des Déportés ont monté une garde d'honneur.

Une délégation des convalescents des « Lauriers Roses », à Lévens, conduite par notre camarade CZARNY a pris part à la cérémonie.

Le dimanche 10 mai, à 18 heures, Cérémonie de la Flamme

Cette année exceptionnellement, la Cérémonie de la Flamme, organisée par notre Fédération, aura lieu non pas le 9 mai comme tous les ans, mais le dimanche 10 mai.

Nos camarades sont priés de venir nombreux rendre hommage au soldat inconnu à l'Arc de Triomphe.

Le rassemblement se fera à 18 heures, devant l'entrée du souterrain, place de l'Etoile.

A la Mutualité

Répondant à l'appel de notre Union, de nombreux anciens combattants sont venus à la célébration de l'insurrection du ghetto de Varsovie, le 19 avril, à la Mutualité.

Parmi les personnalités ayant pris place à la tribune étaient présents nos camarades Isi BLUM, G. SZULC et M. SCHUSTER.

A Saint-Quentin

Le dimanche 12 avril, à l'appel de notre section à Saint-Quentin, une foule nombreuse s'est rassemblée au cimetière, devant le monument du Martyr Juif. On a remarqué la présence du sous-préfet, du conseiller général et maire de la ville, des représentants des organisations des anciens combattants, des déportés de la L.I.C.A. et des organisations juives de Saint-Quentin.

Le secrétaire de la section, notre camarade GLICENSTEIN, se trouvait à la tête de la délégation des anciens combattants juifs.

Après le dépôt des gerbes, le rabbin Albert CHOUKROUN et le sous-préfet, M. LEROUX, ont exalté le sacrifice et l'héroïme des combattants du ghetto de Varsovie qui ont lutté pour que soient respectés les droits sacrés de la personne humaine.

>> Fonds UEVACJEA, Paris_CDJC_Mémorial de la Shoah <<

Avril 1970 p. 4

LE 20E ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DES CAMPS DE LA DEPORTATION

Ce jour-là, j'avais entendu à la radio les témoignages de deux rescapés des camps de la mort. L'ancien d'Auschwitz que je suis avait frémi à l'évocation d'horreurs dont la mémoire n'avait pu conserver qu'un écho atténué. Tout d'un coup, comme sur un écran de cinéma, des images prirent forme : barbelés, baraques, S.S., fouet à la main ; les appels qui n'en finissaient plus, les sélections appelées à « décongestionner » des camps trop pleins, les longues cohortes de forçats au crâne rasé... Et, tout près, les murs sinistres des chambres à gaz et les cheminées des fours crematoires rejetant nuit et jour des millions de corps humains atomisés, réduits en fumée.

Quelles que soient les périphrases que l'on utilise, ce sont des hommes qui ont commis ces méfaits. Comment sont-ils descendus à un tel degré de dégénérescence? Comment s'est créée cette race de tueurs sadiques ? Les ouvrages les plus savants n'ont pas tout expliqué.

Il y eut d'abord le système engendré par le nazisme, la mise en condition de tueurs en uniformes, l'annihilation de tout sentiment humain. Puis — et c'est peut-être le pire — l'accoutumance. Frapper, torturer, tuer ne relevaient plus que d'une routine quotidienne...

Des hommes, des femmes, des enfants ont disparu dans la nuit et le brouillard.

La loi de la race élue voulait la disparition des êtres inférieurs : Juifs en premier lieu, Tziganes, Slaves, résistants, libéraux... Le peuple d'Einstein était condamné à disparaître, et l'Humanité était appelée à connaître à jamais le règne de Hitler, Goering, Goebbels, Alfred Rosenberg, Julius Streicher, Adolf Eichman, Heinrich Himmler et consorts, auprès de qui l'homme de Néanderthal paraît hautement civilisé.

On n'avait pas suffisamment pris au sérieux Hitler à ses débuts. On avait lu « Mein Kampf » et l'on avait haussé les épaules devant tant d'énormités. On l'avait laissé s'installer au pouvoir, réarmer l'Allemagne, occuper la Ruhr, envahir l'Autriche et la Tchécoslovaquie. On lui avait permis de terrasser la République espagnole, en vanant au secours du général Franco (comme on avait permis à Mussolini d'asservir l'Ethiopie).

Mais l'ogre était trop vorace et les peuples attachés à la liberté comprirent trop tard les erreurs accumulées. Ils versèrent un lourd tribut sur l'autel de la guerre totale.

***

La barbarie révélée à la libération stupéfia les peuples libres. C'était trop démoniaque pour cadrer avec les normes admises. On cria d'horreur ; on pendit quelques responsables. Et, très vite, trop vite, on tourna les pages.

Déjà d'autres guerres éclataient, d'autres génocides s'accomplissaient, les blocs se défaisaient, de nouvelles alliances étaient conclues. Les Grandes Puissances firent appel aux savants allemands, aux réseaux d'espionnage ex-nazis, avant de reconstituer leurs forces armées.

Rapidement vint le temps où l'on parla de prescription. Quand l'Etat d'Israël se fut saisi d'Eichmann et le déféra devant la justice avant de l'exécuter. l'on assista à des débats philosophiques sur les moyens utilisés pour s'emparer de ce chef de gang et sur la légitimité de la sentence!

Puis une nouvelle génération est apparue. Et ce fut le célèbre film : « Hitler, connais pas ! ».

***

Ce même jour, dans le wagon du métro, sur un tableau publicitaire, j'ai vu s'étaler une croix gammée. Et je suis resté à la fixer, comme hypnotisé. Pour dire vrai, je ressentis surtout de la surprise : une croix gammée dessinée en 1970 ! Je me suis demandé qui avait fait cela. Et j'ai pensé que ce ne pouvait être qu'un jeune. Non pas que les « vieux » soient tous immunisés contre cette rage, mais un « vieux » écrit rarement sur les murs. C'est là un acte de jeune, d'un garçon (ou d'une fille ?) qui porte en lui quelque tourment qu'il doit extérioriser. Un crayon ou un bout de craie suffisent. On dessine une obscénité ou l'on écrit : « Mort aux bicots, Mort aux Juifs, Les Juifs au crématoire »... Ou encore, l'on dessine une croix gammée.

Et l'on ne sait pas ce que cela signifie. Car si l'on en est conscient, on relève de la psychiatrie. On se venge, on crie sa haine, on fustige les « autres ». L'on contribue à ranimer les antiques préjugés. On fait résonner les fibres de la haine ; on agresse l'homme à travers le Juif, le Nègre ou l'Arabe. La bêtise retrouve son règne.

25 ans après : une croix gammée !

Faut-il dramatiser ou à nouveau hausser les épaules ? Faut-il simplement demander aux agents de la R.A.T.P. d'effacer cette souillure ? Ou engager des poursuites contre X ?

J'ai regardé autour de moi : des visages indifférents. Pas de réaction. C'est bon signe. Personne n'y attache d'importance.

Mais le danger est là, de voir le monde se réhabituer à nouveau aux symboles de haine et de sang.

25 ans après : les plaies mal fermées se rouvrent, le cauchemar reprend sa place dans notre univers. On s'émeut pour le Biafra et puis on pense à autre chose.

Et le témoin de cette époque, le rescapé de l'enfer se sent coupable. Comment faire pour tourner à l'envers les pages de notre histoire, pour faire sentir aux jeunes ce qu'a été le nazisme ?

Un coup d'éponge ne suffira pas pour effacer la croix gammée : comme des boules Quiès ne suffisent pas pour étouffer la rumeur d'Orléans, d'Amiens ou de Roubaix, de Varsovie ou de Bagdad.

Devant la croix gammée, il ne faut pas tourner la tête ; il faut lui faire face. Avec calme et résolution, avec la force que nous donne notre expérience, avec l'énergie de celui qui pleure tant de parents et d'amis, avec un acharnement qui peut déranger les beaux esprits, il nous faut agiter à nouveau le tocsin, sonner l'alarme.

Le nazisme a été vaincu, mais il y a encore des retombées. Prenons-y garde. Les jeunes croient pouvoir renverser la société. Quoi qu'ils fassent, ils ne pourront que la continuer. Ils ne partent pas à zéro. Ils ont à assumer tous les héritages du passé. Et les préjugés sont trop profondément ancrés en eux pour qu'ils puissent facilement les extirper.

Peut-être n'en ont-ils pas tous conscience. C'est là que réside notre responsabilité.

Nous pouvons, 25 ans après, honorer nos héros et pleurer nos morts, fleurir des plaques, ranimer des flammes, dire le « Kaddich » pour les martyrs anonymes. Mais nous devons penser à ceux qui vivent et à ceux qui vont naître.

Creusons avec les ongles jusqu'aux racines du mal. Et détruisons-le à jamais.

Que la croix gammée, symbole du nazisme, retourne au musée des horreurs et ne souille plus les murs de notre vie.

Henry BULAWKO.

MANIFESTE pour le 8 Mai 1970

Vingt-cinq années se sont écoulées depuis que l'Armistice du 8 mai 1945 a mis fin à des luttes implacables, d'odieuses oppressions, des massacres systématiques et de gigantesques destructions.

Les enfants, les femmes et les hommes, victimes de ce fléau de l'humanité qui a pour nom la GUERRE, ont droit de conserver la plus large place dans notre souvenir.

Aujourd'hui, en particulier, accordons-leur toutes nos pensées et rendons un hommage fervent à ces innocentes victimes.

Sur les champs de bataille, dans l'ombre des maquis et dans les camps de déportation, ils ont payé de leur vie la folie de quelques mystiques ambitieux qui n'avaient pas encore compris qu'une guerre ne fait que rendre insolubles les problèmes au lieu de les résoudre.

Au cours de ces cinq années, 40 millions d'êtres humains ont été inexorablement détruits. Leur sacrifice ne doit pas être inutile. Ils nous ont laissé un message impérieux qui nous impose l'obligation morale de tout mettre en œuvre pour que l'humanité ne puisse plus se trouver précipitée dans un nouveau conflit. Celui-ci, d'ailleurs, étant donné la puissance terrifiante des nouvelles armes, marquerait la fin de notre monde.

Les plus grands savants s'efforcent de faire entendre leur voix pour nous mettre en garde contre le déchaînement d'une énergie nucléaire que les hommes peuvent déclencher mais dont ils seraient incapables de contrôler les réactions.

Luttons, mes camarades, et associons-nous à l'action de ceux qui veulent mettre hors d'état de nuire les bellicistes attardés, ennemis de l'humanité, qui osent encore envisager la guerre comme une éventualité possible et acceptable.

Ainsi nous resterons réellement fidèles à la mémoire des Morts de la guerre 1939-1945.

Vive la République ! Vive la France ! Vive la Paix !

Paul MANET
Président de l'U.F.A.C.

Mgr MARTY : La France est en danger de racisme

Dans « Eglise de Paris », bulletin de l'archevêché, le cardinal Marty, archevêque de Paris, relatant un incident de la rue où il avait entendu lancer l'invective « sale juif », écrit :

« Je me suis senti solidaire de mes frères juifs... Je pensais à ces fils d'Abraham qu'un jour de guerre j'accueillis dans mon presbytère de campagne... Le Christ aime tous les hommes, il était juif... Pour Lui, il n'y a plus que des hommes appelés au bonheur, que des frères sauvés éternellement par la croix.

« J'ai eu honte aussi. Ces injures salissent tout un pays. Elles sont les symptômes d'une maladie plus grave. La France est en danger de racisme.

« Je le dis fermement, il faut soigner le mal, rejeter ce péché, interdire les paroles de haine, bannir les articles et publications racistes. Le combat pour la justice exige le respect des hommes, de tous les hommes. »

Le produit de la Tombola destiné entièrement à la forêt du souvenir en Israël

Nos camarades réunis le 12 avril dernier en Assemblée générale ont, unanimement, approuvé la décision du Comité de verser cette année le produit de la tombola en entier au profit de la forêt du souvenir en Israël.

De nombreux amis, qui reçurent les cartes de souscription, ont déjà réglé leur montant.

Nous lançons un appel à tous les autres camarades, s'ils ne l'ont pas encore fait, de nous envoyer par la voie à leur convenance (C.C.P., chèque bancaire, etc.) le montant des carnets en leur possession.

Merci d'avance !

Liste des dons

Depuis la parution du dernier numéro de « Notre Volonté », nous avons reçu des dons pour nos œuvres sociales.

Nous remercions ici tous les donateurs.

BLOT	100 F
NAJMAN	100 F
HENRY	100 F
LOKUC	100 F
SAFRAN	100 F
WAJNTRAUB	100 F
Mme MELLER	50 F
LEVY (Strasbourg)	100 F
MELACHOVIC	100 F
GRYNBERG	50 F
POPER	50 F
LACHET	50 F
SCHECHTER	100 F
GRUSZKA	100 F
ANONYME	200 F

La "Tramontane" organise un voyage à Barcarès

A l'occasion de son 30e anniversaire, la TRAMONTANE, qui groupe les anciens engagés volontaires et combattants d'origine étrangère du 21e R.M.V.E., organise un voyage de souvenir à Barcarès où ont été formées les 21, 22 et 23e R.M.V.E.

Le pèlerinage aura lieu à la Pentecôte. En voici le programme :

Vendredi 15 mai : 20 h. 57, gare Austerlitz : départ ;

Samedi 16 mai : arrivée à Perpignan. Transfert en autocar à l'hôtel, petit déjeuner.

Au choix : Journée libre. Visite de la ville et des environs (Palais des rois de Majorque, musée de La Casa Payral, la Loge de Mer, etc.). Déjeuner à Castelnou, pittoresque petit village du 10e siècle. Soirée libre.

Dimanche 17 mai : 9 h. 30, départ en autocar pour Le Barcarès. 10 h. 30, cérémonie au Monument des Volontaires Etrangers des 3 Régiments. 12 heures, réception à la Mairie du Barcarès, 13 heures, déjeuner-banquet.

Après-midi : visite du paquebot des sables « Le Lydia » et de la nouvelle Floride française. Retour à Perpignan dans la soirée.

Lundi 18 mai : excursion dans le Roussillon. Déjeuner au cours de l'excursion. Plusieurs programmes nous sont proposés. Nous vous ferons connaître en temps voulu celui qui aura été retenu. Le soir, transport à la gare. 21 h. 01 : départ pour Paris.

Mardi 19 mai : 8 h. 18 : arrivée gare Austerlitz.

Prix par personne (sans le voyage), de **150** à **170 F.**

Pour s'inscrire, s'adresser à la TRAMONTANE.

Le maire de Nice a reçu une délégation de notre Section "Côte d'Azur"

Le 10 février dernier, une délégation de notre section « Côte-d'Azur » a été reçue par Jacques MEDECIN, maire de Nice.

Au cours d'un entretien amical prolongé, la délégation a informé le maire de l'activité de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs et particulièrement de sa section à Nice. Au cours de l'entretien, le problème d'Israël a été abordé.

M. MEDECIN a promis son soutien aux deux manifestations projetées par notre section :

1. L'organisation d'une cérémonie commémorative en l'honneur des glorieux combattants des ghetto de Varsovie.

2. La remise officielle du drapeau à notre section « Côte-d'Azur ».

La délégation a remis au maire un exemplaire du livre « Au service de la France » édité par l'U.E.V.A.C.J. à l'occasion de son 10e anniversaire.

Pour féter les cinq années des "Lauriers Roses"

Les Anciens de Levens ont organisé une Matinée Récréative

Le dimanche 29 mars, les anciens convalescents de Lévens sont venus nombreux à la salle « Entrepôt » pour fêter les cinq ans d'existence de notre Maison de Repos qui coïncide, à quelques semaines près, avec l'anniversaire de l'« Amicale ».

L'atmosphère fraternelle qui règne aux « Lauriers Roses » permet aux convalescents de nouer de nouvelles et durables amitiés. Aussi les anciens de Lévens, groupés dans une Amicale, sont heureux de retrouver de temps en temps leurs nouveaux amis. C'était entre autres le but de cette matinée.

Le Président de l'U.E.V.A.C.J., B. PONS, le Président de l'« Amicale », G. BLOT et le secrétaire BRIFFAUT ont dans leurs allocutions parlé des succès de notre Maison de convalescence ainsi que de l'« Amicale », dont le but principal est de maintenir les liens d'amitié entre les anciens convalescents et d'être en contact fréquent avec les « Lauriers Roses ».

Les anciens de Lévens ont acclamé chaleureusement le court-métrage sur la vie quotidienne aux « Lauriers Roses », ainsi que le film « Seul dans Paris », avec Bourvil.

Tous les anciens de Lévens étaient heureux de se rencontrer, de bavarder et d'échanger des souvenirs.

ON RECHERCHE

Veuve BONK Aron recherche des camarades engagés volontaires 39-40 du 21e R.M.V.E. ayant connu BONK et OLLITCH.

Téléphoner après 20 h 30 à 883-47-23, ou écrire : 16, avenue Paul-Doumer, 94 - Saint-Maur.

Nos Vœux

Nous sommes heureux de féliciter notre camarade CZARNY et Madame à l'occasion de la naissance de leur petite-fille Aline-Sarah.

***

Nos meilleurs vœux de bonheur à notre camarade et Mme LAJTNER à l'occasion du mariage de leur fille Liliane avec M. Charly COHEN TANUGI.

***

Nous présentons nos meilleurs vœux à notre camarade Abraham BLEIER et Madame à l'occasion du mariage de leur fils Michel avec Mlle Régina GLIKSER.

***

Nous adressons nos chaleureuses félicitations à notre camarade et Mme Jules SZRAGA à l'occasion du mariage de leur fille Jacqueline avec M. Claude JAMY.

***

Meilleurs vœux à notre camarade et Mme PIETRUSZKA à l'occasion du mariage de leur fille Nicole avec M. Jacques ROGER.

***

La section de St-Quentin et ses nombreux amis souhaitent à Mme GLOWICZOWER, hospitalisée à Paris, une prompte guérison.

***

A notre camarade et madame Marcel SKURNIK, nos vœux les meilleurs à l'occasion du mariage de leur fils Norbert avec Mlle Reine POZNANSKI.

>> Fonds UEVACJEA, Paris_CDJC_Mémorial de la Shoah <<

Avril 1970 p5

Ce que vous devez savoir

Le Conseil d'Administration de l'U.F.A.C. définit les objectifs des Anciens Combattants

Le Conseil d'Administration de l'U.F.A.C. s'est réuni le 28 février au siège de l'Union des aveugles de guerre, à Paris.

Après un large débat, le conseil a adopté diverses motions sur la Paix, le commerce des armes, la F.M.A.C. et l'Europe, ainsi qu'une motion sur le rapport constant, une motion d'action générale et un plan d'action de l'U.F.A.C.

Plan d'Action

— Inviter tous les groupements nationaux, départementaux, locaux à adresser la motion que nous publions ci-contre.

Au Président de la République,

Au Premier Ministre,

Au Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre,

Au Ministre des Finances,

Aux Parlementaires ;

— Inviter les congrès nationaux à ratifier cette motion ;

— Inviter les associations nationales et les unions départementales à susciter, courant mars, avril et mai, des assemblées locales ouvertes à tous les anciens combattants et victimes de guerre afin de ratifier cette motion et de l'adresser à leurs parlementaires et à la presse ainsi qu'aux préfets.

Motion

Les Anciens Combattants et Victimes de Guerre,

Rappelant les sacrifices consentis pour la Patrie au cours des deux guerres mondiales notamment ;

Rappelant que la loi du 31 mars 1919 a ouvert un droit à réparation inaliénable et sacré à tous les combattants et à toutes les victimes des guerres ;

Regrettant de ne pouvoir obtenir une négociation véritable avec les pouvoirs publics afin de régler un contentieux créé au fil des années par la non-application rigoureuse de ce droit à d'équitables réparations des préjudices corporels, de santé et autres, subis du fait des guerres ;

S'adressant solennellement,

à Monsieur le Président de la République,

à Monsieur le Premier Ministre,

à Monsieur le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre,

à Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances,

à Mesdames et Messieurs les Parlementaires.

Ils demandent qu'un débat s'engage devant le Parlement, dès la session de printemps 1970, au cours duquel le Gouvernement définira devant le pays sa politique à l'égard des anciens combattants et victimes de guerre.

Ils rappellent les points essentiels du contentieux dont ils réclament le règlement rapide :

— constitution immédiate d'une commission tripartie (Gouvernement, Parlement, Association) pour l'amélioration de l'art. L 8 bis du Code des Pensions qui doit garantir rigoureusement un rapport constant entre les traitements des fonctionnaires et leurs pensions,

— rétablissement de l'égalité de la retraite du combattant,

— revalorisation des pensions des veuves, orphelins et ascendants, conformément à la loi,

— abrogation des forclusions,

— amélioration des droits des Déportés Politiques, Internés Résistants et Internés Politiques,

— attribution de la carte du Combattant à ceux ayant combattu en Afrique du Nord,

— célébration de l'anniversaire du 8 mai 1945 dans les mêmes conditions que celui du 11 novembre 1918.

Le Conseil d'Administration
de l'U.F.A.C.

Le 8 MAI et le Monde Anciens Combattants

Le bureau national de l'U.F.A.C. communique :

« Cette année sera célébré le 25e anniversaire du 8 mai.

« Mais, contrairement à l'espoir qu'avaient fait naître certaines promesses de M. le Ministre des Anciens Combattants, ce jour-là ne sera pas férié.

L'U.F.A.C. qui a toujours demandé que cet anniversaire soit commémoré dans les mêmes conditions que celui du 11 novembre 1918, élève à ce sujet une solennelle protestation.

« Elle invite donc instamment tous les anciens combattants et victimes de guerre à organiser eux-mêmes, dans l'union la plus totale, des cérémonies du souvenir de cette date historique. »

Le Comité National de Liaison

Le Comité national de liaison des anciens combattants et victimes de guerre qui rassemble plus de trois millions d'adhérents groupés dans :

— L'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de guerre, U.F.A.C. ;

— Le Comité d'Entente des Grands Invalides, C.E.G.I. ;

— La Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre, F.N.C.P.G. ;

— La Fédération Nationale des Amicales Régimentaires et d'Anciens Combattants, F.A.R.A.C. ;

— Les Associations d'anciens d'Afrique du Nord,

« S'élève avec fermeté contre le refus opposé une fois de plus par le Gouvernement à la célébration de l'anniversaire du 8 mai 1945 dans le cadre d'une journée nationale fériée comme l'est la commémoration du 11 novembre 1918.

« Il constate et regrette que, même pour le 25e anniversaire de la victoire de 1945, les Pouvoirs publics s'en tiennent à l'attitude négative des années précédentes.

« Le Comité a, en conséquence, décidé de demander au Premier Ministre un nouvel axamen de la requête des anciens combattants, au demeurant soutenue, cette année, par leur ministre.

« Il va, d'autre part, s'employer à provoquer au plus tôt une Intervention appropriée au Parlement.

« D'ores et déjà, il appelle tous les anciens combattants et victimes de guerre à engager sans délai les préparatifs d'une célébration du 8 mai en rapport avec l'importance nationale de cet anniversaire. »

Il est possible, après un examen au Centre de réforme d'obtenir copie du certificat d'expertise avant le passage devant la Commission

Il est possible, après un examen au Centre de réforme, d'obtenir copie du certificat d'expertise avant le passage devant la Commission.

Les Anciens Combattants et Victimes de Guerre ont la faculté, si le résultat de leur demande d'expertise pour aggravation ne répond pas à leur espoir de demander une contre-expertise à M. le Médecin-chef du Centre de réforme.

Cette demande doit être adressée (sous pli recommandé de préférence) avant d'être convoqué par la Commission de réforme.

Cette requête est donc à présenter dans un court délai après l'expertise effectuée au Centre de réforme.

Par ailleurs, il est rappelé que dans une réponse faite par la voie du « J.O. » du 15 mars 1969, M. le Ministre des A.C. et V.G. signale que les intéressés peuvent demander communication de la décision de l'expert **qui les a examinés afin de pouvoir, sur le vu de cette proposition, être à même de réclamer, s'il y a lieu, une surexpertise.**

Après la comparution devant la Commission de réforme, il serait trop tard pour obtenir cette surexpertise et il ne resterait que le recours au Tribunal des pensions, ce qui nécessite de longs délais.

NOS PEINES

Nous présentons nos condoléances attristées aux familles de nos camarades décédés :

ZBRIZER Abraham ;

SIEDLECKI Szlama ;

KLAUZENBERT Félix ;

WEXNER Maximilien ;

KLEINHANDLER Ignace ;

RADZYNSKI Abram ;

LUSTIGMAN Pinches ;

GOLDMAN Bernard.

***

Que nos camarades B. LERMAN et L. BRYSKI, douloureusement frappés par le décès de leurs épouses, trouvent ici l'expression de notre sympathie.

L'aide de l'Office aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre dans le besoin

L'Office national des Anciens Combattants et ses services départementaux disposent de crédits sociaux destinés à venir en aide aux anciens combattants et victimes de guerre dans le besoin par suite d'une cause fortuite.

QUI PEUT FAIRE LA DEMANDE ?

(Pour l'obtention de dons en espèces sont considérés comme ressortissants de l'Office :

— Les titulaire de la Carte du Combattant, de la Carte C.V.R., de la Carte de Déporté ou d'Interné (résistants ou politiques), de la Carte de Réfractaire, les S.T.O. ;

— Les pensionnés de guerre et les invalides assimilés aux militaires : invalides des F.F.I., de la Résistance, de la guerre d'Algérie ;

— Les pensionnés « victimes civiles de la guerre » ;

— Les veuves de guerre, y compris les veuves de militaires d'Algérie, les veuves de victimes civiles, pensionnées au titre du Code des Pensions ;

— Les ascendants des militaires ou des victimes civiles pensionnés au titre du Code.

DANS QUELLES CIRCONSTANCES PEUT-ON DEMANDER L'AIDE DE L'OFFICE ?

Les secours sont attribués chaque fois que le demandeur a à surmonter des difficultés passagères dues à une cause fortuite.

Par exemple, maladie ayant imposé une période d'arrêt de travail et une diminution des ressources, chômage, déménagement, décès du conjoint ou d'un ascendant ou d'un enfant à charge ayant entraîné le règlement d'une facture souvent lourde aux services des Pompes Funèbres, dégâts à l'habitation par suite d'un cataclysme (inondations, etc.).

Les secours sont attribués également aux ressortissants âgés qui n'ont que de faibles ressources pour vivre. Ces secours sont dans ce cas attribués chaque année à condition que la demande soit renouvelée tous les ans.

COMMENT FAIRE LA DEMANDE ?

La demande doit être faite obligatoirement sur un imprimé réglementaire à réclamer au service départemental de l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, au chef-lieu de son département de résidence.

SECOURS AU DECES :

En plus de ces secours ordinaires, les offices peuvent accorder des secours aux ayants cause des ressortissants décédés. C'est la veuve d'un ancien combattant ou d'un pensionné.

La demande doit être déposée dans un délai d'un an. Il y a lieu dans ce cas de joindre une copie ou une photocopie de la facture concernant les frais d'obsèques et un bulletin de décès du ressortissant.

Les hôpitaux militaires et les bénéficiaires de soins gratuits

soins gratuits peuvent s'adresser aux hôpitaux militaires tant en ce qui concerne les consultations pour soins externes que les hospitalisations.

En effet, depuis quelques temps, les hôpitaux militaires ont étendu leur champ d'activité à plusieurs catégories sociales, entre autres aux bénéficiaires de l'article L 115 (soins gratuits du Code des Pensions militaires d'invalidité) pour la ou les affections ayant motivé l'attribution de leur pension.

Bien entendu, lorsqu'un pensionné de guerre s'adresse à un hôpital militaire, il doit observer les mêmes règles que lorsqu'il s'adresse à un établissement civil (hôpital public ou clinique privée).

Lorsqu'au cours d'un traitement le médecin estime nécessaire

— un examen radiologique ou de laboratoire,

— une intervention chirurgicale,

— une hospitalisation,

— des actes médicaux en série, il faut demander, préalablement, au Médecin Contrôleur des soins gratuits, la prise en charge des actes ou de l'hospitalisation. Pour cela, le médecin traitant doit, sur un bulletin extrait du carnet de soins gratuits, indiquer l'acte, l'examen ou l'intervention nécessaire et la nature exacte de l'affectation le nécessitant. Le bulletin est ensuite adressé à la Direction Interdépartementale des anciens combattants et victimes de guerre.

En cas d'urgence, la demande de prise en charge doit être adressée dans les quarante-huit heures qui suivent le jour de la délivrance de l'acte ou l'hospitalisation.

>> Fonds UEVACJEA, Paris_CDJC_Mémorial de la Shoah <<

Avril 1970 p. 6

TAUX TRIMESTRIELS DES PENSIONS

INVALIDES AU-DESSUS DE 80 %

DEGRE D'INVALIDITE	PENSIONS PRINCIPALES	ALLOCATIONS AUX GRANDS INVALIDES — Numéros 1, 2, 3, 4	ALLOCATIONS AUX GRANDS INVALIDES — N° 5	ALLOCATIONS AUX GRANDS INVALIDES — N° 5 bis (1)	ALLOCATIONS AUX GRANDS INVALIDES — N° 6	STATUT DES G.M. (Art. 36 ou 37)	TOTAL (*)
85 %	851,06	301,76	.....	.....	.....	—	1.152,82
85 % avec statut	»	150,88	.....	.....	.....	471,50	1.473,44
90 %	867,56	363,06	.....	.....	.....	—	1.230,62
90 % avec statut	»	181,53	.....	.....	.....	707,25	1.756,34
95 %	872,28	480,93	.....	.....	.....	—	1.353,21
95 % avec statut	»	240,47	.....	.....	.....	943,00	2.055,74
100 %	876,99	603,52	.....	.....	.....	—	1.480,51
100 % avec statut	»	301,76	.....	.....	.....	1.178,75	2.357,50
100 % + ARTICLE 16 (SURPENSION)							
A partir de cette ligne, les montants sont établis avec le statut G.M par pourcentage d'invalidité. En déduire ce dernier si l'on n'en bénéficie pas ou lui substituer le statut par nature d'invalidité.							
100 % + 1 degré	914,71	.....	1.273,05	.....	.....	497,44	2.685,20
100 % + 2 degrés	952,43	.....	1.280,13	.....	.....	549,30	2.781,85
100 % + 3 degrés	990,15	.....	1.287,20	.....	.....	601,17	2.878,51
100 % + 4 degrés	1.027,87	.....	1.294,27	.....	.....	653,03	2.975,17
100 % + 5 degrés	1.065,59	.....	1.301,34	.....	.....	704,90	3.071,83
100 % + 6 degrés	1.103,31	.....	1.308,42	.....	.....	756,76	3.168,48
100 % + 7 degrés	1.141,03	.....	1.315,49	.....	.....	808,63	3.265,14
100 % + 8 degrés	1.178,75	.....	1.322,56	.....	.....	860,49	3.361,80
100 % + 9 degrés	1.216,47	.....	1.329, 63	.....	.....	912,36	3.458,46
100 % + 10 degrés	1.254,19	.....	1.336,71	.....	.....	964,22	3.555,11
Par degré en plus	37,72	.....	7,08	.....	.....	51,87	—
100 % + ARTICLE 18 (TIERCE PERSONNE)							
100 %	1.096,24	.....	.....	3.236,85	.....	827,49	5.160,57
100 % + ARTICLE 16 (SURPENSION) + ARTICLE 18 (TIERCE PERSONNE)							
100 % + 1 degré	1.143,39	.....	.....	3.236,85	117,88	898,21	5.396,32
100 % + 2 degrés	1.190,54	.....	.....	»	235,75	921,79	5.584,92
100 % + 3 degrés	1.237,69	.....	.....	»	353.63	945,36	5.773,52
100 % + 4 degrés	1.284,84	.....	.....	»	471,50	968,94	5.962,12
100 % + 5 degrés	1.331,99	.....	.....	»	589,38	992,51	6.150,72
100 % + 6 degrés	1.379,14	.....	.....	»	707,25	1.016,09	6.339,32
100 % + 7 degrés	1.426,29	.....	.....	»	825,13	1.039,66	6.527,92
100 % + 8 degrés	1.473,44	.....	.....	»	943,00	1.063,24	6.716,52
100 % + 9 degrés	1.520,59	.....	.....	»	1.060,88	1.086,81	6.905,12
100 % + 10 degrés	1.567,74	.....	.....	»	1.178,75	1.110,39	7.093,72
Par degré en plus	47,15	.....	.....	—	117,88	23,58	—
100 % + ARTICLE 16 + DOUBLE ARTICLE 18							
Cas avec 9 degrés	2.432,94	.....	.....	3.236,85	2.946,88	1.417,33	10.033,99
Cas avec 10 degrés	2.508,38	.....	.....	»	»	»	10.101,93
Par degré en plus	75,44	.....	.....	—	117,88	23,58	—

(1) Sans changement, sauf pour les aveugles, biamputés, paraplégiques : 3.451,38

(*) Dans cette colonne, le lecteur peut, en additionnant les différents éléments de la pension, trouver une différence de 1 ou 2 centimes avec le total annoncé. Il ne s'agit pas d'une erreur, cela provient uniquement du fait de l'arrondissement des centimes lorsque le montant annuel de l'accessoire n'est pas divisible par 4.

PENSIONS TAUX DE SOLDATS

Pourcentages compris entre 10 et 80 % (inclus)

INVALIDITE	
10 %	99,02
15 %	148,53
20 %	198,03
25 %	247,54
30 %	334,77
35 %	391,35
40 %	445,57
45 %	502,15
50 %	556,37
55 %	612,95
60 %	669,53
65 %	726,11
70 %	782,69
75 %	839,27
80 %	895,85

VEUVES ou ORPHELINS TOTAUX

TAUX DE SOLDATS	
NORMAL	1.078,56
REVERSION	719,04
SPECIAL	1.438,08
MAJORATION pour les bénéficiaires de l'article L 52/2 du Code des pensions (1)	330,05

(1) Veuves d'art. 18 (avec all. 5 bis B aveugles, bi-amputés, paraplégiques) ayant au moins 15 ans de mariage et plus de 60 ans d'âge.

ASCENDANTS

ASCENDANTS	AVANT 65 ANS	A PARTIR DE 65 ANS
Pension entière	471,50	518,65
Demi-pension	235,75	259,33
Pension pour ascendants dont un de 65 ans et un n'ayant pas 65 ans	495,08	
Majoration pour enfant décédé en sus	94,30	

MAJORATIONS POUR ENFANTS

aux invalides d'un pourcentage inférieur à 85 %

TAUX	
10 %	12,50
15 %	18,63
20 %	24,76
25 %	31,12
30 %	41,97
35 %	49,04
40 %	55,88
45 %	62,95
50 %	69,55
55 %	76,62
60 %	83,69
65 %	90,77
70 %	97,84
75 %	104,91
80 %	111,98

Ces majorations ne se cumulent pas avec les allocations familiales.

Retraite du combattant

à compter du 1er janvier 1970

Taux entier 311,20 F par an

Pour les A.C. ne bénéficiant pas de l'indice 33 : **35 F par an.**

La soirée du tirage de la TOMBOLA aura lieu le 30 juin 1970 salle de l'Entrepôt 21, rue Yves Toudic Paris-X°

>> Fonds UEVACJEA, Paris_CDJC_Mémorial de la Shoah <<

אונזער ווילן

אָרגאַן פון פאַרבאַנד פון די געוו. יידישע פראַנט=קעמפער

דער פילם-אַוונט בעת וועלכן עס וועט דורכגעפירט

ווערן די טאַמבאַלאַ-ציאונג וועט פאַרקומען דינסטיק,

דעם 30־טן יוני אין זאַל אַנטרעפּאַ, 21 רי איוו טודיק

די האַיאַריקע טאַמבאַלאַ-קאַמפּאַניע גאַנצער איינקונפט פאַר יער הקדושים

אונדזערע מיטגלידער און פריינט ווייסן שוין, אַז דער גאַנצער איינקונפט פון דער האַיאַריקער טאַמבאַלאַ קאַמפּאַניע איז באַשטימט פאַרן יער הקדושים אין ישראל.

פיל פון די מיטגלידער, וואָס האָבן באַקומען דורך פּאָסט טאַמבאַלאַ-קאַרטען האָבן שוין דערליידיקט די באַטרעפנדיקע סומע. אויך אַ טייל פון קאָמיטעט איז שוין אַריינגעטרעטן אין דער אַקציע אַזוי אַז ביז ענדע אַפּריל זיינען איינקאַסירט געוואָרן איבער צוויי מיליאָן אַלטע פראַנקען. דער רעזולטאַט איז נישט קיין שלעכטער אָבער נישט קיין גענוגנדיקער אויב מיר ווילן דערגרייכן דעם געשטעלטן ציל און נעמלעך קאָנען איינצאַלן פאַר אַ נייעם וואַלד פון 10 טויזנט ביימער.

מיטן טראַגישן פאַרלוסט פון לאַנגיאָריקן איבערגעגעבענעם טוער פון פאַרבאַנד, איזי רעי, האָבן מיר פאַרלוירן אַן אומאָפּשעצבאַרן מיטאַרבעטער, וועלכער איז געווען פעריזענלעך אין קאָנטאַקט מיט אונדזערע מיטגלידער צו וועלכע ער פלעגט קומען איינצוקאַסירן פאַר מיטגלידער־אָפּצאָל, פאַר די טאַמבאַלאַ-קאַרטן, פאַרן באַל א. א. וו.

אין דער ניי־געשאַפענער סיטואַציע מאַכן מיר אַ רוף צו אונדזערע פריינט, אַז זיי זאָלן זיך באַמיען און איינצאָלן דורך פּאָסט, אָדער באַנק־טשעק די באַטרעפנדיקע סומעס פון זייער טאַמבאַלאַ-קאַרטן.

דער פאַרבאַנד דאַנקט אייך פון פאַרויס פאַר אייער חברישן זשעסט.

די טראַדיציאָנעלע אנדענק-צערעמאָניע

לכבוד די געפאַלענע יידישע קעמפער פון דער 2-טער וועלט־מלחמה וועט פאַרקומען זונטיק דעם 7־טן יוני 1970 10 פרי ביים מאָנומענט אויף באַניע

די געוועזענע יידישע קאָמבאַטאַנטן וועלן קומען צאָלרייך באַערן דעם אָנדענק פון זייערע געפאַלענע און אומגעקומענע ברידער

אויף דער אייראָפּעאישער קאָנפערענץ וועגן דער לאַגע פון די יידן אין ראַטן־פאַרבאַנד

ענטפערנדיק אויף דער איינלאַדונג פון „קריף״, האָט אונדזער פאַרבאַנד באַשלאָסן צו שיקן צוויי דעלעגאַטן אויף דער אייראָפּעאישער קאָנפערענץ בנוגע דער „לאַגע פון די יידן אין ראַטנפאַרבאַנד״, וועלכע איז פאַרגעקומען דעם 12-טן אַפּריל אין פאַריז.

אין דעם בריוו, אין וועלכן ער מעלדעט וועגן זיין אָנשלוס, האָט דער פאַרבאַנד אויסגעדריקט זיין רעזערוו, האַלטנדיק, אַז דער פאַרלויף און די קאָנקלוזיעס פון דער קאָנפערענץ, טאָרן בשום אופן נישט אָננעמען קיין פּאָליטישן כאַראַקטער.

דער ערן־פּרעזידענט, **ד״ר דאַנאָווסקי** און דער וויצע-פּרעזידענט, **אַפעל**, זיינען געווען די דעלעגאַטן פון פאַרבאַנד.

אין דער מאָרגן־פרייהייט, יידישע טאָג־צייטונג, וואָס דערשיינט אין ניו־יאָרק, פון 22טן מערץ, איז דערשינען אַ גרעסערער אַרטיקל וועגן אונדזער אָפּרו־הויז אין לעווענס.

דער אַרטיקל אין פאָרם פון אַ „בריוו פון פראַנקרייך״ געצייכנט י. קאַרמאַן איז פול מיט לויבגעזאַנג פאַר אונדזער סאָציאַל ווערק „לע לאַריע ראָז״.

רעזאָלוציע אָפּגעשטימט אויף דער אַלגעמיינער פאַרזאַמלונג

די יערלעכע אַלגעמיינע פאַרזאַמלונג, וועלכע איז פאַרגעקומען זונטיק, דעם 12טן אַפּריל, אין אַ איבערגעפולטן זאַל פון דער מערי פון 11־טן אַראָנדיסמאָן, האָט אָפּגעשטימט פאָלגנדיקע רעזאָלוציע.

די אַלגעמיינע פאַרזאַמלונג פון יידישן קאָמבאַטאַנטן־פאַרבאַנד, דעם 12-טן אַפּריל 1970, נעמענדיק צו קענטעניש דעם טעטיקייט־באַריכט און דעם פינאַנציעלן באַריכט פאַרן יאָר 1969, שטעלט מיט צופרידנקייט פעסט, אַז דאָס יאָר, וואָס איז געשטאַנען אונטערן צייכן פון 25טן יובילײ פון פאַרבאַנד, איז אַדורך מיט דערפאָלג אויף אַלע געביטן פון לעבן פון אונדזער אָרגאַניזאַציע.

די פאַרזאַמלונג פאַרצייכנט מיט פרייד, אַז דער יובל־באַנקעט פון 23-טן נאָוועמבער 1969, אין די זאַלן פון „מיטיאַליטע״, אונטערן פאָרזיץ פון נאָבל־פרייז־טרעגער, רענע קאַסען, איז געווען אַ הערלעכער דערפאָלג פאַר אונדזער פאַרבאַנד, אי צוליב דער גרויסער צאָל אַנוועזנדיקע חברים, ווי אויך צוליב דער פילצאָליקער באַטייליקונג פון אָנפירנדיקע פערזענלעכקייטן פון דער קאָמבאַטאַנטן־וועלט.

זי אַפּראָבירט דעם אָנטייל פון צענטראַל־קאָמיטעט, ביי דער זייט פון די רעפּרעזענטאַטיווע קאָמבאַטאַנטן־אָרגאַניזאַציעס פון לאַנד, אין אַלע מאַניפעסטאַציעס און קאַמפּאַניעס פאַר דער פאַרטיידיקונג פון די רעכט פון די געוועזענע קאָמבאַטאַנטן און מלחמה־קרבנות און רעקאָמענדירט דעם נייעם צענטראַל־קאָמיטעט פאָרצוזעצן די דאָזיקע טעטיקייט אָנטיילנעמענדיק אין די אַקציעס פון דער קאָמבאַטאַנטן-משפחה בנוגע דעם „ראַפּאָר קאָנסטאַן״, אָפּשאַפן די „פאָרקלוזיאָן״ אין דער פראַגע פון פענסיעס און אויסצייכענונגען, רעטרעט פאַר מלחמה־געפאַנגענע ביי 60 יאָר, פאַרוואַנדלען דעם 8-טן מאַי אין אַ נאַציאָנאַלן יום-טוב, צוגלייך מיטן 11־טן נאָוועמבער א״א.

מיט צופרידנקייט שטעלט די אַלגעמיינע פאַרזאַמלונג פעסט, אַז די אָנפירונג האָט צוגעטיילט אין פאַרלויף פון לעצטן יאָר דער סאָציאַלער טעטיקייט, אַ באַדייטנדיקערן אָרט, ווי ביז איצט, אין אונדזער אַלגעמיינער אַקטיוויטעט.

באַזונדערס דערפרייענדיק איז די כסדרדיקע פאַרבעסערונג אין דער פונקציאָנירונג פון אונדזער אָפּרו־הויז אין לעוועגס און ספּעציעל די רעאַליזירונג פון פּראָיעקט צו פאַרגרעסערן די צאָל איינצל-צימערן אין „לאַריע ראָז״.

די פאַרזאַמלונג גיט איר צושטימונג צו די איניציאַטיוון פון פאַרבאַנד אויפן געביט פון באַערן דעם אָנדענק פון אונדזערע העלדן און מאַרטירער, וואָס האָבן געבראַכט אַלס קרבן זייער לעבן פאַר פראַנקרייך און פאַר דער פרייהייט. זי שטעלט פעסט מיט צופרידנקייט, אַז דער פאַרבאַנד נעמט אָנטייל אין קאַמף, וועלכן אַלע קאָמבאַטאַנטן־אָרגאַניזאַציעס פירן קעגן נעאָ־נאַציזם, קעגן פאַרעלטערונג־געזעץ, פאַר פאַרענדיקן די מלחמה אין וויעטנאַם און אומעטום, ווו עס פלאַקערט דאָס פייער פון קריג.

זי שיקט איבער גליק־ווונטשן דער מדינת-ישראל, וואָס גרייט זיך צו פייערן דעם 22־טן יאָר־טאָג פון איר עקזיסטענץ.

ביי דער געלעגנהייט ברענגט זי צום אויסדרוק, אַן איבעריק מאָל, די סאָלידאַריטעט־געפילן פון די יידישע קאָמבאַטאַנטן אין פראַנקרייך מיטן פאָלק פון ישראל אין קאַמף פאַר זיין עקזיסטענץ און זייער ווונטש, עס זאָל ווי צום שנעלסטן רעאַליזירט ווערן, אויפן וועג פון פּאָליטישע אונטערהאַנדלונגען, אַ גערעכטער און דויערהאַפטער שלום מיט די שכנים פון דער מדינה.

זי גיט איר הסכמה צו דער שטעלונג פון צענטראַל־קאָמיטעט קעגן איינזייטיקן עמבאַרגאָ פון דער פראַנצויזישער רעגירונג.

זי איז איינשטימיק מיטן באַשלוס פון צענטראַל־קאָמיטעט איבערצוגעבן די גאַנצע הכנסה פון דער האַיאַריקער טאַמבאַלאַ פאַרן יער הקדושים.

אויסדריקנדיק איר באַאומרואיקונג אין צוזאַמענהאַנג מיטן וווקס פון אַנטיסעמיטיזם אין פראַנקרייך, ווי אויך אין אַנדערע לענדער, רעקאָמענדירט די אַלגעמיינע פאַרזאַמלונג דעם נייעם צענטראַל־קאָמיטעט צו זיין וואַכזאַם און צו רעאַגירן זעלבשטענדיק, אָדער צוזאַמען מיט אַנדערע אָרגאַניזאַציעס, יעדעס מאָל, ווען עס טרעטן אַרויס, אונטער וועלכער פאָרם דאָס זאָל נישט פאַרקומען, דערשיינונגען פון אַנטיסעמיטיזם, ראַסיזם און קסענאָפאָביע.

די אַלגעמיינע פאַרזאַמלונג שטעלט פעסט מיט צופרידנקייט, אַז אין שויס פון דער אָרגאַניזאַציע הערשט אַ קלימאַט פון חברישקייט און איינהייט.

זי דריקט אויס איר ווונטש, אַז דער דאָזיקער גייסט פון איינהייט, וואָס איז אויסגעשמידט געוואָרן אין די פינצטערע יאָרן פון מלחמה, זאָל ווייטער אויפגעהאַלטן ווערן אין דינסט פון די אינטערעסן פון אַלע געוועזענע יידישע קאָמבאַטאַנטן און מלחמה קרבנות.

נאָכן צוזאַמענפאָר פון יידיש קאַצעטלער און אַנטי-נאַצי-קעמפער (פון 8-טן ביזן 12־טן מערץ)

מערץ 1970.

25 יאָר נאָכן נצחון איבער היטלער-דייטשלאַנד.

27 יאָר נאָכן אויפשטאַנד אין וואַרשעווער געטאָ.

22 יאָר נאָך דער אַנטשטייאונג פון דער מדינת ישראל.

די פאַראייניקטע אָרגאַניזאַציע פון אַנטי־נאַצי־קעמפער אין ישראל האָט גענומען די איניציאַטיוו צוזאַמענצורופן אַ וועלט־קאָנפערענץ פון אַלע יידישע אָרגאַניזאַציעס, וואָס גרופּירן אַנטי־נאַצי קעמפער און קרבנות פון נאַציזם, אונטערן לאָזונג: „נישט פאַרגעסן און נישט לאָזן פאַרגעסן״.

עס זיינען געקומען פאָרשטייער פון 15 לענדער, 35 אָרגאַניזאַציעס, צוזאַמען 350 דעלעגאַטן.

די גרעסטע דעלעגאַציע איז געווען פון ישראל; ס'איז נישט קיין וווּנדער, ווען מען ווייסט, אַז אַ פערטל פון דער גאַנצער ישראלדיקער באַפעלקערונג (600 טויזנט מענטשן) זיינען קרבנות פון נאַציזם, און אַ סך — קינדער יתומים פון דעפּאָרטירטע עלטערן.

דער ערשטער טאָג פון קאָנגרעס איז פאַרגעקומען אין ירושלים. די דריי אַנדערע טעג אין תל־אביב און בית-המלון.

שיין איז דער וועג וואָס פירט קיין ירושלים. אַ ברייטער מאָדערנער אויטאָ־וועג, וועלכער דראַפּעט זיך אַרויף אַלע מאָל העכער. פוןביידע זייטן — בערגלעך; און ווייטער, ווו דאָס אויג טראָגט, זעט מען רושטאָוואַניעס. מען בויט אַ סך: וווין־הייזער, פאַבריקן, גאַנצע שטעטלעך און דערפער.

אונדזער אויטאָבוס דערנעענטערט זיך צו דער שטאָט. פון ביידע זייטן וועג באַווייזן זיך „ריכטיקע״ סאָסנעוועלדער, דערנאָך די שטאָט, וואָס ליגט צעשפּרייט איבער די זיבן בערגלעך פון בראָנזענעם קאָליר.

מיר פאָרן פאַרביי דעם קוואַרטאַל פון נייעם אוניווערסיטעט. הויכע מאָדערנע געביידעס אַרומגערינגלט מיט גרויסע, לופטיקע פּלעצער, מיט פרעכטיקע פאַרבן. דאַן די „כנסת״ מיט איר אייגנאַרטיקער אַרכיטעקטור.

שיין און באַשיידן איז דער קוואַרטאַל ווו עס וווינט דער מדינה־פרעזידענט, זלמן שזר. קליינע שטיינערנע הייזער, איינגעטונקען אין גרינס.

מען פירט אונדז אַריין אין אַ גרויסן זאַל, ווו די ווענט זיינען באַדעקט מיט נאַטירלעכן האָלץ (עס דערמאָנט אין אַ "שאַלע-סוויס״), מען איז אונדז מכבד מיט אַ קאַלט גלעזל „מיץ״.

מיר זיצן אין אַ האַלב־קרייז. אויבן אָן זיצט דער פרעזידענט מיט זיין פרוי, אַרומגערינגלט מיט די איניציאַטאָרן פונעם קאָנגרעס.

זלמן שזר איז אַ גוטער רעדנער. ער רעדט מיט האַרץ.

„מען באַדאַרף שאַפן אין פאַרשידענע לענדער אינסטיטוטן צו שטודירן די געשיכטע פון אומקום און גבורה, בכדי צו באַקענען מיט איר דעם יונגן דור״.

„ס'איז אייער אויפגאַבע נישט צו דערלאָזן, אַז מען זאָל פאַרגעסן...״

שזר רעדט צו אונדז אין יידיש, אַ געשמאַקן ליטווישן יידיש. דאָס מאַכט אויף אַלעמען אַ שטאַרקן איינדרוק.

ביים געזעגענען זיך דערלאַנגט ער די האַנט און פרעגט זיך אויס: „פונוואַנען קומט אַ ייד?״

נאָכמיטאָג פאָרן מיר צום באַרג אויף וועלכן עס געפינט זיך דער מוזיי־דענקמאָל „יד־ושם״ — אַ געביידע פון צעמענט און גראַניט, וואָס זעט אויס ווי אַן אָפּגעריסענער בונקער.

מיר גייען אַראָפּ אונטער דער ערד אין אַ גרויסן זאַל אין „אהל־יזכור״. געוועזענע דעפּאָרטירטע צינדן אָן אַ „נר־תמיד״. דער אַרטיסט שמאי ראָזענבלום רעציטירט „התחיית דות״ און „נדר״, ער האָט אַ טיפע, רירנדיקע שטימע. אין גרויסן האַלב־פינצטערן זאַל שלאָגט זיך אָפּ דער ווידערקול פון זיינע רעציטאַציעס.

דאַן זינגט אַ פרויען־כאָר אין יידיש „אני־מאמין״. אַרום איז שטיל, מען הערט דאָס קלאַפּן פון אייגענעם האַרץ. אַ פרוי לעבן מיר וויינט שטילערהייט.

אויפן פּלאַץ, נישט ווייט פון מוזיי קומט פאַר די צערעמאָניע פון אַנטהילן דעם מאָנומענט. אַ גרויסער זייל פון גראַראַסטאַ־מעטאַל, 10 מעטער די הייך, שטייט אויפן באַרג „הר הזכרון״. פון ביידע זייטן — ווענט פון צעהאַקטע שוואַרצע גראַניט־שטיינער, וואָס סימבאָליזירן דאָס אומגעבראַכטע יידנטום פון אייראָפּע. אויפן זייל אַן אויפשריפט:

פאַר די, וועלכע זיינען געגאַנגען אויף קידוש השם;

פאַר די געטאָ־אויפשטענדלער;

פאַר די אויפשטענדלער פון די לאַגערן;

פאַר די אונטערגרונט־קעמפער;

פאַר די זעלנער אין די קעמפנדיקע אַרמייען;

פאַר די רעטער פון אונדזערע ברידער;

פאַר די דרייסטע טוער פון דער אומלעגאַלער עליה;

א. בעלער

(זע סוף זייט 7)

N° 125 Avril 1970 (1)

<< Fonds UEVACJEA, Paris_CDJC_Mémorial de la Shoah >>

געלונגענע אלגעמיינע פארזאמלונג פון „מיטיעל"

די אלגעמיינע פארזאמלונג פון 1טן מערץ איז, לויט אונדזער מנהג פארגעקומען ביי שיין־געדעקטע טישן, זארגפעלטיק צוגעגרייט דורך די פרויען און מענער פון קאמיטעט. א באזונדערן יישר כוח קומט די פרויען, וועלכע האבן ספעציעל אפגעבאקן זייער געשמאקע קיכלעך, וואס האבן טאקע געהאט גרויס דערפאלג ביי אלע געסט.

די פארזאמלונג איז געווען זייער א געלונגענע, און איבערגעשטיגן, אין דער צאל אנוועזנדיקע, ווי אויך אין איר אינהאלט, אלע פריערדיקע. דער גרויסער זאל פון פארבאנד איז שנעל געווארן איבערגעפולט. מען האט געקאנט באמערקן, צווישן די געסט, פיל מיטגלידער, וועלכע זיינען געקומען דאס ערשטע מאל. ס'זיינען געווען אריבער 80 מיטגלידער.

די שטימונג איז געווען א יום־טובדיקע.

היות ווי דאס איז די ערשטע פארזאמלונג פון יאר 1970, ווינטשט אלעמען דער פארזיצער, אין זיין אריינפיר־ווארט, א גליקלעך און געזונט יאר, איבערהויפט א יאר פון שלום. מיט א מינוט שטילשווייגן באערן מיר דעם אנדענק פון אונדזערע געשטארבענע מיטגלידער.

אין א זייער אינטערעסאנטער רעדע באהאנדלט דער פרעזידענט פערסטונסקי די אלגעמיינע פאליטישע לאגע אין דער וועלט און גאר באזונדערס אויף די ישראל־גרענעצן. ער רעדט וועגן אנטיסעמיטיזם אין פראנקרייך, פוילן און אנדערע לענדער, וואס באאומרואיקט אונדז אלעמען. ער דריקט אויס דעם ווונטש ס'זאל קומען צו א שנעלן שלום צווישן ישראל און אירע אראבישע שכנים, און די אנטיסעמיטישע כוואליע זאל שנעל פארשווינדן.

צולעצט גיט ער אפ א באריכט וועגן דער אפגעטועגער ארבעט פון „מיטיעל".

אונדזער קאסירער, פעלדמאן, גיט איבער דעם קאסע־באריכט, וועלכער באווייזט אז די פינאנציעלע לאגע איז א געזונטע. אין נאמען פון דער קאנטראל־קאמיסיע ווערט ער באשטעטיקט דורך פריינט זש. קוויאט. פריינט בימליך באדאנקט דעם קאמיטעט פאר זיין טעטיקייט.

אין דער זייער לעבהאפטער און אינטערעסאנטער דיסקוסיע נעמען אנטייל די פרויען: ווייצמאן, בעקער, גוטענשטיין, קוויאט; די פריינט: שטיין, קארנבערג, בימליך, פאגעל, גארבאזש, ארטענשטיין, סאסעוויטש, שולמאן, מענדל דיאמאנט.

איידער מיר טרעטן צו צום אויסוויילן דעם נייעם קאמיטעט, מאכט פרעזידענט פערסטונסקי א רוף צו די פארזאמלטע ס'זאלן זיך מעלדן פרייוויליק די, וועלכע ווילן אריינטרעטן אין קאמיטעט.

נאך די וואלן פון קאמיטעט באדאנקט דער פרעזידענט דעם איבערגעגעבענעם קאמיטעט־מיטגליד סקילאק, אונדזער פאן־טרעגער, וועלכער גיט אפ זייער פיל צייט, כדי צו זיין שטענדיק אנוועזנד מיט דער פאן ביים אפגעבן דעם לעצטן כבוד אונדזערע געשטארבענע מיטגלידער. פריינט סקילאק ווערט אפלאדירט.

אין זיין שלוס־ווארט באדאנקט דער פארזיצער אלע געסט און ווינטשט מיר זאלן זיך טרעפן געזונטערהייט אויף די קומענדיקע פארזאמלונגען.

אויף זיין ערשטער זיצונג האט דער ניי־אויסגעוויילטער קאמיטעט זיך קאנסטיטואירט אויף פאלגנדיקן אופן:

פרעזידענט — פערסטונסקי; וויצע־פרעזידענט — סאסעוויטש; סעקרעטאר — פרוי קוויאט; קאסירער — פעלדמאן; סאניטאר־פרעזידענט — גוטענשטיין; פרעזידענט דע פעט — שולמאן; ארכיוויסט — ארטענשטיין; פאן־טרעגער — סקילאק.

סאציאלע קאמיסיע: פרויען גוטענשטיין, שולמאן, ארטענשטיין.

קאנטראל־קאמיסיע: קריק, זש. קוויאט און גאלעמאנס.

ס'איז אויך אנגענומען געווארן א באשלוס, אז דער נייער טאריף פון איינשרייב־אפצאל פאר פרישע מיטגלידער וועט באטרעפן 1.250 פראנק. מיר מאכן אויפמערקזאם, אז אין אונדזער „מיטיעל" קאנען ווערן אנגענומען בלויז מיטגלידער פון קאמבאטאנטן־פארבאנד.

פרוי קוויאט

נאכן צוזאמענפאר אין ישראל

(סוף פון זייט 8)

פאר די גבורים פון מוט און רעוואלט;

צום אייביקן לעבן!

אין אוונט איז די קאנפערענץ אפיציעל געעפנט געווארן דורך שלום גראיעק (סטעפאן). דאן האט דער פרעמיער גאלדע מאיר גערעדט אין יידיש. זי דערמאנט די גרויליקע יארן פון דער הערשאפט פון דער נאצישער בעסטיע. זי ציט א פאראלעל מיט דער היינטיקער ווירקלעכקייט.

תל-אביב, מאנטיק, דעם 9־טן מערץ.

אין דעם שיינעם זאל פון „בית־המלון" קומען פאר די דעבאטן פון קאנגרעס. די דעלעגאטן זיינען אויסגעזעצט ביי טישן לויט די לענדער, פונוואנען זיי קומען.

אויף דער טריבונע ביים מיקרא טוישן זיך די רעדנער, מיר הערן רעפעראטן פון א הויכן ניווא.

עס דעפילירן פארביי געוועזענע געטא־קעמפער: ד"ר בערמאן, גראיעק, שלום האלאווסקי; פארטיזאנער־קאמאנדירן: טוביה ביעלסקי, וואס האט אנגעפירט מיט 3.000 יידישע פארטיזאנער אין די וועלדער פון ווייס־רוסלאנד; ס. ראבינס, קאמענדאנט פון די פארטיזאנער אין די פוילישע וועלדער.

מיטאג עסן מיר אין שכנותדיקן רעסטאראן, וואס געהערט צו דער הסתדרות. א שיינער מאדערנער זאל, ווו מען קאן פאר 4 פונט (6 פראנק) אפעסן א גאנץ לייטישן מיטאג.

איך עס צוזאמען מיטן ח' קויפמאן פון פאריז. די קעלנערין, א שווארצע שלאנקע פרוי, שטאמט פון יוגאסלאוויע. שוין צוואנציק יאר אין לאנד. זי האט אן איינציקן זון. ער איז מאביליזירט, איז אויפן פראנט. זי צעווינט זיך. זי זיצט אויף א שטול לעבן אונדז, ווישט זיך אויס די אויגן: „אנטשולדיקט מיר, איך קאן נישט רעדן וועגן מיין זון אן צו וויינען. איך ווייס דאך: נישטא קיין ברירה"... זאגט זי און מיט א זיפץ: „ווי דערלעבט מען שוין דעם שלום, מיר זאלן האבן נחת פון אונדזערע קינדער".

נאכמיטאג רעדן שרייבער פון ווילנער געטא: אברהם סוצקעווער, ד"ר דווארזשעצקי. דאן פרויען: דינה וואסערשטרום (פון מעקסיקע), און וולאדקע מיר (פאריייניקטע שטאטן). איך זע אויף זייערע הענט די בלויע נומערן פון די טויט־לאגערן.

אויף די דיסקוסיע איז אויף א הויכן ניווא. די טעמעס:

דערמאנען דער וועלט, באזונדער דעם יונגן דור, די טראגעדיע פון יידישן פאלק, וועלכע האט נישט קיין גלייכן אין דער געשיכטע...

דערמאנען אויך דעם קאמף: אנדערטהאלבן מיליאן יידן אין די אלירטע ארמייען, הונדערטער טויזנטער אין דער רעזיסטאנס...

עס גייט נישט בלויז אין דערמאנען דאס פארגאנגענע, די געפאר פון פאשיזם איז ווידער אקטועל...

פאראן כוחות, וועלכע ווילן פארווישן די טראגעדיע...

קעמפן קעגן אנטיסעמיטיזם אומעטום ווו ער זאל זיך נאר באווייזן...

דער אנטיסעמיטיזם איז איצט געפערלעכער, ווייל ער האט די דערפארונג פון דעם נאציזם...

ביי אלע רעדנער באמערקט זיך די זארג פארן קיום אין דער זיכערקייט פון ישראל.

ביי א טייל הערן זיך אויך אזעלכע טענער, ווי: „דאס יידישע פאלק איז איינזאם", „אלע גוים זיינען אנטיסעמיטן", „די פראנצויזן האבן אונדז אויך פאראטן", „מיר קאנען נאר רעכענען אויף זיך אליין..."

אין מיין ווארט צו דער דיסקוסיע האב איך דערמאנט:

אויב ס'איז צוויי דריטל פון פראנצויזישן יידנטום געלונגען זיך אפצוראטעווען פון די פאשיסטישע מערדער איז דאס נאר אדאנק דער מיטהילף פון פראנצויזישן פאלק, אז פראנקרייך האט אויך געהאט איר אראדור - סיר - גלאן, פארברענטע שטעט, אויסגעשאכטענע שטעטלעך.

מען זאגט אין פראנקרייך: „רעגירונגען קומען, רעגירונגען גייען. אבער דאס פאלק בלייבט אייביק".

עס וואלט געווען א טויט־געפאר פאר ישראל, און פאר די יידישע ישובים אויסער ישראל, ווען עס געלונגט אונדזערע שונאים צו איזאלירן דאס יידישע פאלק פון די אנדערע פעלקער.

אזא האט זיך געצויגן דער קאנגרעס פיר טעג. אינטערעסאנטע באגעגענישן, שיינע רעפעראטן, קלוגע עצות, אין תוך אן איינשטימיקייט, און איך בין געווען זיכער, אז דער קאנגרעס וועט געבן גוטע רעזולטאטן.

א. בעלער

זונטיק, דעם 10-טן מאי, 6 פארנאכט

קומט פאר די יערלעכע

פלאם־צערעמאניע

פון די געוו. יידישע קאמבאטאנטן

טרעף-פונקט 6 אזייגער פארנאכט

אויף עטואל ביים אריינגאנג פון טונעל

---

2 טויזנט פראנק

פאר ראובן בריינין-קליניק

ווי אונדזערע לייענער איז באקאנט, האט דער צענטראל־קאמיטעט פון פארבאנד באשלאסן אן איינמאליקע אונטערשטיצונג פאר דער ראובן בריינין־קליניק אין תל־אביב אין דער הויך פון 2000 פראנק.

די דעלעגאציע פון פארבאנד אויפן אלוועלטלעכן צוזאמענפאר פון יידישע אנטינאצי־קעמפער האט איבערגעגעבן די אויבנדערמאנטע סומע דער אנפירונג פון דער אינסטיטוציע.

„לע לאריע ראז" אין לעוועס

די פאריטערע קאמיסיע

שבת, דעם 4־טן אפריל, איז פארגעקומען אין לעוועס די זיצונג פון דער פאריטערער אויפזיכטס־קאמיסיע פונעם אפרו־הויז „לע לאריע ראז".

ווי באקאנט קומט זיך צונויף די דאזיקע קאמיסיע, וואס האט פאר אן אויפגאבע צו איבערוואכן די פונקציאנירונג פונעם אפרו־הויז צוויי מאל אין יאר. זי איז צוזאמענגעשטעלט פון פארשטייער פון דער „סעקיריטע סאסיאל" און פון אונדזער פארבאנד.

האיאר האט זיך די קאמיסיע פארזאמלט אין לעוועס גופא, ווייל די זיצונג איז זיך צוזאמענגעפאלן מיט דער פארענדיקונג פון די ארבעטן, וואס האבן דערמעגלעכט צו פארגרעסערן די צאל איינצל־צימערן.

בעת דעם צוזאמענטרעף, אויף וועלכן עס זיינען אויך געווען אנוועזנד דער פרעזידענט פון „אופאק" און דער סענאטאר־מער פון לעוועס, האבן די מיטגלידער פון דער פאריטערער קאמיסיע מיט צופרידנקייט פעסטגעשטעלט, אז דאס הויז פונקציאנירט אויף א מוסטערהאפטן אופן.

אונדזער פארבאנד איז געווען פארטרעטן דורך די פאלגנדיקע טוער: ב. פאנס, פרעזידענט, אפעל און פערסטונסקי, וויצע־פרעזידענטן; ל. סאלאמאן, קאסירער; שוסטער, סעקרעטאר און דער גענעראל־סעקרעטאר איזי בלום און א. בעלער.

פארשטענדלעך, אז אין אלע צוזאמענטרעפן האבן זיך באטייליקט דער דירעקטאר נאטאן סאפיר און זיין פרוי.

געטא-פייערונג

דינסטיק, דעם 14־טן אפריל איז אין אונדזער אפרו־הויז אין לעוועס פארגעקומען א רירנדיקער אנדענק־אוונט לכבוד די העלדישע קעמפער פון ווארשעווער געטא אין צוזאמענהאנג מיטן 27־טן יארטאג פון אויפשטאנד.

אויסער די קאנוואלעסצענטן האבן אין דער אנדענק־צערעמאניע אנטייל גענומען: דער סענאטאר באסי, דער מער פון לעוועס — סענאטאר רעיבא, דער גלח פון שטעטל, פראפעסאר באדוען און עטלעכע פרויען פון קאנוואלעסצענטן.

דער דירעקטאר נ. סאפיר האט געעפנט דעם אוונט מיט א פייערלעכן אריינפיר־ווארט. נאכדעם איז געשפילט געווארן דער מארש: „זאג נישט קיינמאל..." און דער פראנצויזישער פארטיזאנער־הימן. דער פריינט לאנזלער האט גערעדט וועגן דער באדייטונג פון אויפשטאנד.

ביי די טענער פון אל מלא רחמים האבן די אנוועזנדיקע באערט מיט א מינוט שטילשווייגן די גבורים פון ווארשעווער געטא־אויפשטאנד און אלע געפאלענע אין לעצטן וועלט־קריג.

דעם פייערלעכן אוונט האט פארענדיקט דער דירעקטאר סאפיר. „מיר דארפן זיך אלע פאריייניקן — האט ער געזאגט צווישן אנדערן — אין קאמף פאר פרייהייט און שלום אויף דער וועלט און נישט דערלויבן אז אזעלכעס זאל זיך קאנען איבערחזרן".

באלעק באקסנבוים

איינדרוקן פון א קאנוואלעסצענט

שוין דריי מאל בין איך געווען אין „לאריע ראז", יעדעס מאל פיל איך זיך אין אונדזער אפרו־הויז, ווי ביי זיך אין שטוב.

דער ערשטער אנגענעמער איינדרוק באלד ביים אנקום אין הויז, איז די טרעפונג מיטן פרעזידענט פון דעם אזוי גערופענעם „קאמיטע דע לואזיר", א מין זעלבסט־פארוואלטונג פון די קאנוואלעסצענטן. ער נעמט ביי אייך צו די וואליזקע, טראגט זי אריין אין אייער צימער און ווייזט אייך אייער נייע וווינונג.

דער דאזיקער אנגענעמער איינדרוק לאזט אייך נישט אפ די גאנצע צייט פון פארברענגען אייער קאנוואלעסצענס אין לעוועס. דאס איז צוליב דער חברישער סביבה און אטמאספער, וואס הערשט אין הויז. טראצדעם, וואס די פענסיאנערן טוישן זיך כסדר, כמעט יעדן טאג קומען צו נייע און עס פארן אוועק די, וועמענס טערמין ענדיקט זיך שוין — שאפן די קאנוואלעסצענטן א מין געשלאסענעם קאלעקטיוו.

דאס איז צווישן אנדערן צו פארדאנקען דעם דינאמישן, זארגפעלטיקן דירעקטאר און זיין פרוי, וואס העלפט אים פירן דאס הויז. דער דירעקטאר איז שטענדיק אנוועזנד, ווו ער איז נויטיק. אין עס־זאל מיטאג־צייט און ביים אוונט־ברויט, אין גארטן בעת די פרייע שעהען, אין פארוויילונג־זאל, אין האל, ווו מען קאן רייכערן און ווו מ'כאפט א פריינטלעכן שמועס. שטענדיק ווייסט ער צו זאגן דאס ריכטיקע ווארט, א וויץ, וואס פארלייכטערט דאס שווערע געמיט פון א באזארגטן קאנוואלעסצענט.

עס קומט א דאנק דעם קאמבאטאנטן־פארבאנד פאר זיין נוצלעכער סאציאלער טעטיקייט, באזונדערס פאר זיין זארג צו אנטוויקלען און פארבעסערן די ווירטשאפט פון אונדזער געמיינזאם אפרו־הויז אין לעוועס.

מ. אשלאק

צוויי טויזנט פראנק

פארן יידישן טעאטער

טריי זיינע טראדיציעס פון אונטערשטיצן, אין די ראמען פון זיינע מעגלעכקייטן, די יידישע קולטור־טעטיקייט האט דער יידישער קאמבאטאנטן־פארבאנד איבערגעגעבן אלס סובווענציע, 2000 פראנק פארן יידישן טעאטער.

Le directeur : I. CLEITMAN

Imprimerie Abexpress,
72, rue du Château-d'Eau - Paris-X°

N° 125 Avril 1970 (2)

<< Fonds UEVACJEA, Paris_CDJC_Mémorial de la Shoah >>

UNION

Juin 1970 p.1

Le 7 juin dernier, au Cimetière de Bagneux, Émouvante Cérémonie du Souvenir en hommage aux COMBATTANTS JUIFS MORTS POUR LA FRANCE

JUIN 1970 — N° 126 Bimestriel

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, rue du Château-d'Eau - PARIS-X° - Tél. : 607-49-26

NOTRE cérémonie tradltionnelle du souvenir en hommage à nos morts, qui a eu lieu le 7 juin dernier, a revêtu un caractère particulièrement solennel. Elle se déroula en effet en un moment où les anciens combattants en général et les engagés volontaires d'origine étrangère en particulier marquaient un triple anniversaire : 30 ans après les combats sanglants de mai-juin 1940 au cours desquels prirent part presque tous les régiments de volontaires ; 25 années après la libération des camps et 25 années également après la victoire des alliés sur l'Allemagne hitlérienne.

Nos camarades sont venus nombreux honorer la mémoire de ceux qui tombèrent en héros dans la lutte contre le nazisme.

Dès avant 10 heures du matin, une foule nombreuse commence à se rassembler devant l'entrée du cimetière. Parmi ceux qui arrivent, nous notons des délégations de nombreuses sections d'A.C.P.G. de de Paris et de la banlieue ; plusieurs associations d'Anciens Déportés ; des organisations et des Sociétés juives avec des couronnes et leurs drapeaux.

A 10 h 30, le cortège se forme, la Musique militaire en tête, suivie des porteurs de gerbes et des porte-drapeaux, ainsi que des familles des disparus.

Notre drapeau est en tête du défilé des Anciens Combattants. Quand le cortège arrive devant notre Monument, les personnalités prennent place à la tribune.

Notre président, B. Pons, ouvre la cérémonie en remerciant les personnalités présentes et évoque en quelques paroles la signification de notre manifestation du souvenir (nous donnons par ailleurs la liste des personnalités présentes et des extraits des allocutions prononcées).

L'aumônier militaire Bloemhof et le premier ministre officiant, Berlinski, célèbrent le service religieux.

Pendant que la musique exécute la « Sonnerie aux Morts », nos camarades Carbarz et Zimet déposent au pied du Monument la couronne de fleurs de notre Union.

Après le dépôt des gerbes, des allocutions sont prononcées par le président de l'U.F.A.C. de Paris, Maurice Pfeiffer, parlant au nom de l'U.F.A.C. nationale, et par Isi Blum, secrétaire général de notre Union.

(Voir 2e page.)

PAS QUESTION LE SAMEDI

Ce film qui a connu un grand succès sera présenté au cours de notre

Soirée Cinématographique

le mardi 30 juin 1970

à 20 h. 30

Salle de l'Entrepôt

21, rue Yves-Toudic (République)

Au cours de la Soirée aura lieu le tirage de notre TOMBOLA

La Soirée commencera à 20 h. 30 précises

Entrée : 2,50 F

Si vous n'avez pas encore réglé les Cartes de Souscription

Il y a trois mois environ, nous avons adressé à nos camarades des cartes de souscription pour notre tombola annuelle, dont le produit sera entièrement versé au profit de la Forêt du Souvenir en Israël.

Le plus grand nombre de ces cartes ont été réglées et nous avons encaissé jusqu'à ce jour 45 000 francs nouveaux.

Certains de nos camarades sont en retard. La date du tirage étant très proche (le 30 juin), nous leur serions reconnaissants s'ils voulaient bien régler le montant des cartes en leur possession.

Merci d'avance !

Pour la défense des droits des Anciens Combattants

Le Comité de Liaison demande l'organisation d'un grand débat pendant la Session actuelle du Parlement

Le Comité national de Liaison des Anciens Combattants et Victimes de Guerre s'est réuni le 5 mai 1970 au siège de l'U.F.A.C.

Aux représentants de l'Union française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre, du Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre, de la Fédération nationale des Combattants Prisonniers de Guerre, de la Fédération des Amicalles régimentaires et d'Anciens Combattants, qui, en 1959, ont constitué le Comité national de Liaison, s'étaient joints les délégués de la Fédération nationale des Anciens Combattants en Algérie et de l'Union nationale des Combattants d'Afrique du Nord, confirmant ainsi le caractère représentatif du Comité national de Liaison qui unit désormais toutes les générations du feu.

Le Comité a fait le point des résultats des délégations qui ont été reçues par tous les groupes politiques de l'Assemblée nationale, ainsi que par les Amicales des Députés et des Sénateurs Anciens Combattants.

Il a, aussi, pu constater qu'aucun des groupes politiques ne contestait le bien-fondé des revendications essentielles du mouvement combattant :

— Respect de la loi sur le « rapport constant » appliquée formellement et qui ne réalise plus d'identité de traitement entre les fonctionnaires et les pensions de guerre, telle que l'avait voulue le législateur en 1948 ;

— Egalité de Retraite entre tous les titulaires de la carte du combattant ;

— Revalorisation des Pensions des Veuves et des Ascendants ;

— Amélioration de la situation des Internés Résistants et Internés Politiques ;

— Abrogation de toutes les forclusions ;

— Reconnaissance de la qualité de combattant à ceux qui ont combattu en Afrique du Nord.

Cependant, le gouvernement maintenant ses positions négatives à l'égard de ces demandes légitimes, le Comité national de Liaison a décidé de s'adresser, à nouveau, à tous les groupes parlementaires, leur demandant d'obtenir du gouvernement, pendant la session actuelle du Parlement, l'organisation d'un grand débat au cours duquel le gouvernement sera appelé à préciser dans quelles condltions il entend, enfin, procéder au règlement de ce « contentieux » en concertation avec les représentants qualifiés du Mouvement Combattant français.

Il a, en outre, décidé, pour le 24 octobre prochain, la convocation à Paris d'une grande réunion.

Sachez que notre **BAL ANNUEL** aura lieu le

31 décembre 1970

dans les Salons de L'HOTEL

HILTON

Recrudescence de l'antisémitisme

(Voir page 3)

>> Fonds UEVACJEA, Paris_CDJC_Mémorial de la Shoah <<

Juin 1970 p 2

NOTRE CEREMONIE DU SOUVENIR

EXTRAITS DES ALLOCUTIONS

B. PONS
Président de notre Union

... Il y a 30 ans, en juin 1940, des milliers d'engagés volontaires juifs se trouvaient dans les rangs des armées qui livraient bataille à l'envahisseur allemand.

Partout, au Nord et à l'Est, l'armée, mal équipée, s'opposait avec acharnement à l'assaut ennemi, essayant de lui barrer la route de Paris.

Le sang coulait ; on comptait les morts par milliers.

Les effectifs des unités d'engagés volontaires comptaient près de la moitié des Juifs. Les 21e, 22e et 23e R.M.V.E., les 11e et 12e R.E.I., la 13e demi-brigade, les armées polonaise et tchécoslovaque en France, les Bataillons de Pionniers se sont distingués par leur conduite courageuse au feu.

Nous sommes aujourd'hui rassemblés, comme nous le faisons tous les ans, devant ce Monument, pour rendre hommage à la mémoire de tous ceux qui sont morts pour que vive la liberté.

Nous associons à cet hommage le souvenir de tous les héros qui sont tombés sur tous les champs de bataille, dans les rangs de la Résistance, dans les ghettos, de tous les martyrs de la barbarie hitlérienne, des six millions d'êtres innocents, exterminés uniquement parce qu'ils étaient Juifs.

25 ans après la défaite de l'Allemagne nazie, les dangers de guerre persistent. Des foyers d'incendie s'étendent. Israël est menacé par des forces qui ne veulent pas reconnaître son existence.

Nous exprimons ici la solidarité des Anciens Combattants juifs avec le peuple d'Israël qui lutte pour son indépendance et sa sécurité.

Un quart de siècle après l'Etoile jaune et les camps de la mort, nous assistons à une recrudescence de l'antisémitisme en France et dans d'autres pays.

En évoquant la mémoire de nos morts, nous appelons tous les rescapés de l'enfer, tous les jeunes qui sont nés après le déluge, nous appelons tous les hommes épris de paix à rester vigilants et unis afin de tout faire pour que plus jamais ne puisse se reproduire un tel désastre.

Trois ans après la guerre des Six jours, l'escalade des violences se poursuit dans le Proche-Orient où le sang coule malheureusement tous les jours.

Le peuple d'Israël lutte pour son existence, pour son indépendance, pour sa souveraineté ; Israël aspire profondément à la paix afin de poursuivre pacifiquement son œuvre créatrice, dans un climat de sécurité.

Pour atteindre cette paix tellement désirée par tous les peuples concernés, il n'y a pas d'autre issue que la négociation et le règlement politique du conflit israélo-arabe.

Le spectre hideux du racisme et de l'antisémitisme se profile de plus en plus à l'horizon en France et dans de nombreux autres pays. L'antisémitisme qui se manifeste sous des formes diverses, est devenu à nouveau une menace qu'il serait dangereux de sous-estimer.

Les discriminations antijuives pratiquées en Pologne à l'encontre de quelques milliers de rescapés, victimes de la barbarie nazie, ne peuvent que révolter chaque homme pour lequel les termes de justice et d'humanisme ne sont pas des mots vides de sens.

Chez nous, en France, les graffiti antijuifs sur les murs de Paris et d'autres villes se multiplient ; les « rumeurs » calomnieuses d'Orléans se sont répandues à d'autres villes et ont trouvé malheureusement audience parmi certaines couches de la population ; « Ordre Nouveau », groupement nettement fasciste et antisémite, peut librement organiser un meeting et un congrès en plein Paris, malgré les protestations de diverses organisations...

Comment ne pas évoquer ces faits inquiétants, alors que nous exaltons la mémoire de nos camarades tombés sur les champs de bataille.

En rendant hommage à leur mémoire, nous renouvelons notre serment de rester fidèles à la cause et aux idéaux pour lesquels ils ont versé leur sang.

Nous réaffirmons notre détermination de poursuivre la lutte, leur lutte, pour la paix et pour un monde où il n'y aura plus de guerre, plus de racisme, plus d'antisémitisme, pour un monde de fraternité et de justice.

M. PFEIFER
au nom de l'U.F.A.C. Nationale

L'année dernière, vous célébriez le 25e anniversaire de la fondation de votre groupement qui avait pris naissance en 1944 ; ce jour nous célébreront également le 25e anniversaire de la libération de notre pays et l'U.F.A.C., qui tient à s'y associer, en hommage à vos héros de 14-18 et de 39-45, s'incline à nouveau en ce jour devant ceux et celles de tous les vôtres qui se sacrifièrent pour que la France vive, reconnaissante en cela ainsi qu'elle l'a toujours témoigné et continuera de faire contre vents et marées, regrettant en passant qu'un éclat plus magnifiquement démontré n'ait pu nous être accordé.

Si notre U.F.A.C. n'a surtout qu'un but suprême de tout faire pour sauvegarder la PAIX, il n'empêche également qu'elle est la souveraine gardienne des droits qui ont été reconnus de longue date à tous ceux qui, au cours des deux guerres et quelle que soit leur nationalité ou pays d'origine, ont tout donné pour le pays d'adoption : c'est la France éternelle dans toute sa grandeur.

... Ainsi, comme nous le rappelait l'an dernier notre président Manet, dans tous nos groupements notre inquiétude s'amplifie encore actuellement face aux événements du Moyen-Orient où j'ai vécu moi-même de 1925 à 1929 et où j'ai pu connaître, à cette époque, ce qui s'y passait, les incidents de guerre s'y multiplient et il est désormais impensable que des accords qui avaient été solennellement adoptés sur le plan international puissent être considérés aujourd'hui d'une caducité « contestable », mettant en péril ainsi « La paix mondiale ».

Nous, les A.C. de 1914, luttons depuis 1919 pour que nos enfants ne puissent connaître ce que nous avons vécu, pour qu'enfin la Paix règne, pour un désarment général, continu, contrôlé, assurant ainsi une sécurité mondiale, puisqu'à la C.I.A.M.A.C. et à la F.I.D.A.C. nous avions œuvré de notre mieux de toute notre force afin que la paix règne universellement.

ISI BLUM
Secrétaire général de notre Union

Il y a un mois, le 8 mai dernier, les peuples qui ont souffert du joug nazi célébraient le 25e anniversaire de la défaite hitlérienne.

Toutes les manifestation, et surtout celles des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, ont fait ressortir à cette occasion le tragique bilan de la deuxième guerre mondiale.

Elle a coûté au monde 35 524 000 vies humaines, tant civiles que militaires. En France, le nombre de morts, blessés ou invalides s'élève à 1 262 000. Les chiffres concernant les ruines causées par la guerre sont littéralement astronomiques.

Parmi ces dizaines de millions de morts, nous comptons six millions de nos frères et sœurs, de nos parents, plus d'un million et demi d'enfants innocents gazés, brûlés dans les fours crématoires, exterminés dans les camps d'Auschwitz, de Tréblinka, de Majdanek...

Plus de 120 000 Juifs ont été déportés de France, très peu d'entre eux sont revenus.

Près de deux millions de Juifs ont participé à la guerre dans les rangs de toutes les armées alliées, dans la résistance de tous les pays occupés, contribuant ainsi à la victoire sur l'hitlérisme...

... 25 années se sont écoulées depuis le jour historique du 8 mai 1945 qui consacra la défaite du nazisme.

Après tant de souffrances, de ruines et de deuils, les rescapés de l'enfer pouvaient, à juste titre, espérer que la guerre serait bannie pour toujours, que le racisme, l'antisémitisme n'auraient plus droit de cité.

Hélas, des foyers de guerre subsistent.

LE COMITE DE PATRONAGE

présidé par M. Henri DUVILLARD,
ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

MM.

Paul Manet, président de l'U.F.A.C. ;
H. Biaier, président de l'Union des Artisans juifs ;
Me André Blumel, avocat à la Cour ;
Jean Paul-Boncour, ancien président du Conseil ;
Louis de Broglie, membre de l'Institut de France et de l'Académie des Sciences ;
Pierre Bugeaud, président de l'Association des A.C.P.G. de la Seine ;
H. Bulawko, président de l'Association des Anciens Déportés juifs ;
René Cassin, président de l'Alliance Israélite Universelle ;
Marc Chagall ;
Mafini, président de l'U.G.E.V.R.E. ;
Joseph Kessel, de l'Académie française ;
Me Charles Lederman, président de l'U.J.R.E. ;
Libman, président des Engagés Volontaires juifs de 1914-1918 ;
François Mauriac, de l'Académie Française, Prix Nobel ;
Dr V. Modiano, président du C.R.I.F. ;
Mme Maxa Nordau, artiste peintre ;
Me Etienne Nouveau, vice-président de l'U.F.A.C. ;
Pierre Paraf, président du M.R.A.P. ;
Maurice Pfeiffer, président de l'U.D. de l'U.F.A.C. de la Seine ;
Jean Pierre-Bloch, ancien ministre, président de la L.I.C.A. ;
Sadenfis, président de l'U.S.J.F. ;
André Tourné, président de l'A.R.A.C. ;
Pierre Villon, président de l'Association nationale des Anciens Combattants de la Résistance.

Personnalités présentes à Bagneux

MM. Philippe Roger Vasselin, représentant le ministre des A.C.V.G. ; **Rémy-Neris,** vice-président du Conseil de Paris ; **Maurice Pfeiffer,** représentant de l'U.F.A.C. ; **lieutenant-colonel Sapir,** représentant de l'ambassade d'Israël ; **Henry Ginoux,** maire de Montrouge ; **Eli Bloncourt et Michaut,** de l'A.N.A.C.R. ; **Charles Palant,** secrétaire général du M.R.A.P. ; **Henry Steeg,** de la L.I.C.A. ; **Galili et Waks,** de l'U.J.R.E. ; **Braslawski, D. Gorovit et Mafini,** de l'U.G.E.V.R.E. ; **Henri Bulawko,** président de l'Amicale des Déportés juifs ; **Sadenfis,** président de l'U.S.J.F. ; **Osman et Jacques Zylbersten,** de Saint-Quentin ; **Dr Danowski,** président de l'Amicale du 22e R.M.V.E. ; **Fishman,** président de l'Amicale du 22e R.M.V.E. ; **Gourevitch,** président de l'Amicale de Drancy ; **Blot et Briffaud,** de l'Amicale des Anciens de Levens ; **Mme Maxa Nordau ; Poznanski,** du Cercle Bernard-Lazare.

Sociétés Mutualistes Juives ayant donné leur adhésion à notre Cérémonie du Souvenir.

La Renaissance Juive ; Les Amis de Paris ; Radom ; Garvolin-Siedlce ; Konsk ; Minsk-Mazowieck ; Paradis ; Plock ; Varsovie et environs ; Pulavy, Girardow, Shydlowieck ; Rowno ; Praga-Mutualiste ; Partchew ; Tomashow ; Wolomin ; Vérité et Grâce ; L'entr'Aide fraternelle juive ; Zlotchew ; Les Amis de Kaluschine ; Gobelins ; Brest-Litowsk ; Tchechanow ; Kalish ; Kock-Jelechow ; Solidarité bessarabienne ; Kelce ; Tchenstochow ; Fidélité à la France ; Falenice-Otwock ; Les Amis de Brzezin ; Mon Repos ; Nowo-Radomsk ; Israélites de Paris ; Ojarow ; Aide aux Amis ; l'Association des Marchands juifs, etc.

Les corps des maquisards juifs de la Haute-Corrèze ramenés à l'Ossuaire de Neuvic

Le 14 juillet 1970 se déroulera à Neuvic (Haute-Corrèze) une émouvante cérémonie en l'honneur des maquisards juifs de la Haute-Corrèze et du Puy-de-Dôme, tombés dans la lutte contre les occupants hitlériens.

En effet, à la suite des efforts de l'Amicale des Maquis de Haute-Corrèze, les corps des maquisards juifs ont été ramenés à l'ossuaire des maquisards de Haute-Corrèze, à Neuvic.

Sur le monument a été apposée une plaque commémorative supplémentaire sur laquelle sont gravés les noms et dates de décès des maquisards juifs morts pour la France.

Parmi ces héros figurent les noms de : Jean Goncz, Isaac Lewine, Leib RUSSEK, tués par les nazis le 31 juillet 1944 à Neuvic ; Icek Kohn, fusillé le 1er août 1944 à Bourg-Lastik ; le caporal Oswald Fleischer, tué le 16 août 1944 à Egletons.

Le nom de Zischa Gersztenzang figurait au mausolée, érigé en 1945, en tant que déporté.

Or, après les patientes et laborieuses recherches effectuées par l'Amicale des Maquis de Haute-Corrèze, elle a retrouvé l'identité d'un maquisard inconnu, inhumé à Bourg-Lastic début août 1944.

Il s'agit de Zischa Gersztenzang, combattant de la 1re Compagnie de la Demi-Brigade de Haute-Corrèze. Gersztenzang, né le 5-10-1891 à Varsovie, habitait en 1939 à Paris, 53, rue Léon, dans le 18e. Il a été fusillé par les Allemands le 1er août 1944 à Bourg-Lastic. Son corps a été ramené et inhumé dans l'ossuaire à Neuvic.

La famille, ou les amis de Gersztenzang s'intéressant à son sort, sont priés de se mettre en rapport avec notre Union.

Projet de loi d'égalisation des pensions des déportés politiques et celles des déportés résistants

Le gouvernement a arrêté les dispositions d'un projet de loi très important tendant à égaliser les pensions d'invalidité des déportés politiques et celles des déportés résistants.

Ce projet fait suite à deux mesures votées par le Parlement, sur proposition du gouvernement et tendant à majorer forfaitairement d'abord de 20 % à partir du 1er janvier 1968, puis de 35 % à partir du 1er janvier 1969, les pensions de 2 500 déportés politiques, les plus gravement atteints. Ce projet de loi concerne 11 500 déportés politiques dont la pension va être majorée dans une proportion variable mais qui sera toujours très élevée, pouvant atteindre et même dépasser parfois le double de la pension d'origine.

Cette mise à parité sera échelonnée sur un délai de quatre ans.

A partir du 1er Avril 1970,
le taux du point de la pension militaire d'invalidité a été porté à
9,80 F.

NOS PEINES

Nous présentons nos condoléances attristées à la famille de notre camarade Isaac Laks, décédé au mois de mai 1970.

***

Que notre camarade Simon Leizorowicz, douloureusement frappé par le décès de son épouse Fanny, trouve ici l'expression de notre entière sympathie.

Le 28e anniversaire de la "grande rafle"
Le 16 juillet nous serons présents devant l'ancien Vel-d'Hiv

Comme tous les ans, répondant à l'appel de l'Amicale des Anciens Déportés juifs de France, notre Union sera représentée avec son drapeau par une délégation, à la cérémonie commémorative qui se déroulera le jeudi 16 juillet 1970, à 18 h 30 devant la plaque du souvenir apposée sur l'emplacement de l'ancien Vélodrome d'Hiver pour honorer la mémoire des victimes de la « Grande Rafle ».

Nos camarades sont invités à venir nombreux à cette importante manifestation du souvenir.

<< Fonds UEVACJEA, Paris_CDJC_Mémorial de la Shoah >>

Juin 1970 p 3

LA RECRUDESCENCE DE L'ANTISÉMITISME

Après les « rumeurs » antisémites répandues à Orléans et Amiens et dans d'autres villes, après la profanation de la synagogue à Rouen, c'est au cours des journées du 25e anniversaire de la Libération que les fascistes et antisémites ont cru nécessaire de développer leur action de haine. Des inscriptions nazies sont apparues au stade municipal Charles-Sage, près de l'ancien camp de Drancy. Le monument « Souviens-toi » du Hâvre a été profané. A Vichy, le monument aux Morts a été couvert d'inscriptions fascistes telles : « Hitler avait raison ».

A Paris et en province, les façades d'immeubles ont été recouvertes de slogans pro-hitlériens.

L'organisation fasciste « Ordre Nouveau » a pu tenir son meeting à la Mutualité. 25 000 affiches appelant à cette manifestation ont été collées sur les murs de Paris.

A plusieurs reprises, notre Union a protesté contre ces agissements. A la veille du meeting du 13 mai, nous avons envoyé un télégramme au ministre de l'Intérieur demandant son interdiction.

Réponse du Ministre de l'Intérieur à notre lettre du 11 mars

Le 28 mai 1970, nous avons reçu la lettre ci-dessous du ministère de l'Intérieur :

« Par lettre du 11 mars dernier, vous avez bien voulu me faire part de votre inquiétude au sujet des odieuses calomnies dirigées contre des commerçants juifs d'Orléans, en 1969, et d'Amiens au début de cette année.

« Il s'agit d'affaires dont j'ai été naturellement informé en leur temps et qui ont retenu toute mon attention.

« Je partage votre sentiment tant en ce qui concerne le caractère des faits en question que relativement à la publicité que la presse écrite et parlée leur a donnée.

Aussi, je tiens à vous assurer que, contrairement à ce que vous semblez penser, tout a été mis en œuvre pour identifier les auteurs des rumeurs calomnieuses qui ont circulé tant à Orléans qu'à Amiens. Mais c'est malheureusement en vain que les enquêteurs se sont efforcés d'en établir l'origine.

« Solidaires de la réprobation de telles manœuvres, les autorités administratives et judiciaires locales les ont en leur temps dénoncées en faisant connaître, par voie de presse, que les enquêtes effectuées permettaient de démentir les rumeurs qui avaient été colportées. Et ces autorités continuent à suivre de près ces affaires qui ont un court moment égaré l'opinion à Orléans et à Amiens, où nul ne croit heureusement plus aux calomnies qui y ont troublé la paix publique. »

LE 10 MAI A LA FLAMME

La Fédération groupant les organisations d'A.C. juifs des deux guerres a ranimé la Flamme le 10 mai dernier.

De nombreuses associations d'A.C. ont répondu à notre invitation et sont venues avec leurs drapeaux.

Parmi les personnalités présentes, nous avons noté M. Jacob Kaplan, grand rabbin de France.

Sur nos photos : en haut, à droite, portant la couronne, notre camarade Zilberberg et à gauche Konopny ; en bas, nos amis Kaplan et Blanor raniment la flamme.

Communiqué de notre Union et des Anciens Déportés Juifs

Le 8 juin 1970, les deux organisations ont envoyé à la presse le communiqué suivant :

« Des délégués de l'Union des Engagés volontaires et Anciens combattants juifs et de l'Association des Anciens déportés juifs de France se sont réunis le 5 juin 1970, pour étudier la situation créée en France par la recrudescence de l'agitation raciste et antisémite (meeting de l'Ordre Nouveau, etc.).

« interprêtes de l'émotion suscitée parmi la population juive, les deux organisations ont décidé de créer un Bureau de Liaison et d'élargir les contacts pour mettre au point la riposte à toute provocation antisémite. »

C'est dans les Salons de l'Hôtel

HILTON

18, avenue de Suffren Paris 15e qu'aura lieu notre

Bal Annuel

le

31

décembre prochain

Majoration des pensions de guerre

Le ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre communique :

A la demande de M. Henri Duvillard, ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, le gouvernement a décidé, lors du Conseil des ministres qui s'est tenu le mercredi 22 avril 1970, d'étendre à toutes les pensions des anciens combattants et victimes de guerre les mesures qui ont été prises en faveur des fonctionnaires de toutes catégories, et qui sont les suivantes :

1. Des majorations générales, qui sont de 3 % à compter du 1er avril 1970 et de 1,25 % à compter du 1er octobre 1970.

2. L'intégration d'un point de l'indemnité de résidence dans le traitement de base, mesure qui bénéficie aux seuls retraités et pensionnés.

3. Une majoration de 5 points réels uniformément accordée à tous les fonctionnaires.

Ainsi, et par une interprétation très libérale du « rapport constant », le gouvernement a décidé d'accorder à toutes les victimes de guerre, sans exception, une majoration qui, entre le 1er janvier et le 1er octobre 1970, sera de l'ordre de 9,50 % du montant de leur pension, désirant ainsi fournir une fois de plus une preuve tangible de la reconnaissance du pays à l'égard de tous ceux qui, aux heures tragiques de son histoire, ont tout sacrifié pour la défense de son existence et le maintien de son unité.

Félicitations

Notre camarade Alexandre Junger, porte-drapeau de notre section de Lens, vient de se faire attribuer, à l'occasion du 25e anniversaire de la victoire sur l'Allemagne hitlérienne, la Croix du Combattant volontaire 39-45.

Notre camarade est déjà titulaire de la Croix du Combattant volontaire de la Résistance 39-45 et de la Médaille commémorative 39-45 avec barrette « France ».

Nous lui adressons nos félicitations.

Le dimanche 28 juin 1970, à 10 heures

Cérémonies à la mémoire des victimes du nazisme au Mémorial de la Déportation et au Camp de Struthof (Bas-Rhin)

Sous la présidence de M. Georges Pompidou, Président de la République, aura lieu le dimanche 28 juin un grand rassemblement des anciens déportés et anciens combattants au Mémorial et au Camp de Struthof pour honorer la mémoire des victimes du nazisme.

Toutes les organisations d'anciens combattants et des déportés participent à ce grand pèlerinage.

Notre organisation sera représentée avec son drapeau.

Départ de Paris le 27 juin à 23 h 25 (gare de l'Est).

Arrivée à Rothau le 28 juin à 7 heures.

7 h 30 à 9 heures : départ des cars de Rothau au camp de Struthof.

9 h 30 : heure limite d'arrivée et d'entrée dans le camp.

10 heures : arrivée de M. le Président de la République.

10 h 30 : début de la cérémonie dans le camp.

10 h 45 : dépôts de gerbe.

11 h 30 : départ de M. le Président de la République. Fin de la cérémonie.

16 heures : départ de Rothau.

17 heures : arrivée à Strasbourg.

Retour à Paris (arrivée gare de l'Est) le 29 juin à 6 h 20.

Nos Vœux

Nous adressons nos sincères félicitations et meilleurs vœux à notre président d'honneur, le Dr Danowski et à Mme, à l'occasion du mariage de leur fils Gérard avec Mlle Nelly Attal.

***

Nos meilleurs vœux à notre ami et Mme M. Milner, à l'occasion de la naissance de leur fils Vincent Maurice.

***

Nos félicitations à notre camarade et Mme Michel Berger, à l'occasion de la naissance de leur petit-fils Emmanuel.

***

Nous présentons nos meilleurs vœux à notre camarade et Mme Moïse Lipszyc, à l'occasion du mariage de leur fille Estelle avec M. Daniel Darmon.

***

Nos félicitations au camarade et Mme Kalma, à l'occasion du mariage de leur fils Michel avec Mlle Pauline Kaneman.

Notre ami Aron Kaplan à 80 ans

Les Volontaires juifs de 1914-1918 Anciens Combattants au service de la France nous informent que le camarade et notre ami Aron Kaplan vient de fêter ses 80 ans.

A cette occasion, nous lui transmettons nos félicitations et meilleurs vœux de longue vie.

Engagé volontaire, ancien combattant de la guerre 1914-1918, Aron Kaplan a été trésorier de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants juifs depuis 1953 jusqu'à 1962. Actuellement, il est vice-président de l'Association des Volontaires juifs 1914-1918.

Il a été décoré en 1951 de la Médaille d'Or du Dévouement et en 1965 de la Croix d'Officier d'encouragement au dévouement.

On recherche

Veuve BONK Aron recherche des camarades engagés volontaires 39-45 du 23e R.M.V.E. ayant connu BONK et OLLITCH. Démobilisé le 27-8-40 à Caussade. Téléphoner après 20 h 30 à 883-47-23 ou écrire : 16, avenue Paul-Doumer, 94 - Saint-Maur.

Le directeur : I. CLEITMAN

Imprimerie Abexpress, 72, rue du Château-d'Eau - Paris-X^{e}

<< Fonds UEVACJEA, Paris_CDJC_Mémorial de la Shoah >>

אונזער ווילן

ארגאַן פון פאַרבאַנד פון די געוו. יידישע פראַנט=קעמפער

דעם 7-טן יוני ביים מאַנומענט אין באַניע
ווירדיקע אָנדענק-צערעמאָניע לכבוד אונדזערע געפאַלענע העלדן

הונדערטער יידישע פראַנט־קעמפער, אַלמנות און משפחות פון די געפאַלענע יידישע העלדן אין דער צווייטער וועלט־מלחמה, צענדליקער פאַרשטייער פון קאַמבאַטאַנטן־פאַרבאַנד, פון יידישע אָרגאַניזאַציעס און סאָסיעטעס, מיט זייערע פענער און בלומען־קרענץ — האָבן זיך פאַרזאַמלט, זונטיק, דעם 7־טן יוני, אינדערפרי, ביים טויער פון בית־עולם אויף באַניע.

10,30 האָט זיך פאַרמירט אַ צוג פון געוועזענע פראַנט - קעמפער, וועלכער איז אין געשלאָסענע רייען אָפּמאַרשירט צום מאָנומענט פון יידישער גבורה. דאָרט איז שוין געשטאַנען אַ גרויסער עולם, פרויען, מענער און קינדער פון פּאַריז וואָס זענען געקומען אָפּגעבן כבוד די יידישע קעמפער, וואָס זענען געפאַלן אויף פאַרשידענע פראָנטן אין פראַנקרייך אין קאַמף קעגן די היטלעריסטן.

אויף דער טריבונע האָט מען באַמערקט, נעבן די פאַרשטייער פון פאַרשידענע אָרגאַניזאַציעס, אַ ריי פערזענלעכקייטן, ווי דער פאַרשטייער פון קאַמבאַטאַנטן־מיניסטער, פון דער ישראל־אַמבאַסאַדע, פון פּאַריזער שטאָט־ראַט, פון או.פּ. אַ.ק., דער מער פון מאַנרוזש, פרוי מאַקסאַ נאַרדוי א״א.

געעפנט די פייערלעכע אָנדענק־צערעמאָניע האָט אונדזער פרעזידענט **ב. פאַנס**, וועלכער האָט, צווישן אַנדערן אויסגעדריקט די סאָלידאַריטעט פון די יידישע קאַמבאַטאַנטן מיטן פאָלק פון ישראל, וואָס קעמפט פאַר זיין עקזיסטענץ און שלום אין פאַרזיכערטע און אָנערקענטע גרענעצן.

נאָך אַ מינוט שטילשווייגן לכבוד די געפאַלענע קעמפער, האָבן די רעליגיעזע צערעמאָניע אָפּגעריכט דער מיליטערישער ראַבינער **בלעמהאָף** און דער חזן **בערלינסקי**.

נאָך דער רעדע פון פאַרשטייער פון או.פּ.אַ.ק., **פעפער**, האָט דער גענעראַל־סעקרעטאַר פון אונדזער פאַרבאַנד **איזי בלום**, דערמאָנט דעם באַדייטנדיקן אָנטייל פון די יידן אין קאַמף און זיג איבער היטלער־דייטשלאַנד.

אַ גענויער באַריכט פון דער פייערונג, די ליסטע פון די אָנוועזנדיקע אָרגאַניזאַציעס און פערזענלעכקייטן, ווי אויך ברייטע אויסצוגן פון די רעדעס, וועט דער לייענער געפינען אין דער פראַנצויזישער טייל פון אונדזער צייטונג.

נייעס פון אונדזער „מיטיעל"

אויף דער זיצונג פון „מיטיעל"־קאָמיטעט זיינען באַהאַנדלט געוואָרן פיל פאַרשלאָגן און פּראָבלעמען, וואָס זיינען באַרירט געוואָרן אויף אונדזער לעצטער אַלגעמיינער פאַרזאַמלונג.

דער קאָמיטעט האָט אויסגעאַרבעט אַ פּראָגראַם פאַר דער צוקונפטיקער טעטיקייט. ס'זיינען באַשטימט געוואָרן צוויי קאָמיסיעס, וועמענס חוב ס'וועט זיין צו פאַרווירקלעכן די אָנגענומענע באַשלוסן.

אין שייכות מיטן פאַרלוסט פון אונדזער איבערגעגעבענעם מיטגליד און פריינט, איזי רעי, וועלכער האָט פיל צוגעהאָלפן אין דער „מיטיעל"־טעטיקייט, האָט זיך געשטעלט פאַרן קאָמיטעט די פראַגע וועגן פאַרטרעטן אים אין זיין אַרבעט.

צו דעם צוועק איז באַשטימט געוואָרן צו האַלטן אַ פּערמאַנענץ איין מאָל אין מאָנאַט אין לאָקאַל פון פאַרבאַנד.

מיר בעטן אונדזערע מיטגלידער, צו נעמען צו קענטעניש די אַלע אָנווייזונגען, ווי אויך רעגולער צו לייענען די קאַמבאַטאַנטן־רובריק, כדי דער קאָמיטעט זאָל קאָנען שטיין אין ענגער פאַרבינדונג מיט אַלע „מיטיעל"־מיטגלידער.

דער קאָמיטעט

קומט אלע
אויף דעם פילם-אוונט
וועלכער וועט פארקומען
דינסטיק דעם 30־טן יוני
אין זאל „אנטרעפא"
21 רי איוו טודיק (ביי רעפובליק)
ס'וועט געוויזן ווערן
דער בארימטער פילם
קיינמאל נישט שבת
בעת דעם אָוונט וועט עפנטלעך פאַרקומען די ציאונג
פון דער קאַמבאַטאַנטן־טאַמבאַלאַ.
כדי אויסצושעפּן דעם פּראָגראַם וועט זיך די אונטערנעמונג אָנהויבן
פּינקטלעך 8,30 אַזייגער.

די טאַמבאַלאַ-קאַמפּאַניע אדורך מיט גרויס דערפאלג

עס איז נאָך נישט מעגלעך איבערצוגעבן די ענדגילטיקע רעזולטאַטן פון אונדזער יערלעכער טאַמבאַלאַ־קאַמפּאַניע. מיר קאָנען אָבער שוין זאָגן, אַז אין אַלגעמיין וועט זי זיך פאַרענדיקן מיט אַ דערפאָלג.

ביז דעם 15־טן יוני, ד. ה. צוויי וואָכן פאַר דער אָפיציעלער פאַרענדיקונג, איז אין דער קאַסע פון פאַרבאַנד אַריינגעקומען 4 מיט אַ האַלבן מיליאָן פראַנק. מיר זענען שוין אַזוי אַרום געוועזן נאָענט צו דער אָנגעצייכנטער סומע פון 5 מיליאָן פראַנק.

אָבער אַלע אונדזערע מיטגלידער האָבן זיך נאָך נישט אָפּגערעכנט פאַר די באַקומענע קאַרנעטן. מיר בעטן זיי דעריבער אַריינצוטראָגן דעם באַטרעף פון זייער באַשטייערונג אין ביוראָ פון פאַרבאַנד, אָדער איבערשיקן דורך פּאָסט פאַרן סוף חודש.

אַזוי אַרום וועלן זיי ביטראָגן צום פולן סוקצעס פון דער טאַמבאַלאַ־אַקציע, וועמענס גאַנצע הכנסה איז האַיאָר באַשטימט פאַרן יער־הקדושים אין ישראל.

מלחמה-פענסיעס געהעכערט פון 1-טן אפריל 1970

דעם 22־טן אַפּריל 1970 האָט דער מיניסטאָרן־ראַט באַשלאָסן, אין צוזאַמענהאַנג מיט די לעצטע העכערונגען פון די לוינען פון די פונקציאָנערן, צו העכערן אויך די פענסיעס פון געוועזענע קאַמבאַטאַנטן און קרבנות פון דער מלחמה.

די מלחמה־פענסיעס זיינען געהעכערט געוואָרן פון 1־טן אַפּריל מיט 3 פּראָצענט און פון 1־טן אָקטאָבער 1970 וועלן זיי געהעכערט ווערן מיט ווייטערדיקע 1,25 פּראָצענט.

די, וואָס באַקומען עלטער־רענטעס וועלן געניסן פון 1 פונקט, אַלס רעזידענץ־אונטערשטיצונג.

אַזוי ווי די פונקציאָנערן־לוינען, וועלן אויך די קריגס־פענסיעס ווערן געהעכערט מיט 5 פונקטן.

אַזוי אַרום וועלן די פענסיעס פון אַלע געוועזענע קאַמבאַטאַנטן און מלחמה־קרבנות ווערן געהעכערט מיט 9 און אַ האַלבן פּראָצענט ביזן 1־טן אָקטאָבער 1970.

די רעגירונג האָט אויך צוגעגרייט אַ געזעץ־פּראָיעקט וועגן אויסגלייכן די פענסיעס פון פּאָליטישע אינטערנירטע מיט די פענסיעס פון אינטערנירטע ווידערשטענדלער.

דער האַיאָריקער
קאַמבאַטאַנטן - באַל
וועט פאַרקומען
דעם 31־טן דעצעמבער
אין די סאַלאָנען פון
האָטעל הילטאָן

די טוער פון פאַרבאַנד וואָס האָבן זיך אויסגעצייכנט אין דער טאַמבאַלאַ־קאַמפּאַניע

עס האָבן געשאָפן בעת דער האַיאָריקער טאַמבאַלאַ־אַקציע:

ה. סאַדאָווסקי	2.500 פר.
אורעוויטש	1.580 "
ד. שוואַרץ	1.300 "
ס. זילבערבערג	1.000 "
פרוי לילענשטיין	830 "
ל. סאַלאַמאַן	650 "
שטאַבאַוויטש	580 "
גוטענשטיין	400 "
קריסטאַל	400 "
סאָסעוויטש	370 "
פ. הערשקאָוויטש	350 "
זימעט	350 "
קליידער	250 "
דאַרפמאַן	250 "

דער 8־טער מאי אין לעווענס

ווי גאַנץ פראַנקרייך האָט אויך „לאַריע ראָז" אָפּגעמערקט דעם 25־טן יאָרטאָג נאָכן זיג איבערן היטלעריזם.

שוין פון פרי אָן הערשט אין הויז אַ יום־טובדיקע אַטמאָספער. די קאָנוואַלעסצענטן, אויסגעפּוצטע, שפּאַצירן גרופּעסווייז און מען דערציילט זיך דערינערונגען, ווער פון געפאַנגענשאַפט, אַנדערע פון דעפּאָרטאַציע, אָדער פון דער רעזיסטאַנץ.

פונקט 12 אַזייגער גיט מען דעם סיגנאַל צום מיטאָג־עסן. די פענסיאָנערן פאַרנעמען די פלעצער אַרום די פיין־געדעקטע טישן. דער דירעקטאָר נ. סאַפּיר שטעלט פאָר צוויי געסט פון אַמעריקע: דעם דיכטער דוד סעלצער און זיין פרוי, וואָס זיינען געקומען ספּעציעל וויזיטירן דאָס הויז וועגן וועלכן זיי האָבן זיך דערוווסט פון אַרטיקל, וואָס איז געווען געדרוקט אין „מאָרגן־פרייהייט".

ער באַגריסט זיי גאָר פריינטלעך און דערמאָנט די מאַניפעסטאַציעס וואָס וועלן פאָרקומען אין פאַרלויף פון טאָג. ער ווייזט אָן אַז די רעגירונג איז געבליבן פאַרעקשנט און אָפּגעוואָרפן די פאָדערונגען פון די געוועזענע קאַמבאַטאַנטן און ווידערשטענדלער, אַז דער 8־טער מאַי זאָל זיין אַ פייער־טאָג, ווי דער 11־טער נאָוועמבער. ער בעט צו באַערן אַלע קרבנות פון נאַציזם מיט אַ מינוט שטילשווייגן.

מען טרינקט אַ גלעזל לחיים און דער עולם טרעט צו צו דעם געשמאַקן מיטאָג.

עס באַקומט אַ וואָרט אַ געוועזענער קאַפּיטאַן אין דער פראַנצויזישער אַרמיי, וואָס איז אויף אַפּרו אין הויז — די פעראַן זשאַן פראַנסואַ.

נ. סאַפּיר דאַנקט דעם רעדנער, וועלכער ווערט אַפּלאַדירט. ער גיט אַ וואָרט דעם דיכטער דוד סעלצער, וועלכער דאַנקט פאַר דער פריינטלעכער אויפנאַמע.

ער שליסט דעם צוזאַמענטרעף זאָגנדיק אַז אין 25־טן יאָרטאָג פון זיג איבערן היטלעריזם, דאַרפן מיר נאָך זיין מער וואַכזאַם, ווען מיר זעען אַז אין האַרץ פון פּאַריז ווערן אויפגעשריבן אויף געשעפטן „אַ טויט די יידן".

6 אַזייגער נאָכמיטאָג פאַרמירט זיך אַ צוג פון אַלע קאָנוואַלעסצענטן. אין דער שפּיץ מיט דער פאָן פון די געוועזענע יידישע קאַמבאַטאַנטן און קרענץ בלומען גייען מיר צו ביז צו דעם מאָנומענט פון די געפאַלענע פון די צוויי וועלט־מלחמות. דאָרט איז שוין פאַרזאַמלט אַ גרעסערער עולם מיט דעם מער פון לעווענס סענאַטאָר רעיבאַ. עס ווערן אַוועקגעלייגט די קרענץ בלומען. דער מער בעט אַ מינוט שטילשווייגן און אַ גרופּע קינדער פון דער שולע זינגט די „מאַרסעיעז". פון דאָרט גייען מיר צו צום אָנדענק־טאָוול פאַר די געפאַלענע ווידערשטענדלער פון דער געגנט, ווו עס ווערן אויך אַוועקגעלייגט בלומען.

אין אָוונט, אין פאַרוויילונג - זאַל, גיט דער געוועזענער סענאַטאָר באַסי אַ רעפעראַט וועגן דער באַפרייאונג פון פּאַריז, אַליין אַ ווידערשטענדלער און אַ מיטגליד פון באַפרייאונגס־קאָמיטעט, דערציילט ער אינטערעסאַנטע עפּיזאָדן וועגן ווידערשטאַנד קעגן אָקופּאַנט. ער גיט איבער דעם וויכטיקן אָנטייל פון די אויסלענדישע גרופּן אין דער אַלגעמיינער רעזיסטאַנץ און גאָר באַזונדערס ביים באַפרייען פון פּאַריז.

דעם פייערלעכן אָוונט שליסט דער דירעקטאָר סאַפּיר און אַלע אָנוועזנדיקע שטרייכן אונטער אַז דער 25־טער יאָרטאָג פון זיג איבער דעם היטלעריזם איז ווירדיק אָפּגעמערקט געוואָרן דורך דעם אַפּרו־הויז „לע לאַריע ראָז".

ו. ג.

דוד סעלצער

דאָס ברודערשאַפט-הויז
אין לעווענס

צופוסנס פון בערגיקע אַלפּן,
און הויך איבער ים דאָרטן שטייט
אַ הויז מיט שטיינערנע שטאַפּלען
צו ליכטיקע זאַלן מיט פרייד.

די זון דאָרטן שטראַלט און זי נידערט
אויף רויז־קרענץ צעבליט,
חברים קעמפער זיצן פאַרברידערט
און געניסן פון שפּיל און פון ליד.

זיי געדענקען די קאַמפן און זאָרגן,
די זיגן קעגן ראַסיסטישן פיינט
און גלויבן אַז קומען וועט אַ מאָרגן
מיט פעלקער און שלום ווי פריינט.

לעווענס, 8־טן מאַי, 1970.

אויפן פעלעריניאזש אין בארקארעס

אַ זייער איינדרוקספולער פעלערינאַזש איז דעם 18־טן מאַי פאָרגעקומען אין באַרקאַרעס, ביי פּערפּיניאַן, ווו מיט 30 יאָר צוריק זיינען איבער 10 טויזנט אויסלענדער, די מערהייט יידן, פרייוויליק־אַנגאַזשירטע אין דער פראַנצויזישער אַרמיי געשיקט געוואָרן, כדי זיך אויסצולערנען די מיליטערישע מלאכה צו קעמפן קעגן די היטלערישע האָרדעס.

צום ערשטן מאָל, זיינען אָהער געקומען די פּרעזידענטן, גענעראַל־סעקרעטאַרן און צענדליקער אַנדערע לעבנגעבליבענע פון די דריי אַמיקאַלן, פון 21־טן, 22־טן און 23־טן רעגימענט, כדי זיך צו פאַרנייגן פאַרן מאָנומענט, וואָס איז דורך זיי אויפגעשטעלט געוואָרן אין 1959 און וואָס פאַראייביקט אויף דורות דעם אָנטייל פון די טויזנטער פרייוויליקע אין דער 2־טער וועלט־מלחמה.

אין דער אָנוועזנהייט פון די געוועזענע פון באַרקאַרעס, מיליטערישע און ציווילע פערזענלעכקייטן און פון דער דאָרטיקער באַפעלקערונג, האָבן אַדוואָקאַט ווענסעגראַ, פּרעזידענט פון אַמיקאַל פון 21־טן ל. פישמאַן, פּרעזידענט פון 22־טן און ד״ר דאַנאַווסקי, פּרעזידענט פון 23־טן אַרויסגעבראַכט אין ריירנדיקע ווערטער, דעם אָנטייל פון די צענדליקער טויזנטער פרייוויליקע אין קאַמף קעגן היטלערן, נאָכדעם ווי זיי האָבן געשילדערט די שווערע באַדינגונגען, אין וועלכע זיי איז דאָ אויסגעקומען צו לעבן אין די באַרקאַרעסער באַראַקן, פול מיט פליי, אויסגעשטעלט אויף די ווינטן און זאַמדן, וואָס זיינען זיי דערגאַנגען די יאָרן.

דער פעלערינאַזש און די פייערלעכע אָנדענק־צערעמאָניע, האָט זיך פאַרענדיקט אין באַרקאַרעס מיט אַ „וועון ד'האָנער" פון מער פון דער שטאָט און מיט אַ באַנקעט אין אַ פאַראַנקערטער שיף „לידיאַ", ווי אויך מיט אַ באַזוך פון דער שטאָט אין בוי, וואָס איז נישט צו דערקענען.

מ. ש.

nº 126 Juin 1970

<< Fonds UEVACJEA, Paris_CDJC_Mémorial de la Shoah >>

UNION
D.1

OCTOBRE 1970 — N° 127 Bimestriel

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, rue du Château-d'Eau - PARIS-X[e] - Tél. : 607-49-26

POUR LA PAIX EN ISRAËL

LE cessez-le-feu sur le canal de Suez le 7 août dernier a été salué avec satisfaction dans le monde entier ; la joie a été particulièrement grande parmi les Israéliens qui aspirent à la paix et à la reconnaissance de l'Etat d'Israël par ses voisins.

Personne, évidemment, ne pouvait se faire d'illusion que le cessez-le-feu c'est déjà la paix. On savait que les difficultés sont grandes et que le chemin vers la paix sera long, laborieux et plein d'obstacles.

Depuis, de graves événements se produisirent ayant entraîné la suspension de négociations commencées au siège de l'O.N.U. par le Dr Jarring.

Cependant l'arrêt des hostilités est en lui-même un fait positif.

Depuis trois mois on ne déplore plus les morts sur le canal de Suez.

On parle de la prolongation du cessez-le-feu, ce que chaque homme épris de paix souhaite ardemment.

Nous voulons donc espérer que les négociations pourront reprendre bientôt sur la base du plan Rogers tendant à mettre en application la résolution du Censeil de sécurité de novembre 1967 garantissant à Israël des frontières sûres et reconnues et le libre passage sur le canal de Suez. C'est l'ardent souhait que les anciens combattant Juifs adressent à l'Etat d'Israël au début de cette nouvelle année du calendrier juif.

NOTRE NOUVEAU VERSEMENT DE 5 MILLIONS DE F POUR ISRAEL

Comme nous l'avons signalé dans nos précédents numéros, tout le produit de la tombola de cette année a été consacré à notre versement annuel pour la forêt du souvenir.

Après le tirage de la tombola, nous avons effectué un versement de 5 millions d'anciens francs.

Ce versement permettra une nouvelle plantation de 10 000 arbres au nom de notre Union à la Forêt du Souvenir en Israël.

Ainsi, le nombre total d'arbres plantés par notre Union s'élève à 20 000.

A la suite de ce versement, le bureau du K.K.L. a publié, au mois d'août, le communiqué suivant :

« l'Union des Engagés Volontaires, Anciens Combattants Juifs 1939-1945 (58, rue du Château-d'Eau) a, au cours des dernières années, versé au K.K.L. le montant nécessaire pour une forêt de 10 000 arbres. Cette forêt a été inaugurée pendant l'été de 1969. Par la suite, l'Union a décidé que, pour 1970, le bénéfice entier de sa tombola annuelle servirait à augmenter la forêt qui porte son nom. C'est à la suite de cette décision qu'un chèque représentant 10 000 arbres, donc doublant effectivement la forêt, a été remis en présence des dirigeants de l'Union à MM. Kaufmann et Stern, trésorier et secrétaire général du K.K.L. de France.

Le Keren Kayemeth Leisraël exprime sa vive appréciation à ce groupement dynamique qui, renonçant à alimenter ses œuvres sociales pendant l'année en cours, a préféré verser le total de sa tombola à cette branche essentielle du K.K.L. que constitue le reboisement en Israël. Que tous ceux qui ont œuvré à réunir ce montant soient remerciés et que leur action serve d'exemple à d'autres groupements. »

Le 24 octobre, à 14 h. Salle de la Mutualité. A l'appel du Comité National de Liaison. Réunion de protestation des Anciens Combattants

(Communiqué publié par le Comité de Liaison, le 25 septembre dernier.)

Le Comité National de Liaison des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, expression la plus représentative du Mouvement Combattant français, qui regroupe :

— L'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (U.F.A.C.) (50 associations nationales adhérentes) ;

— Le Comité d'Entente des Grands Invalides (C.E.G.I.) ;

— La Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre (F.N.C.P.G.) ;

— La Fédération des Amicales Régimentaires et d'Anciens Combattants (F.A.R.A.C.) ;

— La Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie (F.N.AC.A.) et

— L'Union Nationale des Combattants en Afrique du Nord U.F.C.A.F.N.),

considère que le projet du budget du ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre pour l'année 1971 est inacceptable.

S'il contient quelques mesures partielles favorables, ce projet ne comporte aucune disposition tendant à régler le contentieux des anciens combattants et victimes de guerre, lesquels réclament le rétablissement intégral des droits à réparation dont ils ont été privés ou dont il n'est fait qu'une application partielle.

Le Comité National de Liaison constate qu'aucun des engagements pris par écrit le 27 mai 1969 par le président de la République ne sont suivis d'effets et que, par ailleurs, les Anciens Combattants et Victimes de Guerre, malgré leurs demandes instantes, n'ont pas encore pu obtenir avec les pouvoirs publics une véritable concertation en vue de régler leurs problèmes essentiels.

Dans ces conditions, le Comité National de Liaison convoque une grande réunion de protestation samedi 24 octobre, à 14 heures, salle de la Mutualité à Paris.

Il invite toutes les associations de province à y déléguer leurs représentants et appelle plus particulièrement les Anciens Combattants et Victimes de Guerre de la région parisienne à venir nombreux.

Notre Union, qui participe à cette importante manifestation, appelle ses adhérents pour venir en grand nombre le samedi 24 octobre à 14 heures, au Palais de la Mutualité.

Notre
GRAND
BAL
ANNUEL
aura
lieu le
31 DÉCEMBRE
A
L'HOTEL HILTON-PARIS
18, avenue de Suffren (15e)
Métro Bir-Hakeim
avec
l'Orchestre Tzigane
Mico Doïna
TOMBOLA
BUFFET
SOUPER
Réservation à notre siège
58, rue du Château-d'Eau
Paris-Xe
Tél. NOR 49-26 et COM 62-88

Félicitations

Nos camarades :

LONDNER Moïse ;
HARAS Joseph ;
SAJER Marcel ;
FOGEL Wolf ;
SOBOL Daniel ;
BIR Bernard ;
HERENBERG Iser
WEINRAUB Szraga

viennent de se faire attribuer la Croix des Combattants Volontaires 39-45.

Nous leur adressons nos félicitations fraternelles.

SLOGANS ANTISEMITES A NANCY

Au cours de la manifestation des artisans et commerçants du CID-UNATI, organisée à Nancy le 28 septembre, des slogans antisémites ont été proférés par un membre responsable de cette organisation : **« S'il le faut, nous prendrons les curés et les Juifs et nous les pendrons. »** (Propos rapportés par le journal « L'Est Républicain » du 29 septembre 1970.)

La communauté juive de Nancy est intervenue par le dépôt d'une plainte entre les mains du Procureur de la République. Le comité nancéien du M.R.A.P. (Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix) a fait paraître un communiqué dans lequel il déclare notamment **« qu'il appelle tous les hommes dignes de ce nom, tous les démocrates à protester contre de tels mots d'ordre qui relèvent de l'appel au meurtre digne des méthodes fascistes et de la plus sombre époque du XX[e] siècle ».**

Notre section de Nancy s'est adressée à l'Amicale des anciens déportés, à l'Association cultuelle israélite pour publier la protestation suivante :

« Violemment indignées par les propos antisémites tenus par des responsables du CID-UNATI lors de leur manifestation du 28 septembre 1970 à Nancy :

— Elèvent une énergique protestation contre l'appel au meurtre et à la discrimination raciale qui détournent de leurs véritables buts les revendications des commerçants et artisans.

— Se réservent de se porter partie civile devant la juridiction compétente et de déposer une plainte pour apologie au meurtre contre les organisateurs de cette manifestation. »

Notre direction, qui a examiné cette nouvelle manifestation d'excitation à la haine antijuive a décidé de s'associer à toutes les initiatives tendant à exprimer l'indignation de tous ceux qui n'oublieront jamais les atrocités hitlériennes et qui ne veulent pas laisser se renouveler de semblables horreurs.

Notre camarade A. NAJMAN n'est plus

Le 20 juin dernier, notre camarade, Albert Najman, membre très actif de notre comité directeur, est décédé à l'âge de 56 ans.

Son action permanente au sein de la direction de notre organisation, son dévouement exemplaire à la cause des A.C. et victimes de guerre l'ont fait aimer par tous les anciens combattants juifs.

Des centaines de personnes sont venues l'accompagner à sa dernière demeure, au cimetière de Bagneux. Devant sa tombe, notre camarade I. Beller, au nom de notre direction, et I. Opatowski, au nom de la Société Radom, lui ont rendu un fervent hommage.

Son souvenir restera toujours vivant parmi nous.

VOIR EN PAGE 2 : APRÈS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'U.F.A.C.

>> Fonds UEVACJEA, Paris_CDJC_Mémorial de la Shoah <<

Octobre 1970 p.2

Après l'Assemblée Générale de l'U.F.A.C.

Les 3 et 4 octobre dernier a eu lieu à Paris l'Assemblée générale annuelle de l'U.F.A.C.

Le Conseil d'Administration a siégé le samedi matin 3 octobre, l'Assemblée Générale les après-midi du même jour et du lendemain.

Les Commissions spécialisées ont effectué leurs travaux le dimanche matin 4 octobre.

Les deux réunions du samedi ont été essentiellement consacrées à l'examen et à la discussion du « rapport moral et financier », ainsi que des « rapports » annexes présentés par les présidents des Commissions de Défense des Droits, Etienne Nouveau, des Affaires internationales, André Mettas, de l'Action générale et sociale, C. Lucibello, et J.-A. Dom, trésorier général, concernant la situation financière.

Tous ces rapports furent approuvés à l'unanimité ou à de très fortes majorités.

L'ordre du jour du Conseil d'Administration appelait également le renouvellement du Bureau, qui a été reconduit dans son ensemble, sans changement. M. Paul Manet en reste le président.

Au cours de sa séance du dimanche 4 octobre, l'Assemblée Générale a adopté, presque toutes à l'unanimité, les motions ci-après, élaborées par les commissions :

1. En matière de défense des droits,
   Une motion d'action générale.
2. Concernant les Affaires internationales,

Sept motions dont, ci-après, les intitulées :

— **Paix et sauvegarde de l'humanité ;**
— **Paix et sécurité en Europe ;**
— **Pour la paix au Proche-Orient ;**
— **Pour la paix en Extrême-Orient ;**
— **Sur les violations des Droits de l'Homme ;**
— **Ratification des Conventions des Droits de l'Homme ;**
— **Contre la piraterie aérienne.**

3. **Relativement à l'Action Générale et Sociale.**

Treize vœux afférents à la situation des veuves, des ascendants, des pupilles de la nation, à la reconduction de la loi sur les Emplois réservés (qui vient à expiration en avril 1971), à la mutualité combattante et aux retraites mutualistes, etc.

BUDGET DES ANCIENS COMBATTANTS POUR 1971

Excepté l'application de la première « tranche » des dispositions quadriennales tendant à la mise à parité des pensions des déportés politiques et des déportés résistants, ainsi que quelques améliorations de détail en faveur d'autres catégories de victimes de guerre, le projet de Budget pour 1971 ne comporte absolument aucune **mesure nouvelle « amorçant » la liquidation de notre « contentieux ».**

L'U.F.A.C. et le Comité National de Liaison ont demandé audience aux groupes parlementaires.

AFFAIRES INTERNATIONALES

Du 31 août au 4 septembre, la Fédération Mondiale des Anciens Combattants a tenu à Vienne sa 13e Assemblée Générale.

Une délégation de l'U.F.A.C. assistait à ces assises au cours desquelles 20 « projets de résolution » ont été adoptés par la Commission.

Deux projets (Paix et sauvegarde de l'humanité - Institut d'information de recherche scientifique de la Paix), élaborés et soumis par les associations françaises, ont été retenus et votés par l'Assemblée.

Nos camarades B. Pons et Isi Blum ont participé aux travaux des assises de l'U.F.A.C.

LES MOTIONS

POUR LA PAIX
AU PROCHE-ORIENT

La situation au Proche-Orient fait peser les plus graves inquiétudes pour la paix mondiale ;

Si, avec l'ensemble de l'opinion publique, l'U.F.A.C. s'était réjouie du cessez-le-feu intervenu le 7 août, elle regrette que la mission Jarring n'ait pu aboutir jusqu'à ce jour à des résultats concrets ;

Confirmant ses motions antérieures, l'Assemblée Générale de l'U.F.A.C., réunie à Paris le 4 octobre 1970, tient à rappeler que l'établissement d'une paix durable, excluant toute conquête territoriale, garantissant le droit à l'existence de l'Etat d'Israël et les droits nationaux des peuples arabes et, notamment, du peuple palestinien, passe nécessairement par la négociation.

Elle souhaite, en conséquence, la prolongation du cessez-le-feu et la reprise de négociations.

SUR LA VIOLATION
des DROITS de L'HOMME

Rappelant ses positions antérieures par lesquelles elle s'élevait contre tous les crimes de l'humanité,

L'U.F.A.C., réunie en Assemblée Générale le 4 octobre 1970, flétrit à nouveau tous les attentats à la dignité de l'homme sur tous les continents ;

Condamne les responsables des récents massacres de populations civiles qui ont été commis en Jordanie en violation des principes de la charte de l'O.N.U.

POUR LA PAIX
EN EXTREME-ORIENT

L'U.F.A.C.,

Regrettant la persistance des hostilités au Vietnam et l'extension du conflit au Cambodge et au Laos ;

Constatant l'impasse dans laquelle se trouve la Conférence de Paris ;

Rappelant ses positions antérieures en faveur d'un règlement négocié ;

Condamne tous les actes d'extermination des hommes et de destruction de leurs moyens de vivre dans cette région du monde ;

Estime qu'il n'y a pas d'autres issues au conflit qu'une solution négociée fondée sur les principes des accords de Genève de juin 1954, impliquant le retrait de toutes les troupes étrangères et le droit des peuples en cause de disposer d'eux-mêmes sous garantie internationale.

RATIFICATION des CONVENTIONS
des DROITS de L'HOMME

L'U.F.A.C.

Insiste très vivement auprès de ses militants de chacun des départements pour qu'ils invitent leurs parlementaires à réclamer du gouvernement de la République le dépôt des projets de loi nécessaires à la ratification des Conventions des Droits de l'Homme que la France a votées et, tout particulièrement, la Convention européenne remontant à 1950.

CONTRE LA PIRATERIE
AERIENNE

L'U.F.A.C.,

Condamne les actes de piraterie aérienne qui mettent en danger des vies humaines.

Constatant que le secrétaire général de l'O.N.U. a pris position pour la création d'un Tribunal international chargé de réprimer ces infractions ;

Demande :

1. Que les mesures nécessaires soient prises pour mettre en échec de tels actes ;

2. Qu'une Conférence internationale, sous l'égide de l'O.N.U., soit convoquée pour que le droit pénal définisse et sanctionne la piraterie aérienne ;

3. Que les délinquants puissent être extradés et être jugés dans les pays victimes d'un acte de piraterie.

Nos peines

Nous présentons nos condoléances attristées aux familles de nos camarades décédés :

Jankiel SZTROCH, le 4 juillet 70 ;

Jacques GOLDBERG, le 16 juillet 70, à Saint-Ouentin ;

Albert DWORECKI, décédé le 29 juillet 70 à Paris ;

Pincas SZARLIT, décédé le 13 août 70 ;

Max NUNBERGIER, décédé au mois d'août 70 ;

Mayer GERSZONOWICZ, décédé le 8 septembre 70 ;

Fajwel GROSFELD, décédé le 14 octobre 1970 ;

et tenons à dire la part que nous prenons à leur douleur.

***

Que notre camarade Jacques WEINTRAUB, douloureusement frappé par le décès de son épouse Thérèse, trouve ici l'expression de notre entière sympathie.

Le directeur : I. CLEITMAN

Imprimerie Abexpress,
72, rue du Château-d'Eau - Paris-X°

En l'honneur des maquisards juifs émouvante cérémonie en Haute Corrèze

Le 14 juillet dernier, une émouvante cérémonie s'est déroulée à Neuvic (Haute-Corrèze). Les corps des maquisards juifs, tombés dans la lutte contre les occupants allemands dans la région de Haute-Corrèze et du Puy-de-Dôme furent ramenés à l'ossuaire commun des maquisards à Neuvic.

Leurs noms furent gravés sur une plaque commémorative. Il s'agit entre autres de : Jean Goncz, Isaac Lewine, Leib Russak, tués le 1er juillet, et de Zischa, Gersztenzang, le 1er août, par les nazis, à Neuvic ; d'Icek Kohn, fusillé le 1er août 1944 à Bourg-Lastik, du caporal Oswald Fleischer, tué le 16 août 1944 à Egletons.

En 1945, à Neuvic, fut montée une stèle en l'honneur des maquisards juifs tombés dans cette région. Elle se trouvait dans un mauvais état, de même que la pierre tombale. Après l'exhumation des corps, l'Amicale des maquisards de la Haute-Corrèze a restauré la stèle avec les noms de nos camarades, l'a entourée d'un petit enclos avec bordure et a semé un gazon qu'elle entretient.

Par ce fait, la mémoire des volontaires juifs de la Compagnie de l'A.S. Haute-Corrèze sera honorée deux fois dans le petit cimetière des maquisards de la région.

Après la mort du Général Koenig

Le 2 septembre dernier, le général Kœnig, héros de Bir-Hakeim, est mort à l'âge de 72 ans.

Né à Caen en 1898, fils d'un facteur, il participa à la première guerre mondiale. En 1940, en tant que commandant, il prit part à la campagne de Norvège ; après l'Armistice, il rallia le général de Gaulle.

Il se distingua et acquit une grande popularité en tant que commandant de la Première Division des Forces Françaises Libres dans les combats de Bir-Hakeim. Dans ce petit poste du désert lybien se livra, du 27 mai au 11 juin 1942, le combat décisif entre les forces françaises, sous le commandement de Kœnig, et les troupes allemandes, commandées par Rommel. L'ennemi disposa des forces vingt fois supérieures, mais Kœnig tint tête pendant 15 jours. Là fut mis en échec l'Afrika Korps de Rommel.

En 1944, le général Kœnig fut délégué du gouvernement d'Alger auprès d'Eisenhower, ensuite commandant en chef des troupes françaises en Allemagne.

Après la guerre, il fut successivement inspecteur des Forces Françaises d'Afrique du Nord, député, deux fois ministre.

Grand Croix de la Légion d'Honneur, Compagnon de la Libération, le général Kœnig était un ami dévoué d'Israël et défenseur de sa cause.

***

Après sa mort, notre Union a publié le communiqué suivant :

« L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs participe au deuil à la suite de la disparition du général Kœnig, vainqueur de Bir-Hakeim, grand soldat, qui a contribué à la victoire des alliés sur l'Allemagne hitlérienne et ami fidèle d'Israël. »

Edmond MICHELET n'est plus

Edmond Michelet, ministre d'Etat chargé des Affaires Culturelles, est décédé le 9 octobre 1970 à la suite d'une congestion cérébrale au retour d'un voyage dans l'Ouest de la France.

Né le 8 octobre 1899 à Paris, engagé volontaire à 18 ans dans la première guerre mondiale, Edmond Michelet milite entre les deux guerres mondiales dans les organisations catholiques.

Dès 1940, il participa à la Résistance combattant dans les mouvement « Liberté », « Combat », M.U.R.

Arrêté au mois de janvier 1943, déporté à Dachau, il représentait les Français au comité de résistance du camp.

Après la guerre, Edmond Michelet fut député, sénateur, ministre de la Guerre, ministre des Anciens Combattants, ministre de la Justice et dernièrement ministre d'Etat.

En tant que ministre des Anciens Combattants, Edmond Michelet remit personnellement des hautes distinctions à plusieurs Anciens Combattants Engagés Volontaires et Résistants d'origine étrangère, au cours d'une cérémonie solennelle dans la cour des Invalides.

Les Anciens Combattants Engagés Volontaires Juifs partagent la douleur qui a frappé le monde combattant à la suite de la disparition d'Edmond Michelet.

NOUS ÉTIONS PRÉSENTS...

● Le 28 juin, à la grande manifestation du souvenir, à l'ancien camp de Struthof, où les nazis ont assassiné 10 000 internés. Cette cérémonie, organisée dans le cadre de manifestations à l'occasion du 25e Anniversaire de la libération des camps de concentration, s'est déroulée en présence de M. Georges Pompidou, Président de la République.

Notre camarade Léon Gutensten, membre du comité directeur, a représenté l'UEVACJ.

● Le 16 juillet, à 18 heures, devant l'ancien Vélodrome d'Hiver, à la cérémonie annuelle du souvenir, pour honorer la mémoire des Juifs déportés à la suite de la grande rafle du 16 juillet 1942. Les membres de la direction de notre Union y ont participé en grand nombre avec le drapeau de l'organisation.

Une gerbe a été déposée devant la plaque commémorative.

● Le 24 août devant l'Hôtel de Ville à la célébration de l'anniversaire de la Libération de Paris et à la réception qui a été offerte à la suite de cette manifestation. J. Fridman et M. Kremski représentaient notre Union.

● Le 30 août, à la gare Montparnasse, pour célébrer l'anniversaire de la reddition allemande.

● Le dimanche 27 septembre, à 11 heures, à la cérémonie commémorative en l'honneur des déportés juifs, à la Grande Synagogue, rue de la Victoire, une délégation de notre Union avec notre drapeau représentait l'organisation.

● Le dimanche 4 octobre, à 2 h 30, au cimetière de Bagneux, à la cérémonie traditionnelle des Sociétés Juives, qui s'est déroulée devant le monument des Combattants Juifs, une délégation importante, avec le drapeau, représentait notre Union.

Dans quelques jours, nous allons envoyer à nos camarades les billets d'entrée pour notre bal annuel qui aura lieu, cette année, *le 31 décembre 1970*, dans les salons de l'Hôtel Hilton

Un certain nombre d'entre vous avaient l'habitude de régler le montant à notre inoubliable ami Isy Rey qui venait leur rendre visite.

Depuis sa disparition, hélas, personne n'a pu le remplacer pour assurer le contact avec nos membres qu'il faisait avec tant de fidélité depuis près de vingt-cinq années.

Nous n'avons d'autre moyen que de vous adresser un chaleureux appel afin que vous régliez vous-mêmes soit par la poste, soit par un chèque bancaire le montant de ces billets.

Connaissant votre attachement et votre fidélité à l'organisation, nous savons que vous répondrez favorablement à notre appel.

D'avance, nous vous en remercions.

Les numéros gagnants de notre tombola

C'est au cours de la soirée cinématographique du 30 juin 1970 à la salle de l'Entrepôt que s'est déroulé le tirage de notre tombola annuelle.

Le tirage a été effectué, comme chaque année, par un jury désigné parmi les assistants.

Nous publions ci-dessous la liste des numéros gagnants :

LES NUMEROS GAGNANTS

4 463 Un voyage en Israël.
5 518 Un voyage en Israël.
9 718 Un téléviseur.
8 199 Un magnétophone.
19 952 Un voyage de trois jours à Nice.
9 403 Un voyage de trois jours à Nice.
10 575 Un électrophone.

Les numéros 1 213 - 3 388 - 13 626 - 14 656 - 18 191 gagnent un transistor

Les numéros 6 311 - 8 580 - 9 661 - 10 817 - 18 722 gagnent un rasoir électrique

Les numéros 37 - 1 971 - 5 621 - 13 002 - 14 197 gagnent un appareil photo

Les numéros 3 935 - 5 479 - 8 465 - 10 595 - 15 778 gagnent un briquet

Les numéros - 4 723 - 5 214 - 13 688 - 16 586 - 16 942 gagnent un service de table

Les numéros 3 156 - 6 120 - 7 431 - 8 438 - 17 420 gagnent une parure de lit

Les numéros 2 834 et 8 850 gagnent un tapis

Les numéros 1 432 - 1 880 - 8 945 - 9 403 - 9 405 - 11 993 - 13 929 - 15 400 - 17 182 - 19 523 gagnent une montre

Les numéros se terminant par 830 gagnent un disque classique ;

Les numéros se terminant par 173 gagnent un livre.

Les heureux gagnants doivent retirer leurs lots avant le 15 novembre 1970.

>> Fonds UEVACJEA, Paris_CDJC_Mémorial de la Shoah <<

Octobre 1970 p 3

Ce que vous devez savoir

Au sujet de la Retraite de Vieillesse

Avantages acquis au titre de la Sécurité Sociale

Suivant leur âge et suivant qu'ils ont plus ou moins cotisé au régime général de la S.S., les assurés peuvent obtenir, soit :

— une pension,
— une rente,

sur justification d'activité salariée, ils peuvent éventuellement bénéficier d'une allocation aux vieux travailleurs salariés.

● **Les pensions et les rentes :** elles dépendent des cotisations versées et sont servies quel que soit le montant des ressources du bénéficiaire.

● **Les allocations** sont d'un montant uniforme qui n'est pas lié aux cotisations versées. Elles ne peuvent se cumuler ni avec les pensions, ni avec les rentes de S.S. Elles ne sont servies qu'aux personnes dont les ressources sont limitées et nous n'en traitons pas dans cet article.

● **Pensions et rentes.**

Vous pouvez prétendre :

— A une pension à partir de 60 ans si vous avez cotisé pendant au moins 15 ans ;

— A une rente à partir de 65 ans si vous justifiez d'au moins 5 ans et de moins de 15 ans d'assurance.

LA PENSION

Son montant dépend :

— de la durée d'assurance dont vous justifiez ;

— de votre salaire annuel moyen ;

— de l'âge auquel vous demandez votre retraite.

● **La durée d'assurance :**

— les années au cours desquelles vous avez versé un minimum de cotisations, et sous certaines conditions ;

— les périodes au cours desquelles vous avez été involontairement en arrêt de travail (maladie, chômage, guerre, etc.) ;

— les périodes au cours desquelles les Israélites n'ont pu exercer une activité salariée normale.

Pour connaître les « droits vieillesse » que vous avez acquis au cours de votre carrière professionnelle, **vous devez donc demander le relevé de « votre compte individuel »** à la Caisse régionale de S.S. et, au besoin, le faire rectifier.

● **N'oubliez pas que :**

— les bulletins de paie servent à justifier l'existence des cotisations ouvrant droit à pension ;

— que vos décomptes d'indemnités journalières, de maternité ou d'A.T. peuvent faire éventuellement porter ces périodes sur votre compte individuel, en cas d'omission.

LE SALAIRE ANNUEL MOYEN

Ce dernier est calculé d'après le salaire résultant des cotisations versées au cours des dix années précédant :

— soit votre 60e anniversaire ;

— soit la date à laquelle vous aviez demandé votre pension.

Le montant le plus élevé est retenu.

Pour tenir compte des hausses de salaires, les salaires pris en considération sont revalorisés.

L'AGE

La pension est calculée en pourcentage du salaire annuel moyen. Ce pourcentage est fixé ainsi :

— 20 % à l'âge de 60 ans ;

— plus 1 % par trimestre d'ajournement, quel qu'en soit le nombre ; il sera par eexmple de :

21 % si vous demandez votre retraite à 60 ans et 3 mois ;

24 % si vous demandez votre retraite à 61 ans ;

40 % si vous demandez votre retraite à 65 ans ;

48 % si vous demandez votre retraite à 67 ans.

Si, âgé de moins de 65 ans, vous êtes :

— reconnu inapte au travail à la date de votre demande, ou

— titulaire de la carte de déporté ou interné,

vous bénéficiez du taux de 40 %.

● **Si votre situation est la suivante :**

Si vous avez toujours cotisé sur un petit salaire (S.M.I.G., cotisations forfaitaires : femmes de ménage, concierges, etc.), vous avez intérêt à faire votre demande à 60 ans.

Si, à 60 ans ou avant 65 ans, vous avez une santé déficiente justifiant la reconnaissance de votre inaptitude au travail, vous avez intérêt à faire votre demande au titre de l'inaptitude au travail.

● **Comment sera calculée votre pension :**

L'assuré qui réunit au moins 30 ans (ou 120 trimestres) d'assurance valables a droit à une pension entière.

Sinon, elle sera égale à autant de cent-vingtième (de la pension calculée pour 120 trimestres) que vous aurez de trimestres d'assurance répartis sur votre compte individuel.

Votre pension sera égale à :

$$S \times \frac{P}{100} \times \frac{I}{120}$$

S représente le salaire annuel moyen ;

P représente le taux du pourcentage ;

T représente le nombre de trimestres d'assurance.

● **Revalorisation des pensions :**

Le Ministère du Travail fixe chaque année, par arrêté, les coefficients de revalorisation applicables aux pensions.

● **Maximum des pensions :**

La pension vieillesse ne peut pas être supérieure à 40 % du plafond des salaires soumis à cotisations, sauf dans le cas où elle est demandée après 65 ans.

Exemples valables au 1er janvier 1970 :

Age de liquidation	Montant annuel pouvant être servi
65 ans	18 000 (1) × 40/100 = 7 200,00 F
66 ans	18 000 × 44/100 = 7 920,00 F
68 ans	18 000 × 52/100 = 9 360,00 F

(1) Salaire maximum soumis à cotisations.

● **Minimum des pensions :**

A 65 ans, ou en cas d'inaptitude au travail entre 60 et 65 ans, la pension vieillesse ne peut être inférieure à l'allocation aux vieux travailleurs salariés.

● **Avantages pouvant s'ajouter à la pension :**

La bonification pour enfants : 10 % du montant de la pension vieillesse :

— si vous avez eu 3 enfants ;

— si vous avez élevé au moins 3 enfants pendant au moins 9 ans, avant leur 16e anniversaire.

La majoration pour conjoint à charge :

Votre pension sera majorée de :

— 50 F si votre conjoint, âgé de moins de 65 ans, est à votre charge ;

— 1 750 F (au 1er octobre 1970) si votre conjoint est âgé de plus de 65 ans ou reconnu inapte au travail entre son 60e et son 65e anniversaire.

La majoration pour tierce personne :

Si, âgé de moins de 65 ans, vous êtes reconnu inapte au travail, incapable d'accomplir seul les actes ordinaires de la vie, vous pouvez bénéficier d'une majoration d'un montant annuel de 9,357,10 F (au 1er avril 1970).

Droits des assurés ayant cotisé à d'autres régimes de sécurité sociale :

— régime d'assurance sociale des salariés de l'Agriculture ;

— régime spécial de retraite (fonctionnaires et assimilés SNCF, EDF, etc.) ;

— régime de non salariés (commerçants, artisans, professions libérales, exploitants agricoles) ;

— certains régimes étrangers.

Les personnes âgées qui ont appartenu et ont cotisé successivement à divers régimes de retraites obtiennent la liquidation de leurs droits vieillesse en application des différents décrets de coordination (se renseigner auprès des organismes chargés de la liquidation de vos avantages).

TRES IMPORTANT

L'assuré choisit librement la date à laquelle il demande sa pension vieillesse ; toutefois, celle-ci ne peut pas être attribuée avant :

— le 60e anniversaire de l'intéressé ;

— le premier jour du mois suivant la date de dépôt de la demande de pension vieillesse.

● **L'attribution de la pension ou de la rente arrête définitivement** le compte individuel d'assurance vieillesse du retraité, les cotisations qu'il peut verser après la liquidation de ses droits ne peuvent majorer la retraite dont il est titulaire.

Les pensions vieillesse de sécurité sociale se cumulent librement avec :

— un salaire ;

— une retraite complémentaire ;

— une rente accident travail.

● **Si la pension vieillesse** a été accordée au titre de l'inaptitude au travail, l'assuré âgé de moins de 65 ans ne peut éventuellement cumuler que pendant six mois :

— les prestations journalières de l'assurance maladie ;

— les arrérages de sa pension vieillesse.

Les déportés ou internés qui ont demandé la liquidation de leurs droits avant le 1er août 1965 peuvent demander que leurs pensions vieillesse soient recalculées sur la base de 40 % du salaire annuel moyen.

Les périodes au cours desquelles les Israélites n'ont pu exercer une activité salariée normale peuvent être validées, et ce, quelle que soit la date d'entrée en jouissance de leurs pensions. Il y a toutefois deux conditions :

1° L'intéressé doit avoir été immatriculé à la S.S. et y avoir cotisé ;

2° L'intéressé, entre la date à laquelle il a cessé de travailler et le début de la période en cours, ne doit pas avoir exercé une activité professionnelle non salariée.

RENTES DE S. S.

Les assurés âgés de 65 ans totalisant moins de 60 trimestres de cotisations, mais plus de 20, peuvent obtenir une rente de sécurité sociale d'un montant évidemment inférieur à celui de la pension.

Il n'existe aucune disposition particulière pour les anciens déportés et internés.

DROITS DES CONJOINTS SURVIVANTS

● **Pension de vieillesse de veuf ou de veuve :**

Les veufs ou les veuves d'un assuré ou d'un pensionné de vieillesse ou d'invalidité peuvent, éventuellement, prétendre à une pension de veuf ou de veuve avant l'âge de 60 ans, s'ils sont atteints d'une incapacité de travail d'au moins 66,66 %.

Il n'est pas tenu compte du montant de vos ressources.

● **Pensions de reversion :**

Le conjoint survivant d'un titulaire d'une pension ou rente vieillesse de S.S. ou d'un salarié décédé avant l'âge de 60 ans mais reunissant la durée d'assurance requise pour l'octroi d'une pension vieillesse, peut éventuellement bénéficier, à l'âge de 65 ans ou de 60 ans, en cas d'inaptitude au travail, d'une pension de reversion.

● **Conditions à remplir par le requérant :**

— Le mariage doit avoir été contracté avant que le décédé ait atteint l'âge de 60 ans et doit avoir duré au moins 2 ans :

- soit à la date à laquelle a eté liquidés sa prestation vieillesse ;
- soit, lorsque cette liquidation n'est pas intervenue, à la date de décès.

— Le conjoint survivant ne doit pas avoir disposé, au cours des 3 mois ou des 12 mois précédant le décès, de ressources personnelles excédant les chiffres limites indiqués ci-après :

Plafonds de ressources autorisés au 1er octobre 1970 :

- 3 mois ..... 687 F
- 12 mois ..... 2 750 F

● **Montant des pensions de veuf ou de veuve ou des pensions de reversion :**

Il est égal à la pension ou rente attribuée ou qui aurait été attribuée au conjoint sans pouvoir être inférieur au montant de l'allocation aux vieux travailleurs salariés.

Une bonification de 10 % pour enfants peut, en plus, être servie.

Le cas échéant, l'avantage de sécurité sociale dont vous pouvez par ailleurs être titulaire est déduit de ce montant.

● **Allocation de vieillesse pour les non-salariés :**

La loi du 17 janvier 1948 instituant une allocation de vieillesse pour les personnes ne bénéficiant pas du régime des salariés ou assimilés, a prévu quatre organisations réservées respectivement aux professions :

— artisanales,
— industrielles,
— libérales,
— agricoles.

L'organisation autonome de chacune de ces quatre organisations est prévue par des règlements particuliers.

Les assujettis à ces organisations doivent donc se référer à leurs statuts pour connaître les droits éventuels vieillesse qu'ils ont acquis, soit en raison :

— du nombre et du montant de leurs cotisations ;

— des points gratuits de reconstitution de carrière qui leur ont été attribués ;

— de leur activité professionnelle.

GENERALITES

● **Entrée en jouissance :**

L'entrée en jouissance des avantages de vieillesse des non-salariés est fixée au premier jour du trimestre civil qui suit le dépôt de la demande sans pouvoir être antérieure :

— soit au 65 anniversaire ;
— soit au 60e anniversaire ;
— en cas d'inaptitude au travail ;
— s'il s'agit d'un grand invalide de guerre visé aux articles L 36 et L 37 du code des pensions militaires d'invalidité ;
— s'il s'agit d'un titulaire de la carte de déporté ou interné politique ou de la résistance (code S.S., art. L 293).

Le service des avantages contributifs peut être ajourné sur demande des intéressés, au-delà du 65e anniversaire, les avantages en cause sont alors majorés dans les conditions fixées par les règlements intérieurs des organisations intéressées.

● **Droits résultant des cotisations** (assurés et conjoints d'assurés) :

— Pensions de vieillesse (professions artisanales) ;

— Allocation de vieillesse (professions industrielles et commerciales, professions libérales et professions agricoles).

Ces avantages sont servis sans qu'il soit tenu compte des ressources des intéressés.

● **Droits des conjoints d'assurés :**

Le conjoint à charge ou le conjoint survivant d'un assuré bénéficiaire :

— soit d'une pension vieillesse ;
— soit d'une allocation vieillesse (voir ci-dessus) ;

ou le conjoint survivant d'un assuré décédé avant de faire valoir ses droits à ces avantages, a droit à une pension ou à une allocation égale a la moitié de celle servie au conjoint ou à celle qui lui aurait été servie.

Ces avantages ne sont attribués qu'aux conjoints dont le mariage a duré 2 ans ou 5 ans au moins (selon les organisations) à la date de la liquidation ou du décès, lorsque celui-ci est survenu avant la liquidation.

● **Avantages soumis à une clause de ressources :**

Les non-salariés qui n'ont pas droit aux avantages précités ou qui ne peuvent pretendre qu'à des prestations d'un faible montant obtiennent, sous certaines conditions, une allocation de retraite.

Cette allocation de retraite n'est due que dans la mesure où le total des ressources personnelles de l'assurée, ou des epoux ou du conjoint survivant, n'excède pas une certaine limite, le cas échéant, elle est réduite en conséquence.

TRES IMPORTANT

Assurés ayant exercé successivement, alternativement ou simultanément des activités salariées et non salariées, leurs droits sont déterminés par le décret du 14 avril 1958, ce dernier s'applique obligatoirement aux personnes et aux ayants droits des personnes ayant exercé pendant une durée totale d'au moins 15 ans des activités relevant :

— d'une part, du régime général des assurances sociales, du régime aux salariés de l'agriculture ou d'un régime de retraite ;

— d'autre part, des régimes institués par la loi du 17 janvier 1948, en faveur des travailleurs indépendants.

Les intéressés ont toutefois la possibilité de demander la liquidation des avantages résultant :

— soit de leurs activités salariées ;

— soit de leurs activités non salariées ;

et d'ajouter la liquidation de leurs autres droits.

Chaque régime effectue ces calculs sur la base des seuls salariés ou cotisations afférents aux périodes d'activités validés par lui-même.

En tout état de cause, chacun des régimes ne peut servir moins que ce qu'il aurait servi en l'absence du décret de coordination du 14 avril 1958.

En ce qui concerne les droits des conjoints survivants, les règles de coordination sont également applicables.

Le décret fixe également les règles de cumul ou de non-cumul applicables aux avantages attribués au conjoint.

● **Paiement des arrérages :**

Chaque organisme assure séparément la liquidation et le service de la part d'avantage vieillesse qui lui incombe.

● **Les retraites complémentaires :**

La retraite complémentaire est un avantage versé en plus de la pension de S.S. par une caisse qui ne fait pas partie de la S.S.

Pour obtenir le bénéfice d'allocations versées par des institutions de retraites complémentaires, il faut que les salariés relèvent d'un régime complémentaire, même s'ils n'ont jamais cotisé.

Les allocations de retraites complémentaires se cumulent sans aucune limite entre elles et également avec les pensions et les rentes vieillesse de la Sécurité Sociale.

● **Qui peut profiter d'une retraite complémentaire ?**

Tous les salariés ou anciens salariés des entreprises adhérentes, quelles que soient leurs activités professionnelles. Sont donc bénéficiaires :

(Suite p. 4.)

>> Fonds UEVACJEA, Paris_CDJC_Mémorial de la Shoah <<

Octobre 1970 p. 4

TAUX TRIMESTRIELS DES PENSIONS -- Au 1er octobre 1970 : point à 10.21 F

INVALIDES AU-DESSUS DE 80 %

DEGRE D'INVALIDITE	PENSIONS PRINCIPALES	ALLOCATIONS AUX GRANDS INVALIDES — Numéros 1, 2, 3, 4	N° 5	N° 5 bis (1)	N° 6	STATUT DES G.M. (Art. 36 ou 37)	TOTAL (*)
85 %	921,46	326,72	.....	.....	.....	—	1.248,18
85 % avec statut ...	»	163,36	.....	.....	.....	510,50	1.595,32
90 %	939,32	393,09	.....	.....	.....	—	1.332,41
90 % avec statut ...	»	196,55	.....	.....	.....	765,75	1.901,62
95 %	944,43	520,71	.....	.....	.....	—	1.465,14
95 % avec statut ...	»	260,36	.....	.....	.....	1.021,00	2.225,78
100 %	949,53	653,44	.....	.....	.....	—	1.602,97
100 % avec statut ...	»	326,72	.....	.....	.....	1.276,25	2.552,50
100 % + ARTICLE 16 (SURPENSION)							
À partir de cette ligne, les montants sont établis avec le statut G.M. par pourcentage d'invalidité En déduire ce dernier si l'on n'en bénéficie pas ou lui substituer le statut par nature d'invalidité.							
100 % + 1 degré ..	990,37	.....	1.378,35	.....	.....	538,58	2.907,30
100 % + 2 degrés	1.031,21	.....	1.386,01	.....	.....	594,74	3.011,95
100 % + 3 degrés	1.072,05	.....	1.393,67	.....	.....	650,89	3.116,61
100 % + 4 degrés	1.112,89	.....	1.401,33	.....	.....	707,05	3.221,26
100 % + 5 degrés	1.153,73	.....	1.408,98	.....	.....	763,20	3.325,91
100 % + 6 degrés	1.194,57	.....	1.416,64	.....	.....	819,36	3.430,56
100 % + 7 degrés	1.235,41	.....	1.424,30	.....	.....	875,51	3.535,22
100 % + 8 degrés	1.276,25	.....	1.431,96	.....	.....	931,67	3.639,87
100 % + 9 degrés	1.317,09	.....	1.439,61	.....	.....	987,82	3.744,52
100 % + 10 degrés	1.357,93	.....	1.447,27	.....	.....	1.043,98	3.849,17
Par degré en plus ..	40,84	.....	7,66	.....	.....	56,16	—
100 % + ARTICLE 18 (TIERCE PERSONNE)							
100 %	1.186,92	.....	.....	3.504,59	—	895,93	5.587,43
100 % + ARTICLE 16 (SURPENSION) + ARTICLE 18 (TIERCE PERSONNE)							
100 % + 1 degré ...	1.237,97	.....	.....	3.504,59	127,63	972,51	5.842,68
100 % + 2 degrés ..	1.289,02	.....	.....	»	255,25	998,03	6.046,88
100 % + 3 degrés ..	1.340,07	.....	.....	»	382,88	1.023,56	6.251,08
100 % + 4 degrés ..	1.391,12	.....	.....	»	510,50	1.049,08	6.455,28
100 % + 5 degrés ..	1.442,17	.....	.....	»	638,13	1.074,61	6.659,48
100 % + 6 degrés ..	1.493,22	.....	.....	»	765,75	1.100,13	6.863,68
100 % + 7 degrés ..	1.544,27	.....	.....	»	893,38	1.125,66	7.067,88
100 % + 8 degrés ..	1.595,32	.....	.....	»	1.021,00	1.151,18	7.272,08
100 % + 9 degrés ..	1.646,37	.....	.....	»	1.148,63	1.176,71	7.476,28
100 % + 10 degrés ..	1.697,42	.....	.....	»	1.276,25	1.202,23	7.680,48
Par degré en plus ...	51,05	.....	.....	—	127,63	25,53	204,20
100 % + ARTICLE 16 + DOUBLE ARTICLE 18							
Cas avec 9 degrés .	2.634,18	.....	.....	3.504,59	3.190,63	1.534,57	10.863,95
Cas avec 10 degrés .	2.715,86	.....	.....	3.504,59	3.190,63	1.534,57	10.945,63
Par degré en plus ...	81,68	.....	.....	—	127,63	25,53	—

(1) Sans changement, sauf pour les aveugles, biamputés, paraplégiques : 3.736,86

(*) Dans cette colonne, le lecteur peut, en additionnant les différents éléments de la pension, trouver une différence de 1 ou 2 centimes avec le total annoncé. Il ne s'agit pas d'une erreur, cela provient uniquement du fait de l'arrondissement des centimes lorsque le montant annuel de l'accessoire n'est pas divisible par 4.

PENSIONS TAUX DE SOLDATS

Pourcentages compris entre 10 et 80 % (inclus)

INVALIDITE	
10 %	107,21
15 %	160,81
20 %	214,41
25 %	268,02
30 %	362,46
35 %	423,72
40 %	482,43
45 %	543,69
50 %	602,39
55 %	663,65
60 %	724,91
65 %	786,17
70 %	847,43
75 %	908,69
80 %	969,95

VEUVES ou ORPHELINS TOTAUX

TAUX DE SOLDATS

NORMAL	1.167,77
REVERSION	778,52
SPECIAL	1.557,03
MAJORATION pour les bénéficiaires de l'article L 52/2 du Code des pensions (1)	357,35

(1) Veuves d'art. 18 (avec all. 5 bis B aveugles, bi-amputés, paraplégiques) ayant au moins 15 ans de mariage et plus de 60 ans d'âge.

ASCENDANTS	AVANT 65 ANS	A PARTIR DE 65 ANS
Pension entière	510,50	561,55
Demi-pension	255,25	280,78
Pension pour ascendants dont un de 65 ans et un n'ayant pas 65 ans	536,03	
Majoration pour enfant décédé en sus	102,10	

LA RETRAITE DE VIEILLESSE

(Suite de la p. 3)

● **Conditions générales :**

Chaque institution a ses propres règlements.

En principe, les salariés ou anciens salariés doivent remplir les conditions suivantes :

1° Justifier de la qualité de salarié pendant une certaine période ;

2° Justifier de la cessation d'une activité professionnelle ou salariée ;

3° Etre âgé de 65 ans (ou de 60 ans si le requérant invalide est reconnu inapte au travail par la Sécurité Sociale ou titulaire de la carte de déporté ou d'interné).

A l'exception des deux cas précités, les intéressés peuvent demander la liquidation de leurs droits par anticipation (dès l'âge de 55 ou 60 ans, selon les caisses) mais dans ce cas, le montant de l'allocation est réduit.

Les veuves des membres participants (même s'ils n'ont jamais cotisé) doivent justifier :

1° Que leur mari avait la qualité de participant pendant une certaine période, dans l'entreprise adhérente ;

2° Que leur mariage a été contracté au moins deux ans avant le décès de leur conjoint (sauf décès accidentel).

L'âge d'attribution d'une allocation de reversion pour les veuves est le plus souvent entre 50 et 60 ans.

En général, elles n'ont pas à justifier de leurs ressources :

— ni à la date du décès de leur mari ;

— ni à la date de leur demande d'allocation de reversion ;

à l'U.N.J.R.S., à la C.N.R.O., à l'A.V.S.P., etc.

L'allocation de base servie au conjoint survivant est égale à 60 % de celle du défunt, mais le plus souvent, ce montant est fixé à 50 % des points comptabilisés.

DROITS A L'ASSURANCE MALADIE

La qualité du retraité permet d'obtenir, de la caisse primaire de votre lieu de résidence, le remboursement des frais de maladie pour vous-même et vos ayants droits.

La loi du 12 juillet 1966 qui institue un régime d'assurance maladie pour les non-salariés a posé les règles en cas de concurrence de prestations de vieillesse liquidées au titre de régimes de salariés et de non-salariés.

Ces règles s'appliquent à toutes les situations nouvelles intervenues à compter du 1er janvier 1969.

Les règles suivantes doivent être suivies pour déterminer le régime responsable du service des prestations :

— primauté de l'avantage personnel sur l'avantage de reversion ;

— primauté de l'avantage correspondant au régime qui compte le plus grand nombre d'annuités ou, à défaut, le plus grand nombre d'années d'exercice.

Il est bien entendu que les assurés titulaires d'un avantage vieillesse de sécurité sociale liquidé avant le 1er janvier 1969, ouvrant droit au remboursement des soins médicaux, conservent cet avantage acquis avant l'entrée en vigueur du régime maladie des artisans et commerçants.

● **Fonds sociaux :**

Les dispositions des règlements intérieurs des caisses de retraites complémentaires prévoient la création de fonds sociaux destinés à venir en aide principalement aux retraités dont la situation matérielle est difficile.

Ces fonds permettent ainsi de bénéficier :

— d'une aide à l'habitat ;

— du paiement des frais médicaux non remboursés par la S.S. ;

— du versement aux conjoints survivants d'une allocation décès, etc.

Pour obtenir des subventions, les intéressés doivent formuler une demande à la Caisse dont ils relèvent.

● **Allocation supplémentaire au titre du Fonds National de Solidarité :**

Les titulaires d'un avantage vieillesse peuvent bénéficier d'une allocation supplémentaire si leurs ressources augmentées des avantages vieillesse qui leur sont servis, sont inférieurs aux plafonds indiqués ci-dessous :

Au 1er octobre 1970 :

— Personne seule .... 4 500 F

— Ménage ..... 6 750 F

Les demandes d'allocation doivent être adressées aux organismes servant les avantages vieillesse.

L'AIDE SOCIALE

L'aide sociale constitue un service public destiné à venir en aide à tous ceux qui, faute de ressources personnelles et d'une aide familiale, se trouvent dans le besoin.

● **Formes de l'aide sociale :**

— Aide médicale ;
— Allocation de loyer ;
— Aide aux personnes âgées et infirmes ;
— Allocation simple à domicile ;
— Aide ménagère à domicile ;
— Allocation aux grands infirmes ;
— Carte d'invalidité ;
— Carte éco-faible ;
— Exonérations vignette auto et cotisations S.S.

Toutes les demandes d'aide sociale sont déposées à la Mairie du lieu de résidence du requérant.

Nos Voeux

Nous présentons nos félicitations chaleureuses à notre camarade WAJCMAN, membre du Bureau, à l'occasion de la naissance de sa petite-fille Judith.

Nous adressons nos meilleurs vœux à nos amis W. et C. GUTNIK à l'occasion du mariage de leur fille Annette avec M. Michel SWIERCZEWSKI.

Nos félicitations à notre camarade Dawid SCHWARTZ à l'occasion de la naissance de son petit-fils Daniel Raymond.

>> Fonds UEVACJEA, Paris_CDJC_Mémorial de la Shoah <<

אונזער ווילן

ארגאן פון פארבאנד פון די געוו. יידישע פראנט-קעמפער

צום נ"יעם יידישן יאר

זוינטשט דער קאמבאטאנטן-פארבאנד אלע זיינע מיטגלידער מיט זייערע משפחות

א שנה טובה

און מדינת ישראל פראספעריטעט און, שלום.

קעגן אנטיסעמיטישן ארויסטריט אין נאנסי

איף דער זיצונג פון ביורא פון 6-טן אקטאבער, איז באהאנדלט גע-ווארן די פראגע פון אנטיסעמיטיש-חוליגאנישן ארויסטריט אין נאנסי, בעת א מיטינג פון דער ארגאניזא-ציע „סיד אונאטי".

איינער פון די פארשוינען האט זיך דערלויבט צו פראקלאמירן, אז די צייט איז נאענט, ווען מען וועט קאנען ענדלעך הענגען גרופעסווייז יידן און גלחים.

אונדזער אנפירונג האט באשלאסן צו רעאגירן און זיך סאלידאריזירן מיט אלע פראטעסט-אקציעס, וואס וועלן אונטערגענומען ווערן קעגן אט דעם שענדלעך אנטיסעמיטישן ארויסטריט.

אונדזער פארבאנד רופט ז"ינע מיטגלידער זיך צו באטייליקן אין גרויסן פראטעסט-מיטינג

וועלכער קומט פאר שבת, דעם 24-טן אקטאבער, 2 אז. נאכמיטאג אין גרויסן זאל פון מיטאליטע

דער דאזיקער מיטינג, ארגאניזירט דורכן פארבינדונגס-קאמיטעט, וואס נעמט ארום אלע פראנצויזישע צענ-טראלעס פון קאמבאטאנטן און נאצי-קרבנות, האט פאר א ציל צו פראטעסטירן קעגן דער רעגירונג וועלכע נעמט נישט אן די פאדערונגען פון די פראנט-קעמפער.

א רוף צו אונדזערע מיטגלידער

מיטן פארלוסט פון אונדזער אומ-פארגעסלכן פארוואלטונגס - מיט גליד, איזי רעי, וועלכער איז זינט 25 יאר געשטאנען אין אן ענגן און א פערזענלעכן קאנטאקט מיט כמ-עט אלע אונדזערע מיטגלידער, זיי-נען אויפגעשוומען א גאנצע ריי פראבלעמען פאר אונדזער פאר-באנד.

איר ווייסט אלע, אז רעי פלעגט קומען צו אייך א פאר מאל אין יאר. איר האט אזוי ארום געהאט אן ענגן קאנטאקט מיט אונדזער ארגאניזא-ציע, איר האט אויך געהאט אפשר פארשידענע געלעגנהייטן אנצורירן פראבלעמען, וואס זיינען נוגע דעם לעבן און טעטיקייט פון אונדזער פאר-באנד.

ער איז געקומען צו אייך אייניצו-מאנען דעם מיטגליד-אפצאל, צו רע-גולירן פאר די בילעטן פון טראדי-ציאנעלן נאכט-באל און פאר דער יערליכער טאמבאלא, וועמענס איינ-קונפטן, ווי איר ווייסט, זענען בא-שטימט פאר דער סאציאלער טעטי-קייט און טיילווייז פארן יער הקדו-שים אין ישראל. (האיאר איז אויס נאמסווייזן דער גאנצער איינקונפט פון פינף מיליאן אלטע פראנקן אי-בערגעגעבן געווארן דעם קרן קימת).

צו פארטרעטן איזי רעי אין זיין טע-טיקייט איז אונדז ביז איצט נישט גע-לונגען. און עס איז וויניק ווארשיינ-לעך, אז מיר זאלן געפינען אין דער נאענטסטער צייט א פאסיקע פערזאן, וואס זאל קאנען אויספירן אט די וויכ-טיקע אויפגאבן.

האבן מיר דעריבער נישט קיין אנ-דערע ברירה ווי צו רעכענען אויפן גוטן ווילן פון אונדזערע מיטגלידער, וואס האבן ביי אפטע געלעגנהייטן ארויסגעווייזן זייער טריישאפט צו אונ-דזער פארבאנד.

מיר האבן לעצטנס ארויסגעשיקט א בריוו צו די מיטגלידער וועלכע פלעגן ווערן באזוכט אין חודש סעפ-טעמבער כדי צו רעגולירן דעם יאר-אפצאל.

מיט שטאלץ קאנען מיר מעלדן, אז כמעט אלע האבן ארייngעשיקט די באטרעפנדיקע סומע (25 פר.) דורך א באנק-טשעק אדער א פאסט-מאנ-דאט.

עס דערנענטערט זיך די דאטע פון יערליכן נאכט-באל, וועלכער קומט האיאר פאר דעם 31-טן דעצעמבער אין זאל פון האטעל הילטאן.

די איינקונפטן פון דאזיקן קאמבא-טאנטן-יום טוב דעקן, ווי איר ווייסט, א טייל פון אונדזער בודזשעט. עס איז דעריבער נויטיק, אז די דאזיקע אונטערנעמונג זאל אדורך מיט א גרויסן דערפאלג.

מיר וועלן אייך ארויסשיקן די איינ-טריט-קארטן און מיר זענען זיכער, אז איר וועט, נעמענדיק אין באטראכט די געשאפענע סיטואציע, נישט וואר-טן צו ווערן באזוכט און אז איר וועט אלע רעגולירן, אויף וואס פאר אן אופן עס וועט אייך זיין לייכטער, די באטרעפדיקע סומע, און וועט אזוי ארום מאניפעסטירן אייער טריי-שאפט צום פארבאנד און גלייכצייי-טיק בייטראגן צום דערפאלג פון באל.

אנהויבנדיק פון חודש יאנואר וועלן אונדזערע מיטגלידער, באקומען א בריוו וועגן דער מיטגלידקארטע פארן יאר 1971 און מיר מאכן שוין היינט אן אפעל, אז אונדזער רוף זאל געהערט ווערן.

די טעטיקייט פון אונדזער פאר-באנד אויף אלע געביטן און גאר בא-זונדערס אין דער פארטיידיקונג פון די רעכט פון די קאמבאטאנטן און מלחמה-קרבנות, אויפן געביט פון סאציאלער הילף, אין און ארום דעם אפרו-הויז „לע-לאריע-ראז", די דא-זיקע טעטיקייט ווערט ברייט און פא-זיטיוו קאמענטירט אין די ברייטסטע קרייזן פון דער יידישער ווי נישט-יידישער עפנטלעכקייט.

לאמיר ווייטער, מיט אייער אלע-מענס מיטהילף, פארזעצן אונדזער אקטיוויטעט אין דינסט פון די געווע-זענע יידישע פראנט-קעמפער און קרבנות פון נאציזם.

העכערונג פון די פענסיעס פאר די נאצי-קרבנות

די מערב-דייטשע רעגירונג האט באשלאסן א העכערונג פון די פענ-סיעס פאר די נאצי-קרבנות.

ווי באקאנט ווערן די קריגס-פענ-סיעס געהעכערט פראפארציאנעל צו דער העכערונג פון די לוינען פון די פונקציאנארן אין באן-דייטשלאנד.

די פענסיעס זיינען די לעצטע ציי-טען געהעכערט געווארן צוויי מאל: די ערשטע פון 1-טן אפריל 1969 אן און די צווייטע — אנהויבנדיק פון 1-טן סעפטעמבער 1969.

אין דער נאענטסטער צייט ווערט יעדער פענסיאנירטער באקומען אן אפיציעלע מיטיילונג, באגלייט מיט א נייער טאבעלע און גלייכצייטיק דעם „ראפעל" פאר די אפגעפלאסענע חד-שים (מער ווי א יאר).

עס איז אומגלעך איצט פעסטצו-שטעלן וואס פאר א סומע יעדער פענסיאנער ווערט באקומען, אבער מען קאן שוין היינט זאגן, אז די קלענסטע רענטע, וואס איז ביז איצט געווען פון 165 מארק (פאר פענסיאנירטע פון 25 פראצענט), איז באשטימט געווארן אויף 173 מארק פון 1 טן אפריל 1969 און אויף 187 מארק פון 1טן סעפ-טעמבער 1969.

וואס אנבאלאנגט די עלטער-פענ-סיע איז זי אנשטאט 383 מארק א חו-דש געהעכערט געווארן פון 1-טן אפ-ריל 1969 אויף 401 מארק און פון 1-טן סעפטעמבער אויף 433 מארק.

די פענסיעס פאר אלמנות זיינען פאלגנדיקע: פון 1-טן אפריל 1969, 345 מארק אנשטאט 329 און פון 1-טן סעפטעמבער 1969 — 373 מארק.

די שמחה אין לעוונס לכבוד דעם פייער-איבעריים

גלייך ווי עס איז באקאנט געווארן, אז עס איז געקומען צו א הסקם וועגן א פייער-אפשטעל אויפן נאענטן מז-רח, האבן די קאנוואלעסצענטן פונעם אפרו-הויז אין לעוונס אימפראווי-זירט א צוזאמענטרעף ביי א גלעזל, כדי צו ברענגען צום אויסדרוק אלע-מענס פרייד מיט דער דאזיקער היס-טארישער געשעעניש.

עס איז אויסגענוצט געווארן די געלעגנהייט, וואס עס האבן זיך גע-פונען אין לעוונס, אויף וואקאנס, א גאנצע ריי פארוואלטונגס-מיטגלי-דער (ב. פאנס, איזי בלום, א. בעלער, מאלאך, בארי א"א.) און פיל פאמי-ליעס פון די קאנוואלעסצענטן. אלע זיינען אייניגעלאדן געווארן צום „גו-טע".

דער עס-זאל איז געווען יום טוב-דיק אויסגעפוצט און די שטימונג פון פרייד און האפענונג אויף א שנעלן און גערעכטן שלום אויף די ישראל-גרענעצן, האט געהערשט בעת דעם דאזיקן פייערלעכן צוזאמענטרעף.

דער דאזיקער גייסט פון האפענונג אויף א פאליטישער לייזונג פון קאנ-פליקט איז געקומען צום אויסדרוק אין די אינטערווענצן פון פרעזידענט ב. פאנס, גענעראל-סעקרעטאר איזי בלום און דירעקטאר פון הויז, נ. סא-פיר.

דער האיאריקער 26סטער נאכט-באל

וועלכער איז דער 1-טער נ"י-יאר-באל פון "ידישן קאמבאטאנטן-פארבאנד

ווערט פארקומען דעם 31-טן דעצעמבער פון 10 אזונט ביז 5 פרי אין די

מאדערנע, פראכטפולע סאלאנען פון האטעל **הילטאן** אויף אוועני סיפרען (בייס אייפעל-טורעם)

דער בארימטער ציג"ינער-ארקעסטער **מיקא-דאינא**

ווערט פארוו"לן דעם עולם א גאנצע נאכט

אין די נאענטסטע טעג ווערן אונדזערע מיטגלידער באקומען דורך פאסט די איינטריט-קארטן.

מיר זיינען איבערצייגט, אז זיי ווערן זיי צום שנעלסטן דערליידיקן די אנטשפרעכנדיקע סומע ביי טראגנדיק אזוי ארום צום דערפאלג פון גרויסן קאמבאטאנטן-יום-טוב.

די אנפירונג פון פארבאנד דאנקט זיי פון פארוים.

<< Fonds UEVACJEA, Paris_CDJC_Mémorial de la Shoah >>

№ 127 Octobre 1970 (1)

קאנוואלעסצענטן פון „לאריע-ראז„ שרייבן

מיר באקומען א גרויסע צאל בריוו, לידער און גאנצע פאעמעס פון קאנוואלעסצענטן נאך זייער צוריקקומען פון „לאריע־ראז". עס איז באמת נישט מעגלעך זיי אלע צו דרוקן, ספעציעל, אז א טייל זענען זייער לאנגע און וואלטן פארנומען אלע קאלאנעס פון אונדזער צייטונג. עס געשעט אויך אפט, אז פיל קארעספאנדענטן בארירן די זעלבע פראגן.

אין דער גרעסטער צאל זענען די בריוו לויב־געזאנגען פאר אונדזער אפרו־הויז און זיין אנפירונג, אנדערע בארירן געוויסע אינטערעסאנטע עפיזאדן פון לעבן אין „לאריע־ראז".

מיר דרוקן היינט אויסצוגן פון דריי בריוו מיט גרעסערע קירצונגען.

א פארזאמלונג פון די פענסיאנערן

שבת, דעם 19־טן סעפטעמבער, איז פארגעקומען א פארזאמלונג פון אלע קאנוואלעסצענטן אונטערן פארזיץ פון דירעקטאר פון הויז.

דער דירעקטאר האט אינפארמירט די אנוועזנדע וועגן דער געשיכטע פון אפרו־הויז. ער האט באַרירט א ריי פראגן נוגע דעם לעבן אין „לאריע־ראז", זיך געוואנדן צו די קאנוואלעסצענטן זיי זאלן זיך פילן אין הויז, ווי ביי זיך און אויך ארויסזאגן זייערע קריטישע באמערקונגען.

נאך א ריי פראגן אויף וועלכע דער דירעקטאר האט געענטפערט, איז אויסגעוויילט געווארן א קאמיטע, א מין רעפרעזענטאטיווער ראט פון די קאנוואלעסצענטן גופא, וועמענס אויפגאבע עס איז אויך צו ארגאניזירן עקסקורסיעס, פארוויילונגען, אנפירן מיט דער ביבליאטעק, אויפצונעמען קריטישע באמערקונגען פון די קאנוואלעסצענטן און זיי איבערגעבן דעם דירעקטאר א"א.

אלס ביורא־מיטגליד פון פארבאנד, האב איך איבערגעגעבן געוויסע דערינערונגען פון די 2 טעג, דעם 16־טן און 17־טן יאנואר 1965, ווען דאס הויז האט געפייערט זיין דערעפענונג אין דער אנוועזנהייט פון א גאנצער ריי אנגעזעענע פערזענלעכקייטן, יידישע און נישט־יידישע, אין דער שפיץ מיטן פארשטייער פון קאמבאטאנטן־מיניסטער און דעם פרעזידענט פון „או. פ. א. ק.", פאל מאנע, דעם ד"ר קאגאנאוו, פרעזידענט פון די געוועזענע יידישע קאמבאטאנטן פון ביידע וועלט־קריגן און פיל, פיל אנדערע.

די 2 יום־טובדיקע טעג זיינען פארבליבן איינגעקריצט אין מיין זכרון, ווי אויך פון אלע, וואס האבן אנטיילגענומען אין די פייערונגען.

מ. קרעמסקי

א דעמאקראטישע מלוכה

די פענסיאנערן אין לעווענס שטעלן מיט זיך פאר א פארבנפולן אפשיין פון אונדזער היינטיקער ווירקלעכקייט.

איר טרעפט אין לעווענס א מער פון פאריז, וואס רעדט יידיש (נסים ונפלאות), א ייד פון בוטשאטש, וואס שטייט אין גרויסן מיט זיין שטאט דערפאר ווייל עגנון איז דארט געגאנגען אין חדר, א ייד וואס האט געשטופט דעם בארג אין כעלם (איך מיין אז ער נארט אפ), ליטוואקעס וואס מיינען אז זיי זיינען די קלוגסטע, ווארשעווער, וואס שווערן זיך 3 מאל אין טאג, אז זיי זיינען נישט קיין פראווינצער, געוועזענע קעמפער אין שפאניע, געוועזענע טוער וועלכע דערמאנען זיך די גוטע פארגאנגענע צייטן.

לעווענס איז א דעמאקראטישע מדינה, דאס איצטיקע מאל מיטן ה. פיינזילבער אלס פרעזידענט און מיט אלע געסט צוזאמען ווערט די מלוכה געפירט לויט איינגעפירטע דעמאקראטישע געזעצן.

די שמועסן וואס דער דירעקטאר ארדנט איין מיט די געסט זיינען זייער דערציעריש און באלערנדיק. צווישן אנדערן בין איך געוויר געווארן אז דאס הויז אין לעווענס, מיט דעם פרעכטיק שיינעם פארק, שמעקנדיקע רויזן, מיט אלע ביימער, פייגל וואס פון נחת זינגען זיי א גאנצן טאג, מיט דער שיינער ציפרוס־אלייע, מיטן בילד געמאלן דורכן מאלער יאנקעל פון א גרויסן ווערט, צו דעם אלעם בין איך גאר א שותף!? דאס אלץ איז אונדזערס. ער זאגט בפירוש, דאס אלץ, מיינע טייערע געסט, געהערט צו אייך, פילט זיך ווי ביי זיך אין דער היים, נאר אזוי ווי דאס איז טאקע אייערס, טא גיט אכטונג ביי זיך אין שטוב, אויף אייער מעבל אדער אויף אייערע בילדער.

א צווייטן אוונט ווערט דער זעלבער דירעקטאר פארוואנדלט אין א שפיל־פירער (אנימאטער), ווי ביי פארשידענע שיינע שפילערייען לאכט מען ביז טרערן. אן אנדער אוונט איז געווען געווידמעט פראגן און ענטפערס, וואס האבן געשאפן אין זאל א שטימונג פון דענקען, פון דערמאנען זיך, בכדי צו געבן דעם ריכטיקן ענטפער אויף פראגן וועגן פאליטישע פערזענלעכקייטן, וויסנשאפטס־לייט, אנטדעקונגען. איבערהויפט איז דער גאנצער אוונט געווען זייער א געלונגענער.

צום יום־טוב פון 14־טן יולי איז דאס הויז געווארן פאסיק דעקארירט, א מיטאג איז געגרייט געווארן אין גארטן. מיט די איינגעלאדענע געסט האבן די לעווענסער פענסיאנערן געפייערט דעם יאר־טאג פון נעמען די באסטיליע.

דעם 16־טן יולי האבן מיר באערט דעם אנדענק פון די וועלכע זיינען מיט געוואלד ארויסגעשלעפט געווארן פון זייערע היימען און ליידער מער נישט צוריקגעקומען.

שטיינזאלץ

קריטישע באמערקונגען

איך בין נישט קיין מיטגליד פון דער קאמבאטאנטן - ארגאניזאציע. שוין לאנג האב איך געהערט א סך לויב־געזאנגען וועגן „לאריע־ראז". נאך מיין האיאריקן באזוך, ווייל איך מיינע איינדרוקן רעזומירן אין איין זאץ. אונדזער דור וועט אוועק, אבער אונדזערע קינדער און אייניקלעך וועלן קאנען זיין שטאלץ מיטן גרויסן אויפטו פון זייערע טאטעס און זיידעס, וואס האבן אויפגעבויט אזא נוצלעכן אנשטאלט.

דערלויבט מיר צו מאכן עטלעכע קריטישע באמערקונגען.

„לאריע־ראז" האט זיך דערווארבן א שם נישט בלויז אין דער יידישער סביבה, נאר אויך צווישן פראנצויזן. די „סעקיריטע סאסיאל" שיקט אפט קיין לעווענס פראנצויזישע קאנוואלעסצענטן און אויך פון אנדערע נאציאנאליטעטן.

עס איז א פרייד צו קוקן, ווי אזוי מענטשן פון פארשידענע נאציאנאליטעטן לעבן צוזאמען פריינטלעך. עס זיינען אבער אויך פאראן פאלן פון נישט ־פארשטענדעניש פון יידישע קאנוואלעסצענטן, וועלכע זיינען די איבערוועגנדיקע מערהייט, צו זייערע נישט־יידישע חברים.

אט זיצן ביי א טישל און עסצימער יידן און קריסטן. די יידן רעדן צווישן זיך יידיש און דער פראנצויז פארשטייט נישט. צומאל שיסן די יידן ארויס מיט א געלעכטער און זייער שכן ווייסט נישט צי זיי לאכן נישט פון אים.

די געשעענישן אויפן נאענטן מזרח רופן ארויס ליידנשאפטלעכע דיסקוסיעס צווישן די יידישע קאנוואלעסצענטן. דאס איז פארשטענדלעך. איך האב אבער באמערקט, אז באלד נאך די אינפארמאציעס אין דער טעלעוויזיע וועגן ישראל־אראבישן קאנפליקט, הייבן זיך א גרעסערע צאל יידן אויף, זיי גייען ארויס אין דערנעבנדיקן קארידאר און דיסקוטירן אויפן קול, אזוי שטארק, אז זיי שטערן אפילו אנדערע. „צי אינטערעסירט זיי נישט, וואס עס קומט פאר אין פראנקרייך און אין דער איבעריקער וועלט" — האט מיך געפרעגט א פראנצויז.

„לאריע־ראז" איז א דעמאקראטישע מלוכה. מענטשן פון פארשידענע פאליטישע האריזאנטן דיסקוטירן צווישן זיך לעבהאפטיק און מיט צופרידנקייט האב איך געקאנט פעסטשטעלן, אז די דיסקוסיעס ווערן געפירט אן נערוואזיטעט, אין א פריינטלעכער אטמאספער. ווייל טאלעראנץ — דאס איז די הויפט־לאזונג פון דער אנפירונג פון הויז. איר געפינט טאקע אין לייען־זאל אזוי פראנצויזישע ווי יידישע צייטונגען פון פארשידענע ריכטונגען, וואס זיינען באשטימט פאר קאנוואלעסצענטן, וואס קאנען נישט, אדער ווילן נישט קויפן קיין צייטונגען, אבער זיי ווילן לייענען. עס טרעפן זיך אבער פענסיאנערן, וואס נעמען צו זיך צייטונגען אין שטוב, שטערנדיק אנדערע זיי צו לייענען, און ברענגען זיי צוריק ערשט צומארגנס.

מ. לאקיעץ

באמערקונג פון רעדאקציע:

אלע באמערקונגען פון אונדזער קארעספאנדענט און א ריי אנדערע נעגאטיווע דערשיינונגען, ווערן סיסטעמאטיש ארומגערעדט אויף די פארשידענע מאנאטלעכע אלגעמיינע פארזאמלונגען פון די קאנוואלעסצענטן, וואס ווערן אדורכגעפירט דורכן דירעקטאר פון אונדזער אפרו־הויז.

די פערמאנענץ פון "מיטעל"

זיינען טעטיק יעדן צווייטן דינסטיק פון חודש פון 4 ביז 5 נאכמיטאג, אין לאקאל פון פארבאנד, 58 רי שאטא ד'א.

אין נאוועמבער אלגעמיינע פארזאמלונג פון אמיקאל פון „לאריע-ראז"

דער קאמיטעט פון „אמיקאל" פון די געוועזענע קאנוואלעסצענטן פון אונדזער אפרו־הויז „לאריע־ראז", גרייט צו די האיאריקע אלגעמיינע פארזאמלונג, וועלכע וועט פארקומען ביי דער אנוועזנהייט פון דירעקטאר פון הויז, ב. סאפיר, אין מאנאט נאוועמבער. זי וועט טראגן א פייערלעכן כאראקטער צוליבן צופלוס פון א גרויסער צאל נייע מיטגלידער.

אויפן טאג ארדענונג:

1. טעטיקייט־באריכט פון אפגעלאפענעם יאר
2. אונדזער ביולעטין „לע לאריע־ראז"
3. מתנות פאר די קאנוואלעסצענטן צום נייעם יאר.

א ריי מיטגלידער האבן אליין צוגעשיקט זייער יערלעכן אפצאל דורך פאסט.

מיר בעטן אלע איבעריקע נאכצוטאן זייער ביישפיל.

דער קאמיטעט

פארגעסט נישט
אז דער האיאריקער
נאכט־באל
איז דער 1 טער ניי־יאר באל
פון ''ידישן קאמבאטאנטן פארבאנד
Hôtel Hilton-Paris
18, avenue de Suffren
Métro Bir-Hakeim
דעם 31 ־טן דעצעמבער

אויף דער טראדיציאנעלער געדענק צערעמאניע פון די סאסיעטעס אויף באניע

אין דער טראדיציאנעלער אנדענקצערעמאניע פון די סאסיעטעס, וואס איז פארגעקומען זונטיק דעם 4־טן אקטאבער נאכמיטאג אויף באניע, ביים דענקמאל פון יידישן קאמבאטאנט, האבן אנטיילגענומען צאלרייך די מיטגלידער פון יידישן קאמבאטאנטן־פארבאנד.

צווישן די מיטגלידער פון צענטראל קאמיטעט האבן זיך געפונען צוו. א. די פריינט: אפעל, פערסטונסקי, זילבערבערג, קרישטאל, וועלער, זימעט, קארענגאלד, סאדאווסקי און אונדזער פאנען־טרעגער, הייטמאן.

ווי באקאנט איז די האיאריקע ערב יום־כיפור־צערעמאניע געווארן ארגאניזירט איינהייטלעך דורכן פארבאנד פון די יידישע געזעלשאפטן אין פראנקרייך אין דער פעדעראציע פון די יידישע סאסיעטעס.

אונדזער פערמאנענץ וועגן "רעטרעט"

די פערמאנענצן בנוגע דער עלטער־רענטע קומען פאר יעדן מיטוואך, פון 3 ביז 6 אזייגער נאכמיטאג, אין לאקאל פון פארבאנד.

נעמענדיק אין אכט, וואס עס איז פאראן א גרויסע צאל אינטערעסאנטן, איז אבסאלוט נויטיק פון פאריוס צו באשטימען א ראנדעווו (אויב מעגלעך טעלעפאניש).

עס ווערט דערמאנט אז די דאזיקע יורידישע פערמאנענץ איז טעטיק אויסשליסלעך לטובת די מיטגלידער פון פארבאנד.

N° 127 Octobre 1970 (2)

<< Fonds UEVACJEA, Paris_CDJC_Mémorial de la Shoah >>

UNION
p. 1

DECEMBRE 1970 — N° 128 Bimestriel

Notre Volonté

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

58, rue du Château-d'Eau - PARIS-X[e] - Tél. : 607-49-26

ISRAËL : ESPOIR DE PAIX

AU moment où nous mettons sous presse, l'état de « cessez-le-feu » entre Israël et ses adversaires arabes entre dans le cinquième mois.

Quatre mois d'accalmie sur les lignes des combats, .. sans coups de canon, sans bombardements, sans embuscades, sans pertes quotidiennes de vie humaines de part et d'autre, — ont permis de prendre conscience de l'énorme avantage d'un état de paix sur l'état de guerre, de faire taire les voix fanatiques pronant la destruction de l'Etat d'Israël, cédant la place au bon sens politique et humain qui engage les esprits les plus échauffés dans une voie d'apprentissage d'une paix possible, permanente, peut-être plus proche à présent que ne le pensent certains sceptiques incorrigibles...

L'attitude actuelle des successeurs du Raïs, le bilan des événements sanglants en Jordanie, le récent revirement survenu en Syrie, la pression accrue des grandes puissances, intéressées, chacune pour des raisons qui lui sont propres, à liquider l'état de belligérance dans le Moyen-Orient, tout cela nous permet de prévoir l'ouverture très proche de négociations entre Israël et ses antagonistes.

Nous nous rendons bien compte que ces négociations seront longues et laborieuses, vu la complexité des problèmes à aborder et à résoudre. Mais, quels que soient les obstacles à franchir, les négociations doivent fatalement conduire à la conclusion d'une paix stable et durable et à l'ouverture d'une ère nouvelle de coexistence pacifique et de collaboration bienfaisante entre Israël et ses voisins, pour le plus grand bien de tous les peuples de la région.

Joseph FRIDMAN

Après la mort du Général de Gaulle

Après la mort du général Charles de Gaulle notre Union a adressé, le 10-11-1970 *à Madame de Gaulle le télégramme suivant :*

L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs qui groupe des hommes ayant pris volontairement les armes pour défendre la France contre l'Allemagne hitlérienne, vous adresse ses condoléances les plus émues au moment où le deuil vous frappe si cruellement.

Le général de Gaulle qui sauva l'honneur de la France dès juin 1940, et qui joua un rôle décisif pour sa libération, représente pour nous, anciens combattants juifs, une grande figure historique qui contribua largement à la victoire finale des armées alliées sur le nazisme.

Le président B. Pons — Le secrétaire général Isi Blum

Nouvelle valeur du point au 31 octobre : 10,31 F

La valeur du point d'indice des pensions de guerre est à partir du 1er octobre dernier 10,31 F, au lieu de 10,21 F, comme l'ont annoncé les journaux des A.C.

L'augmentation du point est la suite d'une augmentation accordée par le gouvernement aux fonctionnaires.

Dans le prochain numéro de « Notre Volonté », nous publierons les nouveaux tableaux de pensions.

5000 Anciens Combattants à la Mutualité le 24 octobre dernier

Le 24 octobre, 5 000 anciens combattants et victimes de guerre ont répondu à l'appel de leur Comité National de liaison qui les avait invités à venir au Palais de la Mutualité, à Paris, pour protester contre les insuffisances du projet de budget et manifester leur volonté d'obtenir l'ouverture d'une véritable concertation en vue du règlement de leur contentieux.

Paul Manet, président de l'U.F.A.C., après avoir donné connaissance d'un message de René Cassin, chaleureusement salué par l'assemblée, donna successivement la parole aux divers orateurs : Me Etienne Nouveau, président du Comité d'Entente des Grands Invalides, qui fit le procès des violations du Rapport constant, entre les traitements des fonctionnaires et les pensions et allocations des victimes de guerre ; Lucibello, secrétaire général de l'A.R.A.C. ; Guy Ramis, secrétaire général de la Fédération des Anciens Combattants d'Algérie ; Charles Joineau, secrétaire général de la F.N.D.I.R.P. ; Pierret Gérard, président de l'Union Fédérale et Joseph Perrin, secrétaire général de la F.N.C.P.G.

A l'issue du meeting, une motion demandant la constitution d'une commission tripartie (Gouvernement, Parlement, Associations d'A.C.V.G.) en vue de garantir une application rigoureuse du Rapport constant et de régler progressivement l'ensemble du contentieux, a été adoptée.

LE 31 DECEMBRE 1970
notre
GRAND BAL ANNUEL
dans les Salons
de
L'HOTEL HILTON
18, avenue de Suffren, Paris

Voir page centrale

Bientôt notre livre du 25e Anniversaire

Le programme de célébration du 25e anniversaire de l'U.E.V.A.C.J. prévoyait entre autres, l'édition d'un numéro spécial de notre journal « Notre Volonté ».

Mais l'abondance du matériel reçu, a amené le Comité directeur à changer la conception de cette publication. Il a été finalement décidé d'éditer un livre.

Les multiples tâches quotidiennes n'ont pas permis la réalisation rapide de cet important ouvrage. Mais à présent, nous sommes en mesure d'affirmer que ça parution ne tardera plus.

En éditant notre livre-anniversaire, nous nous sommes posés un double but :

1°) refléter l'activité de notre organisation au cours des 25 années de son existence ;
2°) faire connaître à l'opinion, la participation des Juifs d'origine étrangère à la lutte pour la défense et la libération de la France au cours des années 1939-1945.

Nous nous sommes adressés à nos camarades et amis leur demandant de nous envoyer leurs souvenirs, témoignages et documents de guerre. Nombreux sont ceux qui ont répondu à notre appel et nous les remercions d'avoir contribué à enrichir le contenu du livre.

Le livre débutera par une étude documentée concernant le volontariat des Juifs immigrés et leur comportement patriotique au cours de la deuxième guerre mondiale. Cette étude passe en revue les engagements volontaires en 1939, la lutte au front au sein des Régiments de Marche des Volontaires Etrangers en 1940, la résistance dans les stalags, l'attitude du gouvernement de Vichy envers les engagés volontaires juifs et leurs familles, la participation à la lutte armée au sein des F.F.I., dans la bataille d'Afrique du Nord et aux campagnes d'Italie et d'Allemagne après la libération du territoire national.

Les témoignages de personnalités militaires, et entre autres, des chefs d'unités où combattaient les Juifs d'origine étrangère, termineront cette première partie.

La deuxième partie est consacrée aux souvenirs de guerre. Elle contient une cinquantaine de récits et témoignages relatant des épisodes de guerre et de résistance.

Ces récits simples, écrit dans la majorité des cas par des personnes dont le métier n'est pas le maniement de la plume, contiennent un riche matériel, de nombreux faits concrets témoignant du dévouement des combattants Juifs d'origine étrangère à la France, leur patrie d'adoption.

Dans cette partie, nous avons jugé nécessaire d'inclure des extraits de livres parus au cours des dernières années, traîtant du sujet qui nous intéresse.

La troisième partie relate l'activité de l'Union. Le lecteur trouvera des relations concernant les débuts de l'U.E.V.A.C.J., notre activité pour perpétuer la mémoire de nos camarades tombés dans le combat ; pour le droit des Engagés Volontaires et Anciens Combattants juifs, en collaboration étroite et quotidienne avec les organisations d'Anciens Combattants en France et surtout avec l'U.F.A.C. nationale ; notre lutte contre l'antisémitisme et la xénophobie ; la solidarité avec Israël ; l'action sociale de l'Union dont l'expression la plus belle est notre Maison de convalescence « Les Lauriers Roses ».

Le livre relatera aussi l'activité de nos sections de province, de la « Mutuelle », de l'Amicale des Anciens des « Lauriers Roses » ; etc.

Il reproduira tous les textes de félicitations de divers personnalités reçus après la parution de notre album « Au service de la France » publié, en 1955 à l'occasion du 10e anniversaire de notre Union.

Enfin la dernière partie est consacrée aux célébrations du 25e anniversaire. Le manifeste, appelant à l'union de tous les anciens combattants juifs voté par l'assemblée générale est publié in-extenso ; le grand banquet au Palais de la Mutualité, le 23 novembre 1969, est reflété par des immages et la reproduction des allocutions des personnalités y ayant participé.

Le livre sera illustré par de nombreuses photos relatives aux combats ainsi qu'à notre activité dans les différents domaines.

Il paraîtra en français et en yiddich.

Sa présentation sera moderne, les textes facilement lisibles ; il sera relié pour qu'il puisse être conservé dans les bibliothèques.

Dans le prochain numéro de « Notre Volonté » nous donnerons d'autres détails et les conditions de souscriptions.

>> Fonds UEVACJEA, Paris_CDJC_Mémorial de la Shoah <<

Decembre 1970 p.2

Contre les manifestations à caractère antisémite
NOTRE LETTRE AU C.R.I.F.

Notre Union a adressé le 27 octobre 1970 au Conseil Représentatif des Juifs de France (C.R.I.F.) la lettre suivante :

Monsieur le Président,

Au cours de la dernière période nous avons enregistré toute une série de manifestations d'un caractère antisémite en France.

Après les rumeurs calomnieuses antijuives dans certaines villes de province, les propos antijuifs tenus au cours d'un meeting récent à Nancy, la réunion de « l'Œuvre française » animée par le tristement célèbre Sidos sont des faits suffisamment graves pour que le C.R.I.F. réagisse.

Il serait donc nécessaire que vous réunissiez le C.R.I.F. en séance plénière pour examiner cette importante question.

A la suite de cette lettre ainsi que de celle de l'Union des Déportés juifs, la question a été posée à la réunion du C.R.I.F. du 19 novembre dernier.

A cette occasion nous rappelons que le mouvement l'Œuvre française, *lancé le 2 avril 1968 par P. Sidos, fondateur du mouvement d'extrême droite* Jeune Nation, *dissous en 1958, a tenu récemment à Versailles, son premier congrès national.*

Au cours de cette réunion publique, qui rassembla cent cinquante personnes, les orateurs ont demandé que l'on rende la « France aux Français » et affirmé que, « ceux qui, hier, grattaient leurs puces sur les bords du Danube et de la Vistule «étaient devenus» les maîtres de la France ».

Ils ont fixé leur stratégie en ces termes : « lutte contre les menées antinationales des trois étoiles : l'étoile blanche des Etats-Unis, l'étoile rouge de l'U.R.S.S. et l'étoile bleue d'Israël ».

Notre message à l'Union des Combattants antinazis en Israël

A l'occasion de son 15e anniversaire l'Union des Combattants Antinazis et Victimes du Nazisme en Israël a organisé le 10 novembre dernier une Rencontre solennelle à Tel-Aviv.

En réponse à l'invitation des organisateurs de la Rencontre notre Union a envoyé le 26 octobre le message suivant :

Nous avons bien reçu votre aimable invitation aux célébrations que vous organisez à l'occasion du 15e anniversaire de la fondation de votre Union et nous vous en remercions bien vivement.

C'est avec une grande attention et beaucoup de sympathie que nous suivons, depuis de longues années, votre inlassable action dans divers domaines.

Nous avons toujours apprécié votre courageuse lutte contre la renaissance du nazisme, contre le réarmement allemand, contre l'antisémitisme partout et sous quelque forme qu'il se manifeste.

La paix en Israël qui est à l'ordre du jour de votre rencontre solennelle du 12 novembre prochain, représente pour nous également un de nos soucis quotidiens, et c'est pourquoi, nous sommes d'accord avec vous lorsque vous demandez la prolongation du cessez-le-feu afin d'entamer les pourparlers pour aboutir à une paix stable et équitable au Moyen-Orient.

Le Président B. Pons — **Le Secrétaire Général Isi Blum**

Le 31 décembre à l'Hôtel Hilton

Nos félicitations

Nos camarades

GARBARZ Aron,
Dr CHERTOK Léon,
KELMAN Jacques
PINSKI Elie

viennent de se faire attribuer la Croix du Combattant Volontaire

Nous leur présentons nos félicitations. Nous adressons en même temps nos meilleurs vœux au camarade KELMAN à l'occasion de ses 60 ans.

Le N.P.D. fonde le Mouvement " Action Résistance "

Le 2 novembre, l'Agence « France-Presse » a diffusé une dépêche de Bonn (Allemagne Fédérale) disant entre autres :

— Le parti social démocrate se montre préoccupé par la fondation, samedi à Wuerzbourg, d'un mouvement « Action résistance », fondé par des extrémistes de droite sur l'initiative du parti national démocrate N.P.D.

Le comité directeur du S.P.D. à Bonn considère qu'il est absolument nécessaire que le gouvernement se penche de près sur cette affaire et qu'il en tire les conséquences.

Mme Hildegard Hamm-Bruecher (F.D.P.), secrétaire d'Etat au ministère de la Recherche scientifique de la R.F.A. soupçonne M. Franz Josef Strauss d'avoir une part de responsabilité dans la création de ce mouvement extrémiste. Plusieurs critiques ont été formulées d'autre part contre la police de Wuerzbourg à laquelle on reproche sa passivité devant les manifestants.

Le mouvement « Action résistance » fondé en présence de M. Adolf Von Thadden, président du N.P.D., s'est fixé pour but d'empêcher par tous les moyens la ratification du traité de Moscou signé le 12 août dernier par le chancelier Brandt et de provoquer, par un « plébiscite » de nouvelles élections au Bundestag.

Le 29 novembre dernier, à Tulle
5.000 manifestants
pour obtenir l'extradition du S.S. Lammerding

Le 29 novembre dernier s'est déroulée une très imposante manifestation à Tulle pour l'extradition et le jugement de l'ex-général S.S. Lammerding, commandant de la division Das Reich et responsable des massacres de Tulle et d'Oradour. Cinq mille participants représentant l'ensemble des organisations d'anciens résistants combattants et déportés ont participé à cette manifestation et approuvé les exposés des différents orateurs, ainsi que la résolution commune qui sollicite l'extradition de Lammerding.

Le meeting s'est déroulé en présence de très nombreux élus, maires, conseillers généraux, parlementaires. Il a été marqué par l'intervention des représentants des organisations composants le comité et notamment : M. Roger Lescur, compagnon de la Libération, président départemental de l'A.N.A.C.R. ; M. Lucien Lacombe, ancien responsable A. S. Mur qui présidait cette manifestation ; M. Charles Montagnac, secrétaire général du comité pour l'extradition ; M. Léon Dautrement, président départemental de l'U.F.A.C., ainsi que les représentants des mouvements nationaux ; Mme Marie-Madeleine Fourcade, du C.A.R. ; Pierre Villon, co-fondateur du C.N.R., président de l'A.N.A.C.R. ; Jacques Baugé, des Grands Invalides de la Résistance ; l'abbé Glasberg ; MM. Jean-Pierre Bloch, Elie Bloncourt, Boissarie, etc.

A la suite du rassemblement, une délégation s'est rendue à la préfecture accompagnée par le cortège des participants en vue de déposer une motion qui doit être transmise au gouvernement. Le cortège s'est rendu ensuite au monument d'Albert Faucher, commandant F.T.P.F. tombé dans les combats de Tulle le 7 juin 1944, et au monument de Martial Brigouleix, fusillé au Mont-Valérien, responsable départemental de l'A.S. Mur.

Nos Vœux

Nous sommes heureux de féliciter notre camarade S. APPEL, vice-président de notre Union et Madame à l'occasion de la naissance de leur petit-fils Jacques-Alex.

Nos chaleureux vœux à notre camarade W. SCHAPIRO et Madame à l'occasion du mariage de leur fils Alain avec Mademoiselle Patricia SHERMAN.

Nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur à notre amie E. DORN à l'occasion du mariage de sa fille Alexandrine Choura avec M. Jean-Pierre Kouzmine.

Nos meilleurs vœux à notre camarade Albert ANKELEWICZ et Madame à l'occasion du mariage de leur fille Paulette avec M. Alain CATASINER.

Nous présentons nos vœux à notre camarade Icek FRYDMAN et Madame à l'occasion du mariage de leur fille Renée avec Monsieur Henri DELION.

Nous adressons nos félicitations à notre camarade FOGEL Wolf et Madame à l'occasion de la naissance de leur petite-fille Sabrina.

Nos meilleurs vœux au camarade J. TCHOREK à l'occasion du mariage de leur fils Charles avec Mademoiselle Michèle GUSTEN.

NOUVELLE LISTE DE DONS

Nous remercions nos camarades et amis qui ont bien voulu verser pour nos œuvres sociales :

AMEISEN	20 F	LEMBERGER	200 F
BARAN	50 F	LEWKOWICZ L.	150 F
BARBUT	200 F	MOSCHETTI	50 F
BORNSTEIN	200 F	MULLER	50 F
BRANDON	50 F	MUNSTEIN	100 F
BUGASKi	80 F	NAKACHE	50 F
CHNEOUR	50 F	Mme NIEWIAZKI	200 F
DALLEMER	100 F	NOWAK	20 F
DONATO	50 F	OGIEN	50 F
DUMOULIN	100 F	ORZECHOWSKI	25 F
GOLDENBERG	100 F	PERLA	50 F
HAUSWIRTH	50 F	PRAGER	150 F
KANAR	50 F	RADZINSKI	50 F
KAPLON	60 F	ROSANSKI	100 F
KOBELKA	100 F	ROZENBERG	100 F
KOWARSKI	50 F	SAFRAN	100 F
KUPERBERG	100 F	STAROSTA	20 F
		SZTARKMAN	100 F
		WAJSMAN	100 F
		ZAJDENWERG	50 F
		ZYLBERCAN	500 F

Pour le châtiment de tous les criminels nazis
(Déclaration du Secrétariat de la F.I.R.)

Le 11 novembre dernier est entrée en vigueur la Convention sur les crimes de guerre adoptée par l'Organisation des Nations Unies, pour laquelle toutes les organisations des Anciens Combattants ont lutté pendant de longues années.

A cette occasion le secrétariat de la Fédération Internationale des Résistants a publié une déclaration, dans laquelle nous lisons entre autres :

« ... Le secrétariat de la F.I.R. rappelle qu'en Allemagne Fédérale de nombreux criminels nazis, impunis, vivent dans la plus totale liberté. Lammerding, Molinari, Deffreger, entre autres, poursuivent en R.F.A. une existence dépourvue de tout soucis matériel et moral.

Or, la Constitution de la République Fédérale Allemande fait obligation à la R.F.A. de respecter la législation internationale. La Convention de l'O.N.U. étant maintenant en vigueur, le secrétariat de la F.I.R. au nom de millions de résistants et de victimes du nazisme de toute l'Europe et d'Israël exige que soient jugés et justement condamnés les criminels nazis. »

Notre prochaine

Assemblée Générale

aura lieu

le dimanche 4 Avril 1970

à 9 h. 30

dans la Salle des Fêtes de la MAIRIE DU 11e ARR.

(Place Voltaire)

>> Fonds UEVACJEA, Paris_CDJC_Mémorial de la Shoah <<

Decembre 1970 p.3

Réunion du Bureau de l'U.F.A.C.

Le bureau de l'U.F.A.C. s'est réuni les 29 octobre et 9 novembre 1970.

Il s'est réjoui du succès du meeting convoqué par le Comité National de Liaison le samedi 24 octobre à la Mutualité, la salle s'étant révélée trop petite pour contenir tous les participants. Il adresse ses félicitations à tous les groupements qui ont assuré le succès de cette réunion et à tous les anciens combattants et victimes de guerre qui y ont participé.

Tant par les groupements représentés que par la diversité des participants, ce meeting a été l'expression du profond courant d'unité qui règne parmi les anciens combattants et victimes de guerre.

Il a, une fois de plus, traduit la volonté des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de voir régler — conformément, d'ailleurs, aux promesses contenues dans la lettre de M. Pompidou — un « contentieux » qui n'a que trop duré.

A cet égard, le Bureau de l'U.F.A.C. constate que le Budget des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, qui a été voté en première lecture par l'Assemblée Nationale, ne concrétise pas encore ces promesses.

Toutefois, au sein de l'Assemblée Nationale, nos préoccupations ont eu un certain écho.

C'est ainsi que :

— Concernant le rapport constant

M. Fossé, rapporteur du budget, a regretté que « le gouvernement n'ait pas jugé devoir étendre aux anciens combattants les augmentations de rémunérations des agents C et D ».

— Des orateurs de tous les groupes ont souligné les insuffisances notoires de ce budget, demandé que certaines mesures immédiates soient prises en faveur, notamment, des veuves et des ascendants et insisté pour la création d'une commission tripartie chargée de rechercher des solutions appropriées aux légitimes revendications des anciens combattants et victimes de guerre.

Malgré l'insistance des orateurs, le gouvernement est resté sur ses positions, acceptant cependant de majorer de 35 points (au lieu de 100 points réclamés par la Commission des Finances) l'allocation spéciale allouée aux veuves des très grands invalides.

Le Bureau de l'U.F.A.C. considère que l'action menée depuis des années en commun avec les autres groupements associés au sein du Comité National de Liaison n'est donc pas sans effet auprès de la représentation nationale.

Par ailleurs, le Bureau de l'U.F.A.C. (Union Française des Associations de 50 groupements nationaux d'anciens combattants et victimes de guerre) s'est ému des propos tenus par le ministre des Anciens Combattants du haut de la tribune de l'Assemblée Nationale.

Il regrette les attaques injustifiées dont l'UFAC est l'objet.

il tient à préciser que cette manifestation n'était pas dirigée contre la personne du ministre mais contre les insuffisanses du budget pour 1971, budget dont le « bleu » avait été officiellement distribué aux parlementaires lorsque, le 25 septembre, il fut décidé du caractère de la réunion.

Les anciens combattants et victimes de guerre rejetteront comme contraire à leurs intérêts moraux et matériels et contraire aux intérêts du pays et de la paix, toutes les tentatives de division d'où qu'elles viennent.

Assemblée Générale de l'Amicale des Anciens des " Lauriers Roses "

L'Assemblée Générale de l'amicale des Anciens des « Lauriers Roses » a eu lieu le dimanche 22 novembre 1970, 58, rue du Château d'Eau.

Comme les années précédentes, nous avions le plaisir d'avoir parmi nous M. Sapir, directeur de la Maison de Convalescence.

M. et Mme Pons, ainsi que Isi Blum nous ont honoré de leur présence.

Beaucoup de monde à cette Assemblée Générale et la salle s'avère rapidement trop petite pour contenir tous les amis.

M. Blot, président de l'Amicale, prononce l'allocution d'accueil et souhaite la bienvenue à tous.

Puis le compte rendu financier est fait par le trésorier Milner qui dresse un état des entrées et des dépenses depuis la dernière assemblée. Le crédit à notre disposition avant l'assemblée s'élève à F 390,52.

Le rapport d'activité est fait par le secrétaire général Briffaut. Il tient à s'excuser auprès de tous d'un léger passage à vide du Comité entre juin et octobre. En effet, beaucoup de membres étaient malades.

M. Sapir souhaite longue vie à l'Amicale et dit sa joie de retrouver là d'anciens pensionnaires. Il donne le détail des travaux en cours aux « Lauriers Roses », cite les améliorations qu'on y apportera.

M. Blanchet, président d'honneur, rappelle que l'Amicale a un rôle important à jouer dans le rapprochement des communautés. Il faut que tous fassent connaissance et se lient d'amitié. Il demande que tous les amicalistes soient tenus au courant de toutes les manifestations pour pouvoir y assister, ainsi les liens seront plus forts.

M. Isi Blum apporte le salut du Comité Central et rend hommage à l'activité de l'Amicale.

M. Blot rappelle que chaque année, des cadeaux individuels étaient faits aux convalescents. Cette année, le Comité propose d'offrir un ou deux cadeaux à la maison qui seront utilisés par tous les malades tout au long de l'année. Cette proposition est acceptée par les présents.

Prirent la parole dans la discussion MM. Frydman, Stulmacher, Kremski, Figlarz etc.

La salle de l'Union étant trop petite il est décidé d'organiser la prochaine réunion dans une plus grande salle.

Le Comité après avoir démissioné, est réélu à l'unanimité avec le renfort de trois nouvelles personnes : MM. Donato, Laithier et Salz.

Une tombola et une vente aux enchères d'un tableau offert par J. Urjewicz rapportent la somme de 1 380 F.

Pour mémoire, les cotisations à l'Assemblée se sont élevées à F 625 et les dons à F 531.

L'Assemblée Générale s'est terminée à 18 h dans la bonne humeur et la camaraderie.

Les adhérents se séparent après de sympathiques retrouvailles.

Le Comité

La motion adoptée par le Meeting de la Mutualité

Nous publions ici quelques extraits de la motin adoptée par le meeting de la mutualité concernant le rapport constant :

Soucieux de la vérité et de l'union du monde combattant, le Bureau de l'UFAC rappele qu'il est disposé, à tout moment, à discuter avec les représentants du gouvernement des conditions d'un règlement négocié de notre « contentieux ».

Les anciens combattants et victimes de guerre, leurs groupements locaux et régionaux, leurs associations nationales mettront tout en œuvre pour que dans l'unité les aciens combattants français obtiennent les satisfactions légitimes qu'ils sont en droit d'attendre des pouvoirs publics et pour mettre leurs force au service de la France et de la Paix.

A l'heure ou le budget des anciens combattants est discuté devant le Parlement, ils élèvent une protestation énergique contre l'insuffisance des dispositions de ce budget qui, à la seule exception d'une disposition heureuse tendant à élever les pensions des déportés dits « politiques » au montant accordé aux déportés dits « résistants », (disposition d'une incidence financière faible), ne règlent aucune des questions qui composent ce qu'il est convenu d'appeler « le contentieux des anciens combattants ».

Le projet de budget met en valeur une augmentation des crédits concernant ce département ministériel résultant surtout d'une application prétendue libérale du rapport constant.

Sur ce premier point essentiel, il doit être retenu que l'application du rapport constant, loin d'être libérale, comporte une violation certaine de l'esprit dans lequel la législation avait été établie par les lois de 1948, 1951, 31 décembre 1953.

Il résulte de la situation actuelle que le rapport constant ne constitue plus désormais la garantie voulue par le législateur d'un rapport entre les pensions et les traitements de fonctionnaires des catégories C et D, qui étaient jadis à l'indice 170, puisque ces traitements peuvent être augmentés lorsqu'il plaît au gouvernement de procéder à des augmentations par des mesures dites catégorielles, sans aucune répercussion sur les pensions de guerre.

Dans cette interprétation, le décrochage a été organisé par les décrets du 26 mai 1962.

Il l'est de nouveau par les décrets du 27 janvier 1970, de telle manière que dans un avenir proche peut-être, le rapport constant déjà abstrait ne constituera plus la garantie voulue par le législateur et ne serait en relation avec aucun traitement de fonctionnaires...

Les anciens combattants et victimes de guerre ne sauraient approuver une violation aussi flagrante d'une disposition essentielle qui liait leur créance à des traitements de fonctionnaires, ceux des catégories C et D en fin de carrière.

Sur ce point précis, à l'occasion de la discussion budgétaire, l'assemblée demande au Parlement d'insister pour une application correcte et loyale du rapport constant, ce qui avait été prévu et accepté par le moyen de la constitution d'une commission tripartie qui eût mis au point un article L.8 bis du Code des pensions conforme à l'esprit dans lequel cette garantie essentielle avait été conçue.

Le Bureau de l'U. F. A. C.

Président : MANET.

Vice-présidents : NOUVEAU, METTAS, LUCIBELLO, GRASSEAU.

Secrétaire général : PEYRE.

Trésorier général : DOM.

Secrétaires généraux adjoints : R.P. FERRAND, MORIZOT, FOURNIER - BOCQUET, FIVET-DEMORET.

Trésoriers généraux adjoints : Georges MOREL, JOINEAU.

Archiviste : HUSSON.

Assesseurs : AMBLARD, DELPORTE, BEGOUIN, HENRY, LAMOTHE, LETURGIE, LEVY ROBERT, MERICANT, MOREL Albert, SAUTOT, THEUS.

La Commémoration du 11 Novembre

Les cérémonies commémoratives de l'armistice du 11 novembre se sont déroulées dans un grand recueillement et en présence d'une nombreuse assistance.

Elles comportaient comme à l'accoutumée, les cérémonies organisées par le Comité du Relais sacré, le 10 novembre en fin d'après-midi, la cérémonie officielle du 11 novembre au matin, à l'Arc de Triomphe, en présence du président de la République et des hautes personnalités, puis le soir, la veillée devant la tombe du soldat inconnu et l'extinction des flambeaux du Comité du Relais sacré.

En dernière minute, cette veillée avait été consacrée aussi à la mémoire du général de Gaulle.

Rappelons que le 5 novembre une cérémonie en hommage à nos morts s'est également déroulée à la grande synagogue.

Nos Peines

Nous présentons nos condoléances attristées aux familles de nos camarades décédés :

GILBERG Luzer ;

FEINER David[e] ;

LONDNER Moïse ;

SAIDLITZ Joseph ;

ZYGAS Boruch.

Que notre camarade Muscat, douloureusement frappé par le décès de son épouse, trouve ici l'expression de notre sympathie.

Aux cérémonies patriotiques des Garibaldiens à Menton

A l'occasion du Centenaire de la participation de Garibaldi à la défense de la jeune République française en 1870 et du 25[e] Anniversaire de la signature en 1945 du protocole d'entente entre les organisations françaises et italiennes de la Résistance, l'Association des Garibaldiens de France et les organisations des Résistants d'Italie, ont organisé le 24 et le 25 octobre dernier, une série de manifestations patriotiques à Menton et Vintimille.

En réponse à l'invitation des organisateurs, notre Union a participé à ces manifestations.

C'est le Président de notre Section Côte d'Azur, A. Glowiczower, accompagné d'un certain nombre d'Anciens Combattants juifs, qui a représenté notre Union.

Cérémonie au Havre à la mémoire des Français morts en U. R. S. S.

Une cérémonie nationale s'est déroulée le 28 novembre au Havre à la mémoire de 293 Français « morts pour la France » en Union Soviétique durant la deuxième guerre mondiale et dont les corps ont été rapatriés au début du mois par le navire « Néva ».

A cette cérémonie présidée par M. Duvillard, ministre des Anciens Combattants, assistaient notamment M. Bettencourt, ministre délégué auprès du premier ministre, le général Louisot, représentant Michel Debré, ministre d'Etat chargé de la Défense nationale. Valerian Zorine, ambassadeur de l'U.R.S.S. en France, les attachés militaires du Canada, de Grande-Bretagne etc.

De nombreuses associations d'A.C. sont venues avec leurs drapeaux.

Augmentation des allocations de vieillesse

A compter du 1[er] octobre 1970, l'allocation aux Vieux Travailleurs Salariés, ou l'Allocation Vieillesse est fixée à *1 750 F* par an au lieu de *1 650* francs. L'allocation supplémentaire du Fonds National de Solidarité restant, pour le moment, fixée à 1 250 F par an.

Ce qui porte à *3 000 F* par *an*, le montant des allocations aux plus démunis.

Pour y prétendre, le plafond des ressources est désormais fixé à *4 500 F* (au lieu de 4 400 francs) pour une personne seule et à *6 750 F* (au lieu de 6 600 F) pour un ménage.

Le directeur : I. CLEITMAN

Imprimerie Abexpress,
72, rue du Château-d'Eau - Paris-X[e]

>> Fonds UEVACJEA, Paris_CDJC_Mémorial de la Shoah <<

דעם 31־טן דעצעמבער אין האָטעל הילטאָן

אונזער ווילן

אָרגאַן פון פאַרבאַנד פון די געוו. ייִדישע פראַנט=קעמפער

אונדזער יום טוב

עס דערנענטערט זיך די דאַטע פון אונדזער יערלעכן יום־טוב, דער נאַכט־באַל, וואָס אונדזער פאַרבאַנד אָרגאַניזירט זייט 26 יאָר.

האַיאָר, ווי באַקאַנט, וועט דער באַל פאַרקומען נישט אין פּאַלע ד'אָר־סעי ווי אין דער פאַרגאַנגענהייט נאָר אין די סאַלאָנען פון האָטעל הילטאָן (מעטראָ ביר־האַקעם). אויך די דאַטע איז געוואָרן געענדערט: אַנשטאָט דעם 24־טן וועט דער באַל פאַרקומען דעם 31־טן דעצעמבער אין דער
דער טראַדיציאָנעלער נאַכט־באַל
נאַכט פון נייעם יאָר.

פון אונדזער פאַרבאַנד איז שטענדיק געווען און וועט אויך האַיאָר זיין דער צוזאַמענטרעף פון געוועזענע יידישע קאַמבאַטאַנטן מיט זייערע משפחות, א צוזאַמענטרעף פון מענטשן, וועלכע האָבן צוזאַמען געקעמפט און צוזאַמען געליטן בעת דעם טרויעריקן פעריאָד פון דער צווייטער וועלט־מלחמה.

דער באַל פון יידישן קאַמבאַטאַנטן־פאַרבאַנד, ציט אויך צו פיל פריינט, וועלכע געהערן נישט צום פאַרבאַנד, ווי אויך אַ שיינע יוגנט, וואָס קומען אַהער כדי זיך צו פאַרוויילן אין אַ וואַרעמער, חברישער אַטמאָספער.

די גרעסטע צאָל צווישן אַלע זיינען מענטשן, וועלכע קומען אויפן יום טוב כדי צו מאַניפעסטירן זייער סאָלידאַריטעט מיט דער אָרגאַניזאַציע, וועלכע שטייט זינט 26 יאָר אין דינסט פון די געוועזענע קאַמבאַטאַנטן און קרבנות פון נאַציזם.

אומצאָליק זיינען די פאַלן פון אונדזערע חברים, וועמענס געזונט־צושטאַנד דערלויבט נישט אַרויסצוגיין אין אָוונט, וואָס שיקן טראָץ דעם צו דעם באַטרעף פון דער איינטריט־קאַרטע באַגלייט, זייער אָפט, מיט רירנדיקע בריוו פון אָנערקענונג פאַר די אויפטוען פון פאַרבאַנד.

לאָמיר זיי אויסדריקן אונדזער טיפסטן דאַנק און דעם וואַרעמסטן ווונטש פון אַ שנעל געזונט־ווערן.

עס איז כדאַי אונטערצושטרייכן, אַז די אָרגאַניזיר־קאָמיסיע מאַכט אַלע אָנשטרענגונגען, אַז דער האַיאָריקער יום טוב זאָל זיין נאָך אינטערעסאַנטער ווי אין די פריערדיקע יאָרן.

אויסער דעם אָרקעסטער פון טאַנגאָ און ציגיינער־מוזיק, מיקאַ־דאַינאַ וועט אַרויסטרעטן די באַרימטע ישראַל־זינגערין, טאַוואַ־פאַראַט.

עס וועלן זיין אַ בופעט און אַן אָוונט־ברויט. די צאָל פלעצער זיינען באַגרענעצט, אַזוי אַז עס ווערט רעקאָמענדירט פון פאַרויס זיך צו באַזאָרגן מיט אַ פּלאַץ, שרייבנדיק אָדער טעלעפאָניש.

די פאַרוואַלטונג טוט אַלץ בכדי דער ערשטער ניי־יאָר־באַל פון די יידישע קאַמבאַטאַנטן זאָל געלונגען. עס איז אָבער אָפּהענגיק פון אייך אַלעמען, אַז דער יום טוב זאָל אַדורך מיטן גרעסטן דערפאָלג.

צוקאָאַפּטירט אין קאָמיטעט צוויי נייע מיטגלידער

אין הסכם מיטן באַשלוס פון אונדזער לעצטער אַלגעמיינער פאַרזאַמלונג, וועלכע האָט געלאָזן פרייע הענט דער אָנפירונג פון דער אָרג. צו קאָאָפּטירן, אויב נויטיק, פרישע מיטגלידער צווישן די פאַרגעשטעלטע קאַנדידאַטן, האָט דער קאָמיטעט באַשלאָסן אריינצונעמען אין זיין שויס פאָלגנדיקע צוויי חברים:

מאָריס קרייזען, 100 פּראָצענטיקער קריגס־אינוואַליד, דעקאָרירט מיטן ערן־לעגיאָן, מעדאַי מיליטער, קריגס־קרייץ אא"וו און הערש סקילאַק, פאָנען־טרעגער פונעם מיטיעל, קריגס־פאַרוווּנדעטער, דעקאָרירט מיטן מעדאַי מיליטער און קריגס־קרייץ.

מיר ווינטשן זיי אַ לאַנגיאָריקע פרוכטבאַרע טעטיקייט לטובת די אינטערעסן פונעם פאַרבאַנד.

באַגריסונג צום יובל פון די אַנטי-נאַצי קעמפער אין ישראל

דעם 12־טן נאָוועמבער 1970 האָט דער פאַרבאַנד פון אַנטי־נאַצי קעמפער אין ישראל געפייערט דעם 15־טן יובל פון דער עקזיסטענץ פון דער אָרגאַניזאַציע.

אין צוזאַמענהאַנג דערמיט האָט אונדזער פאַרבאַנד צוגעשיקט אַ באַגריסונג צום פאַרבאַנד אין ישראל, אין וועלכער מיר שרייבן צוו"א.:

„מיר האָבן שטענדיק הויך אָפּגעשאַצט אייער מוטיקן קאַמף קעגן דער ווידערבאַוואָפענונג פון דייטשלאַנד, קעגן אַנטיסעמיטיזם, אומעטום און אין וועלכער פאָרם ער זאָל זיך נישט מאַניפעסטירן.

דער שלום אין ישראל, וואָס שטייט אויף דער טאָג־אָרדענונג פון אייער צוזאַמענטרעף, איז אויך אונזער טאָגטעגלעכע זאָרג. דעריבער זיינען מיר מיט אייך מסכים, ווען איר פאָדערט די פאַרלענגערונג פון פייער־איבעררייס, כדי אָנצוהייבן די פאַרהאַנדלונגען, וואָס זאָלן דערפירן צו אַ דויערהאַפטן און גערעכטן שלום אין נאָענטן מזרח".

באַגריסונג צום פאַרבאַנד פון יידישע דעפּאָרטירטע

דער יידישער קאַמבאַטאַנטן־פאַרבאַנד האָט איבערגעשיקט זיינע ברידערלעכע גרוסן דעם פאַרבאַנד פון די יידישע דעפּאָרטירטע אין צוזאַמענהאַנג מיטן 25־טן יאָרטאָג פון דער גרינדונג פון דער אָרגאַניזאַציע.

אין קורצן דערשיינט אונדזער יובל־בוך

ווי מיר האָבן שוין געשריבן אין די פריערדיקע נומערן פון אונדזער צייטונג, האָט דער צענטראַל־קאָמיטעט באַשלאָסן אַרויסצוגעבן אַ יובל־בוך אין די ראַמען פון די פייערונגען פון 25 יאָר עקזיסטענץ פון אונדזער פאַרבאַנד.

די רעדאַקציע־אַרבעטן זיינען שוין אין דער גרעסטער מאָס פאַרענדיקט. דאָס בוך וועט דערשיינען אין ערשטן קוואַרטל פון 1971.

מיר ווילן דעריבער היינט אין   קורצן איבערגעבן וועגן זיין אינהאַלט.

מען קאָן דעם מאַטעריאַל איינטיילן אין 4 טיילן:

1, אַ קורץ שטודיום וועגן אַנטייל פון די יידישע איינגעוואַנדערטע אין קאַמף קעגן היטלער־דייטשלאַנד אין די יאָרן 1939–1945

2. גבית־עדותן פון אַנטיילנעמער אין קאַמף אין פאַרשידענע פאָרמען: פראַנט־קאַמפן, ווידערשטאַנד אין די סטאַלאַגן, פּאַרטיזאַנער־קאַמפן, ווידערשטאַנד אין די קאָנצענטראַציע־לאַגערן. דערציילונגען פון אַן ערך 50 קעמפער גיבן אַ בילד פון בייטראַג פון די יידישע איינגעוואַנדערטע אין זיג איבער היטלער־דייטשלאַנד.
אַ טייל זיינען געשריבן אין יידיש, אַ טייל אין פראַנצויזיש.

3. די טעטיקייט פון יידישן קאַמבאַטאַנטן־פאַרבאַנד אין פאַרשידענע געביטן: פאַראייביקן דעם אָנדענק פון אונדזערע העלדן; פאַרטיידיקן די רעכט פון די געוועזענע פראָנט־קעמפער און נאַצי־קרבנות; קאַמף קעגן אַנטיסעמיטיזם און קסענאָפאָביע; סאָלידאַריטעט מיט ישראל; אונדזער סאָציאַלע טעטיקייט. וועמענס שענסטער אויסדרוק איז אונדזער אָפּרו־הויז אין לעוואַנס „לע לאָריע ראָז".

דאָס בוך וועט אויך אָפּשפּיגלען די טעטיקייט פון אונדזערע פּראָווינץ־סעקציעס, פון „אַמיקאַל" פון געוועזענע אין לעוואַנס, פון „מיטיעל" א"א.

עס וועט פאַרצייכענען דעם איינדרוק, וואָס ס'האָט געמאַכט אין דער עפנטלעכקייט אונדזער בוך „אין דינסט פון פראַנקרייך", וואָס מיר האָבן אַרויסגעגעבן צום 10־טן יובל פון פאַרבאַנד (אין 1955).

4. די יובל־פייערונגען וועלן קומען צום אויסדרוק אין מאַניפעסט צו די געוועזענע פראָנט־קעמפער, וואָס מיר האָבן פאַרעפנטלעכט אין 1969 און אין די רעדעס אויפן פראַכטפולן יובל־באַנקעט אין די זאַלן פון „מיטיאַליטע". מיר וועלן אויך געבן פאָטאָס פון באַנקעט, ווו כמעט יעדער אַנטיילנעמער וועט זיך געפינען.

דאָס בוך וועט זיין רייך אילוסטרירט, מאָדערן געדרוקט און שיין איינגעבונדן, כדי עס זאָל זיך קאָנען געפינען אין יעדער שטוב פון אַ געוועזענעם פראָנט־קעמפער און פריינט פון אונדזער פאַרבאַנד.

דאָס בוך קאָן מען שוין באַשטעלן אין ביוראָ פון פאַרבאַנד, 58, רי שאַטאָ ד'אָ.

ווענדונג צו די מיטגלידער

נישט האָבנדיק קיין מעגלעכקייט צו באַזוכן אונדזערע מיטגלידער, האָט די ביוראָ פון פאַרבאַנד אַרויסגעשיקט אַ בריוו צו אַלע, וואָס האָבן נאָך נישט דערליידיקט זייער מיטגליד־אָפּצאָל פאַרן יאָר 1970.

מיר שטעלן פעסט מיט צופרידנקייט, אַז די גרעסטע צאָל פון די פאַרשפּעטיקטע האָבן זיך אָפּגערופן אויף אונדזער בריוו, אַריינשיקנדיק אָדער זיינען געקומען פערזענלעך אין ביוראָ, כדי צו דערליידיקן זייער חוב.

נעמענדיק אין באַטראַכט, וואָס עס דערנענטערט זיך דער סוף פון יאָר 1970 ווענדן מיר זיך צו די פאַרשפּעטיקטע, אַז זיי זאָלן נאָכטאָן דעם דאָזיקן ביישפּיל.

די אָנפירונג פון קאַמבאַטאַנטן־פאַרבאַנד דאַנקט זיי פון פאַרויס.

אונדזער נאָענטסטע יערלעכע
אַלגעמיינע פאַרזאַמלונג
וועט פאַרקומען
זונטיק דעם 4־טן אַפּריל 9.30 פרי
אין דער מערי פון 11־טן אַראָנדיסמאַן (פּלאַס וואָלטער)

אינטערעסאַנטע און געלונגענע „מיטיעל"־פאַרזאַמלונג

דער גאָלדענער געדאַנק פון שלום־עליכם „לאַכן איז געזונט", דאָקטוירים הייסן לאַכן", איז נישט אַלעמאָל די רעאַליטעט ביי מענטשן פון אַ געוויסן עלטער. ס'לאַכט זיך נישט אַזוי לייכט. און איבערהויפּט ביי אונדז יידן. דעריבער איז די איניציאַטיוו פון „מיטיעל"־קאָמיטעט איינצואָרדענען אַן אַלגעמיינע פאַרזאַמלונג מיט אַ רעפעראַט פון פריינט אַפּאַטאָווסקי, מחבר פון בוך „לאָמיר לאַכן", אויף דער טעמע „הומאָר ביי יידן", געווען זייער אַ טרעפלעכער.

זי איז פאָרגעקומען זונטיק, דעם 29טן־ נאָוועמבער נאָכמיטאָג.

אין אַ פול־געפּאַקטן זאַל, ביי געדעקטע טישן, הויבט זיך אָן די פאַרזאַמלונג מיט אַ קורצן אריינפיר־וואָרט פון פרעזידענט פּערסטונסקי, וועלכער באַגריסט אַלע געסט, שטעלט פאָר אין קורצע ווערטער דעם ציל פון דער פאַרזאַמלונג און גיט איבער דאָס וואָרט דעם פריינט אַפּאַטאָווסקי.

במשך פון אַ שעה האָט דער רעדנער געהאַלטן אין שפּאַנונג דעם עולם, מיט זיין זייער אינטערעסאַנטן און באַלערנדיקן רעפעראַט. ער האָט דערציילט וועגן יידישן הומאָר אָנהייבנדיק פון די אַלטע חומש־צייטן ביז איצט אין די פאַרשידענע ישובים איבער דער וועלט.

דורכגעפלאָכטן מיט טרעפלעכע וויצן און אַנעקדאָטן, האָט דער רעפעראַט אַרויסגערופן פיל פריילעכקייט און רוישיקע אַפּלאָדיסמענטן ביי אַלע געסט.

בעתן איבעררייס האָבן די פרישע געטראַנקן און געשמאַקע קיכלעך, צוגעגרייטע דורך די קאָמיטעט־מיטגלידער, גאַנץ גוט „אויסגענומען" ביי דער „מיטיעל"משפּחה.

צולעצט האָט פריינט אַפּאַטאָווסקי אונטערגעשריבן אַ גרויסע צאָל בייכער „לאָמיר לאַכן", וועלכע די געסט האָבן מיט גרויס פאַרגעניגן אויסגעקויפט.

אין זיין שלוס־וואָרט האָט דער פרעזידענט פּערסטונסקי אויסגעדריקט אין נאָמען פון אַלע אָנוועזנדיקע, אַ האַרציקן דאַנק דעם פריינט אַפּאַטאָווסקי און דער ח'טע ראָזעט, פאַרן האָבן מיטגעהאָלפן דעם גרויסן דערפאָלג פון דער אַלגעמיינער „מיטיעל"־פאַרזאַמלונג.

ב. קוויאַט

מעלדונג

די נאָענטסטע פּערמאַנענץ פון „מיטיעל" קומט פאָר אין לאָקאַל פון פאַרבאַנד, דינסטיק דעם 8־טן דעצעמבער, פון 4 ביז 5.30 אַזייגער נ.מ.

פון 1־טן אָקטאָבער אָן די ווערט פון קריגס-פענסיע 10,31 פר.

אַלע קאַמבאַטאַנטן־צייטונגען און אויך אונדזערע, האָבן געמאָלדן, אַז דער פונקט פון די קריגס־פענסיעס וועט פון חודש אָקטאָבער אָן באַטרעפן 10,31 פר.

מיט צופרידנקייט קאָנען מיר מעלדן, אַז די לעצטע טעג איז אַריינגעקומען אַן ענדערונג לטובת די פאַראינטערעסירטע. אין צוזאַמענהאַנג מיט דער העכערונג פון די לוינען פון געוויסע קאַטעגאָריעס מלוכה־פונק־ציאָנערן איז דער פונקט פון די פענסיעס פון געוועזענע קאַמבאַטאַנטן און קריגס־קרבנות געהעכערט געוואָרן אויף 10.31 פר.

N° 128 Décembre 1970 (1)

<< Fonds UEVACJEA, Paris_CDJC_Mémorial de la Shoah >>

Decembre 1970 publicité p.1

✶ Réveillon ✶

du Jour de l'An

avec les Anciens Combattants Juifs

le 31 décembre 1970

de 22 heures à l'aube

dans les Salons

de

L'HOTEL HILTON

18, Avenue de Suffren, Paris (Métro : Bir-Hakeim)

La grande formation

Miko Doïna

Jazz-Tango et Musique Tzigane

Réservez vos places dès à présent

au siège de l'U.E.V.A.C.J.
58, rue du Château-d'Eau
PARIS X

Tél. 607 49 26

✶

La chanteuse israélienne

Tova Porat

dans son répertoire folklorique

VOUS PASSEREZ LA NUIT DANS UNE AMBIANCE FRATERNELLE D'AMITIÉ

Si vous avez la possibilité d'afficher cette page dans un restaurant, café, boulangerie, boucherie, etc..., vous contribuerez au succès de notre grande fête

Imprimerie ABEXPRESS, 72, rue du Château-d'Eau - PARIS-10e

>> Fonds UEVACJEA, Paris_CDJC_Mémorial de la Shoah <<

1טער נ"י-ער-באל

פון די

"דישע קאמבאטאנטן

דאנערשטיק, דעם 31-טן דעצעמבער

פון 10 אוונט ב"ז 5 פארטאג

אין ד' מאדערנע סאלאנען פון

HOTEL HILTON

18, avenue de Suffren - Paris

(Métro Bir-Hakeim)

אין פראגראם:

דער דזשאז און ציג'ינער ארקעסטער **מ'יקא-דא'ינא**

און ד' בארימטע 'ישראל-זינגערין **טאווא-פאראס**

עס ווערט דעקאמענדירט פון פארויס צו באשטעלן פלעצער

ב"ה ד' טישלעך וו"ל ז"ער צאל א'ז באגרענעצט

רעזערווירט א"ערע פלעצער

אין ביורא פון פארבאנד

U. E. V. A. C. J. 58 rue du Château d'Eau Paris X^e

Tél. 607-49-26

אויב איר האט א מעגלעכקייט אויפצוהענגען דעם אפיש
אין א רעסטאראן, קאפע, כושערי אא"וו, וועט איר צוהעלפן
צום דערפאלג פון אונדזער יום-טוב.

Imprimerie ABEXPRESS, 72, rue du Château-d'Eau - PARIS-10e

>> Fonds UEVACJEA, Paris_CDJC_Mémorial de la Shoah <<